

Sortir
Le monde
d'Anne-Marie
Cadieux
cahier C



Cinéma
Monique Mercure
présidera le jury
du 22^e Festival
des films du monde
page C6

Radio
Howard Stern
ne sévira plus
à CHOM-FM
page C6

Monde
La guerre civile
aux portes
de Kinshasa
page B3

Bonnie atteint la Caroline



PHOTO AP

L'ouragan Bonnie, large de 650 km, a atteint hier après-midi Cape Fear, en Caroline du Nord. Dans la journée, le centre de l'ouragan s'est trouvé à une centaine de kilomètres seulement des côtes américaines. Les autorités ont alors ordonné l'évacuation de plus de 450 000 personnes dans les deux Carolines. En Virginie, l'état d'urgence a été décrété même si aucune évacuation n'avait été ordonnée. L'ouragan devait prendre une orientation nord-nord-est dans la soirée et ensuite quitter la côte et remonter vers le nord en suivant un corridor survolant l'océan à 350 km des provinces atlantiques. Bonnie ne devrait alors laisser que quelques averses. Tandis que les États-Unis craignaient toujours les vents violents qui peuvent élever le niveau de l'eau, une autre menace se profile déjà, l'ouragan Danielle qui vient de surgir dans l'Atlantique. **A lire en page A12**

Le dollar continue de dégringoler

La devise canadienne pourrait glisser à 60 cents US, croient les experts

RICHARD DUPAUL

Malmené par la débâcle russe et les craintes que la crise ne se répande en Amérique latine et même en Europe, le dollar canadien a poursuivi sa descente aux enfers hier, passant brusquement sous la barre des 64 cents US pour la première fois de son histoire. Il a clôturé à 63,88 cents US, en baisse de 67 centièmes, laissant les experts se demander quand la glissade s'arrêtera.

60 cents US ! Tel est le chiffre, impensable il y a quelques jours à peine, qui est maintenant sur toutes les lèvres.

Ruth Getter, économiste en chef pour la Banque Toronto-Dominion, est d'avis que le huard pourrait glisser à ce niveau (soit 1,667 dollar canadien pour chaque dollar américain) avant que la Banque du Canada ne prenne des mesures draconiennes pour parer à la baisse.



Le dollar aujourd'hui

63,88
cents US

« Je ne crois pas que le dollar ira plus bas que 60 cents US (...) pour moi, c'est la prochaine barrière », a-t-elle déclaré.

Hier, la Banque du Canada est intervenue à quelques reprises pour protéger sa monnaie contre les attaques spéculatives en puisant dans ses réserves de billets américains pour racheter des dollars canadiens.

Mais, comme c'est le cas depuis quelques jours, ses interventions, relativement modérées, ont eu très peu d'effets. Les spécialistes sont d'ailleurs convaincus que la banque centrale ne cherche plus à raviver le dollar, dans l'immédiat, mais qu'elle se contente de

Voir **LE DOLLAR** en A2

■ Autres textes en page A13

La lettre de Dion met Charest dans l'embarras

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le chef du Parti libéral du Québec en a par-dessus la tête des échanges épistolaires entre le ministre Stéphane Dion et le premier ministre Lucien Bouchard, qui le placent dans une position pour le moins inconfortable : son impatience était d'ailleurs palpable, hier, à l'issue du caucus de son parti.

« Je ne me sens pas obligé de dire quel rôle je joue. Je suis le chef du Parti libéral du Québec. Et il y a le chef du gouvernement fédéral. Il fera ce qu'il voudra, lui. Il dira ce qu'il voudra aussi. Je ne peux pas le contrôler. Pour le reste, allons en élections pour décider

si on va se caler encore là-dedans pour les quatre prochaines années ou si on va passer à autre chose », s'est exclamé Jean Charest.

Mais le chef libéral est bien obligé de concéder qu'il n'a aucune prise sur les initiatives fédérales qui le placent, admet son entourage, dans le même embarras qu'a connu son prédécesseur Daniel Johnson. « Ce n'est pas moi qui vais dire à M. Dion quoi faire ou ne pas faire. Et ce n'est pas la dernière fois que M. Dion et moi

Voir **LA LETTRE** en A2

Dianaland: un temple à la gloire de Lady Di

ISABELLE HACHEY
envoyée spéciale,
ALTHORP HOUSE, Angleterre

Des chaussons de ballerine roses, un ourson en peluche, et les images jaunies d'un film montrant la petite Diana, tout sourire, qui exécute quelques pas de danse maladroits dans les jardins d'Althorp House, la luxueuse propriété de la famille Spencer. Mélancolique, le son du piano berce la pièce tandis qu'à l'écran, la fillette se dandine en riant.

Un peu à l'écart, deux vieilles dames sechent discrètement leurs yeux mouillés.

Des souvenirs d'enfance aux innombrables lettres de condoléances, en passant par la romantique robe de mariée de la princesse de Galles, le musée de Diana a tout pour combler ses milliers d'admirateurs, un an après l'accident de voiture qui lui a coûté la vie. Le comte Charles Spencer a investi cinq millions pour



PHOTO AFP

Le musée de Diana a été érigé dans l'ancienne écurie d'Althorp House.

construire ce véritable temple à la gloire de sa soeur — que les cyniques surnomment Dianaland — dans l'ancienne écurie d'Althorp House, à une centaine de kilomètres au nord de Londres.

C'est par centaines que les touristes débarquent dans ce paisible coin de pays, souvent avec d'énormes bouquets de fleurs, bien décidés à se recueillir sur la tombe de Lady Di. Ils doivent toutefois se contenter d'un monument érigé à sa mémoire, car l'accès à la petite île où repose la princesse, à une centaine de mètres du musée, demeure interdit. Mais cela semble suffire au peuple éploré qui s'était vu refuser l'accès à Althorp House depuis la mort de Diana. La femme la plus photographiée du monde avait été inhumée dans l'île dans la plus stricte intimité, loin des téléobjectifs.

« Nous avons acheté notre billet il y a trois mois », dit Pauline Jones, qui a fait deux heures de route avec son mari, David, uniquement pour mettre enfin les

Voir **DIANALAND** en C12

Brochu a toujours le soutien du Fonds de la FTQ

PHILIPPE CANTIN

Conscients des difficultés qu'ont les Expos à vendre le projet de construction d'un nouveau stade au centre-ville, les actionnaires de l'équipe approfondiront leur engagement au cours des prochains jours.

En revanche, pas question de laisser toute la place à Serge Savard, coprésident de la campagne chargée de recueillir 100 millions auprès de la communauté des affaires.

« Claude Brochu a accompli un travail remarquable au cours des derniers mois, affirme Raymond Bachand, président du Fonds de solidarité de la

Voir **BROCHU** en A2



Suites de la une

Le dollar continue de dégringoler

LE DOLLAR / Suite de la page A1

ralentir sa chute. Selon Steve Demers, cambiste à la Banque Nationale, les transactions ont eu lieu dans « une atmosphère de crise » hier, le marché étant dominé par des intervenants institutionnels et des spéculateurs. Parti d'un sommet de 64,60 cents US durant la nuit de mardi à mercredi en Asie, le huard a reculé jusqu'à 63,69 cents US à un moment donné.

Les investisseurs larguaient des valeurs canadiennes pour se réfugier dans les obligations américaines. Le prix des obligations du Canada à 30 ans a clôturé en forte baisse, poussant leur rendement en hausse de dix centièmes à 5,82 %.

Pendant ce temps, les principales places boursières mondiales ont repiqué du nez

après la réaction glaciale des investisseurs au plan de réajustement russe, qui prévoit un prolongement des échéances sur la dette de l'État, mais qui est susceptible d'entraîner de lourdes pertes pour les investisseurs étrangers.

Le rouble, en baisse de plus de 75 % depuis le début de 1998, ne pouvait même plus être coté face au dollar américain, introuvable dans les banques moscovites.

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, est arrivé d'urgence en Ukraine pour rencontrer le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine et faire le point sur la crise.

Mince consolation pour les Canadiens, les monnaies scandinaves, en particulier les couronnes suédoise et norvégienne, étaient aussi en forte baisse à cause des liens économiques de la région avec la Russie.

La crise russe a également provoqué une mini-tempête en Europe de l'Est, où le zloty polonais plongeait subitement.

Le dollar australien, une monnaie souvent comparée au huard à cause de l'importance du secteur des ressources naturelles dans les économies canadienne et australienne, en prend aussi pour son rhume depuis quelque temps. Il ne valait que 56,45 cents US hier comparativement à 82 cents US il y a 18 mois.

Par contre, le dollar canadien continue à se déprécier dangereusement par rapport aux autres devises « fortes », comme la livre sterling. Depuis six mois, il accuse un repli de 11 % par rapport à l'euro, la nouvelle monnaie bientôt en vigueur dans 11 pays européens.

Des cambistes et même le premier ministre Lucien Bouchard imploraient cette semai-

ne Ottawa de réduire les impôts dans le but d'enrayer le déclin du dollar. Mais le premier ministre Jean Chrétien et son ministre des Finances, Paul Martin, sont demeurés de glace jusqu'ici. M. Martin se contentant de dire qu'il maintenait le cap sur la réduction du déficit et de la dette.

Selon M. Demers, seule une hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada — d'au moins 0,75 à 1,0 % — peut arrêter la chute du dollar, du moins pour quelque temps, admet-il.

Toutefois, le réputé économiste Pierre Fortin persiste à croire qu'une telle solution ferait plus de mal que de bien en fauchant la reprise économique au Canada.

« Si on hausse les taux, il en coûtera peut-être moins cher d'aller en Floride, mais si nos enfants n'ont pas de job, est-ce que c'est mieux ? » a lancé le spécialiste.

La lettre de Dion met Charest dans l'embaras

LA LETTRE / Suite de la page A1

allons être en désaccord », lance M. Charest.

Car le chef libéral a encore hier réitéré, tempérant les positions du ministre Dion, que le gouvernement fédéral ne pourra avoir aucun droit de regard sur la question et qu'une majorité de 50 % plus un est suffisante pour faire du Québec un pays souverain. « Seule l'Assemblée nationale a le droit de décider de la question. Mais il y a une dimension politique : si la question n'est pas claire, le résultat ne peut pas être clair et la réaction de l'extérieur du Québec ne peut pas être claire. »

Mais, pour poser une question référendaire, il faut d'abord que les Québécois réévaluent le PQ. « La clarté de la question, les négociations, le partage du territoire, les autochtones... Les Québécois ont le choix. On peut parler de ça *ad nauseam* pendant les quatre prochaines années. On peut passer des fins de semaine à lire des échanges de lettres. Et avoir plus de chômage, plus de coupes. La population décidera », lance-t-il.

Brassard raille

Mais n'empêche que la lettre de M. Dion n'a pas tardé à susciter les railleries de la part du ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Jacques Brassard, qui

ironise sur le peu d'influence qu'on accorde à Ottawa aux fédéralistes québécois. « M. Charest a bien de la misère à faire entendre sa voix à Ottawa. Il doit commencer à comprendre la situation difficile dans laquelle se trouvait M. Johnson, commente-t-il. En 1995, le vrai chef du camp du NON, c'était Jean Chrétien. Est-ce cela qui va se produire encore une fois ? En tout cas, on constate que les voix les plus fortes dans ce débat sont encore celles de personnalités fédérales », poursuit-il.

Quant à M. Dion, qui « tient à tout prix à remettre le plan B sur les rails », le ministre Brassard estime qu'il fait de « l'amnésie sélective », oubliant un précédent historique

important : celui de Terre-Neuve. La province s'est jointe à la fédération canadienne à la suite d'un accord de 52 % de la population, une majorité que le premier ministre canadien de l'époque, Mackenzie King, avait qualifiée de « nette ».

« Pourquoi pour entrer au Canada on exige 50 % plus un, et pour en sortir, il faut les deux tiers des voix ? » se demande M. Brassard. Pour le ministre, exiger davantage qu'une majorité simple pour quitter le Canada équivaut à violer un principe fondamental en démocratie. « Le principe, c'est un électeur, un vote. Si on exige une majorité élargie, le vote de celui qui dit NON est plus important que celui qui dit OUI », dit-il.

Brochu a toujours le soutien du Fonds de la FTQ

BROCHU / Suite de la page A1

FTQ, qui détient 10,1 % des actions de l'équipe. Les gens lui reprochent la petite masse salariale des Expos, mais il fonctionne avec l'enveloppe budgétaire votée par les proprios. Depuis longtemps, Claude est le porte-flambeau du nouveau stade. Il profite de notre appui complet. Cela dit, nous sou-

haitons que le rôle de Serge Savard prenne de l'ampleur au cours des prochains jours. »

Claude Brochu a une confiance pleine et entière en Serge Savard. Il souhaite travailler en sa compagnie, sans toutefois lui céder le rôle décisionnel. Jusqu'à maintenant, les actionnaires désirant le remplacement de M. Brochu à la tête de l'équipe n'ont pas convaincu leurs partenaires de la nécessité de ce changement. Serge Savard possède des qualités évidentes, mais a aussi fait son nid au niveau politique. Il ne constitue pas nécessairement le meilleur candidat pour discuter avec le gouvernement Bouchard.

« Il faut monter aux barricades pour défendre le projet de nouveau stade, soutient M. Bachand. Le dossier complet est sous analyse au ministère des Finances du Québec. Les propos de Lucien Bouchard sont pleins de nuances. À notre avis, le sport professionnel représente une industrie importante au Québec. Le gouvernement a financièrement aidé la firme Kenworth et construira la Grande Bibliothèque. C'est très bien ainsi. Mais le nouveau stade fait aussi partie des projets favorisant la vitalité économique de Mont-

réal. Et les gouvernements, grâce aux taxes et impôts, en seront les premiers bénéficiaires. »

L'appui du Fonds de solidarité de la FTQ au projet de nouveau stade est solide. Dans la mesure où la construction de l'édifice représentera un chantier majeur dont profiteront les ouvriers, cela n'étonne guère. Mais M. Bachand soutient que cet impact positif n'influence en rien la prise de position de son organisme. « Une ville qui vibre, c'est la somme de plusieurs éléments. Et le sport professionnel en fait partie, surtout quand on se veut Nord-Américains. En affaires, il existe un grand principe : ceux qui feront de l'argent avec un projet doivent investir. Dans le cas du nouveau stade, ce ne sont pas les actionnaires des Expos, mais les gouvernements. »

D'autre part, M. Bachand reconnaît que tout ne tourne pas rond au sein du conseil d'administration des Expos. « Le diable est un peu aux vaches, admet-il. Jean Coutu a posé des questions intéressantes auxquelles nous cherchons aussi les réponses. Quant à Pierre Michaud, de Provigo, je lui ai de nou-

veau parlé mardi. Il n'est pas contre Claude Brochu, mais souhaite qu'on présente encore mieux notre projet au public. »

D'autre part, M. Bachand a catégoriquement nié les rumeurs selon lesquelles les proprios des Expos ont décidé de verser à des fondations les profits de la vente de l'équipe si on devait en arriver là. « Nous ne souhaitons pas cette vente. Mais j'imagine que certains actionnaires veulent déjà se dédouaner. »

Au cours des dernières heures, Claude Brochu et Serge Savard ont évalué la possibilité de mieux unir leurs forces pour promouvoir le projet de nouveau stade face aux gouvernements, aux entreprises et au public. Ils ont eu de nombreux entretiens à ce sujet. Un accord entre les deux hommes devrait bientôt être conclu. Serge Savard jouera un rôle prépondérant dans la vente des droits sur les sièges, mais Claude Brochu demeurera le maître d'oeuvre du projet. On peut aussi s'attendre à un surcroît de solidarité entre les actionnaires des Expos. Ils sont tous conscients que les querelles des derniers jours n'ont en rien augmenté les chances de concrétiser le projet.

SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT-DE-PAUL

Précision

Comme *La Presse* l'a annoncé la semaine dernière, la Société de Saint-Vincent-de-Paul vient de lancer la 4^e opération Bonne mine. Celle-ci vise à recueillir des dons afin d'aider les familles les plus démunies à faire face aux coûts élevés liés à la rentrée scolaire. Malheureusement, nous avons publié le mauvais numéro de téléphone. Il s'agit du 1-877-221-1221. Nos excuses.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par : *La Presse, Ltée.*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650 - Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 6-4-1
à quatre chiffres : 4-2-2-1
6/49 : 1-4-22-26-37-47
le complémentaire : 7
avec extra
508612

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donateurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;
■ à Laval: Cité de la Santé de Laval, hall d'entrée/auditorium, 1755, boul. René-Laennec, de 9 h à 17 h. Objectif: 150 donateurs;
■ à Île-Perrot: parrainée par l'Escadron 867 - Île-Perrot, 150, boul. Perrot, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 150 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



L'ascension du Géant!

■ L'ascension du mont Géant, dans les Adirondacks, est l'une des plus satisfaisantes qui soient. Un peu (beaucoup...) ardue, la randonnée de 5,7 kilomètres (aller-retour) réserve bien des surprises, dont le moindre n'est certes pas le magnifique spectacle qui s'offre au sommet. Un reportage à lire, demain, dans le Week-end sportif du cahier Sports.

QUESTION DU JOUR

Service Liaison
Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Le ministre Stéphane Dion affirme que les questions qui ont servi de base aux deux derniers référendums sur la souveraineté du Québec ne correspondent pas aux exigences de clarté posées par la Cour suprême du Canada. Êtes-vous d'accord?

Selon vous, est-ce que le premier ministre Bouchard sera tenté de déclencher des élections dès cet automne?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 46 %
Non: 54 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

deux des façons les plus
économiques
d'acheter un
matelas de
première qualité

Plus DES OFFRES AVANTAGEUSES

1. Payez le plus bas prix garanti pour la gamme complète de matelas Sealy et Simmons et...
Nous payons la TPS et la TVQ*!
*Vous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et la TVQ.

ou

2. Ne payez rien avant un an! Choisissez celui qui vous convient maintenant...
• Aucun paiement mensuel
• Aucun intérêt • Aucun dépôt

Le Charmeur de Sealy
à partir de 99\$ ensemble 199\$

Beautysleep Evasion de Simmons
à partir de 189\$ ensemble 329\$

Posturepedic de Sealy
à partir de 299\$ ensemble 499\$

Beautyrest de Simmons
à partir de 399\$ ensemble 649\$

Essai gratuit de 30 nuits • Cadre de lit gratuit avec tous les ensembles Sealy et Simmons • Matelas « payez et emportez » à partir de 36,95 \$ • Livraison gratuite

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Plus offrons la gamme complète de SIMMONS CANADA INC. et de Sealy

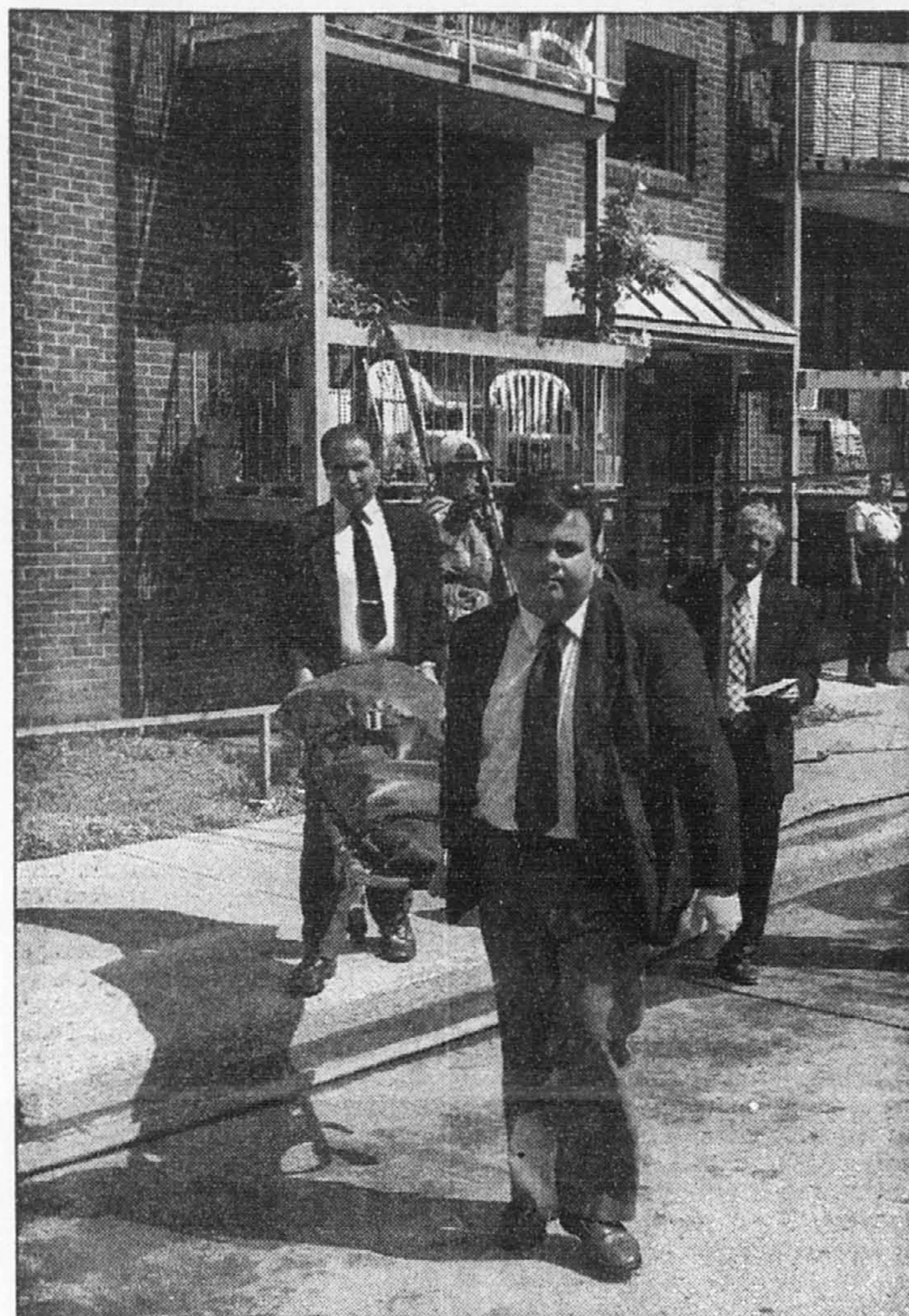
CENTRE ROCKLAND : 341-7810
LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE : 282-9525
PLACE PORTOBELLO BROSSARD : 671-2202
LES GALERIES LAVAL : 681-9090

Le mot du jour ice wine

■ Un lecteur demande s'il existe un terme français pour désigner le « vin élaboré à partir de raisin gelé sur pied ». Selon la Banque de terminolo-

gie de l'OLF, on peut traduire *ice wine* par *vin de glace* ou *vin de gelée*. La seconde appellation sent moins le calque, mais c'est la première que les gens ont adoptée.

— Le vin de glace est populaire l'été.
Paul Roux



Le corps de la victime, trouvé hier matin dans un HLM de la rue Fullum, dans le Centre-Sud de Montréal, a été transporté à la morgue pour fin d'autopsie.

Un incendie camoufle une affaire de meurtre

MARCEL LAROCHE

Un banal incendie dans un logement du Centre-Sud de Montréal aurait servi à camoufler une sordide affaire de meurtre.

C'est en examinant le corps de Robert Orr, 55 ans, découvert dans la chambre à coucher de son petit trois pièces que le coroner s'est aperçu que la victime n'était pas morte asphyxiée, mais qu'elle avait été frappée à la tête avec un objet contondant.

Toute l'affaire a commencé vers 10h45 hier par un début d'incendie dans l'appartement 1 d'un HLM du 2107, rue Fullum, au nord de la rue Ontario. En apercevant de la fumée s'échappant du logement occupé par M. Orr, plusieurs voisins ont vainement tenté d'aller le secourir. « Une voisine et moi, on a essayé de sortir Robert mais c'était impossible. Il avait les deux pieds brûlés et j'ai couru chez moi pour appeler les pompiers et la police », a dit Lise Gauthier, qui habite en face du HLM.

Les pompiers n'ont pris que quelques minutes pour circonscire les flammes. Comme le foyer d'incendie était surtout concentré dans la chambre, ils ont tout d'abord pensé que la victime, un homme malade se déplaçant avec une canne, était morte des suites d'une asphyxie causée par un article de fumée.

BioChem Pharma: la police recherche un récidiviste

MARCEL LAROCHE

En lançant un avis de recherche pour retracer Réal Bastien, un récidiviste en liberté illégale, la police de la CUM tente de donner un nouveau souffle à l'enquête sur les attentats à la bombe commis contre la société pharmaceutique Bio-Chem Pharma.

Depuis cette série d'attentats perpétrés il y a 10 mois aujourd'hui, l'enquête policière est dans une impasse et les poseurs de bombes sont toujours en liberté.

Même si personne n'était disponible à la police de la CUM, hier, pour commenter l'implication de Réal Bastien dans l'enquête sur BioChem, La Presse a appris que cet individu aurait servi d'intermédiaire dans l'achat des explosifs utilisés contre les installations de la société pharmaceutique, à Laval et Montréal.

La série d'attentats survenus le 27 novembre 1997 avait créé tout un émoi, quatre des six bombes ayant explosé avant que les policiers ne réussissent à les désamorcer.

Cinq mois plus tard, la police de la CUM annonçait que les principaux auteurs des attentats étaient sur le point d'être capturés.

Après avoir épuisé toutes les res-

sources à sa disposition, le commandant Douglas Hurley, de la division des crimes contre la propriété du SPCUM, avait déclaré en juillet dernier à La Presse connaître l'identité des principaux suspects, dont trois résidents du West Island n'ayant aucun casier judiciaire.

Il avait même précisé avoir rencontré ces personnes en présence de leur avocat, ajoutant cependant que cette rencontre n'avait rien donné de concret. À mots couverts, le commandant Hurley avait cependant dit qu'il envisageait une autre piste sérieuse pour sortir l'enquête de sa torpeur: trouver celui qui avait fourni les explosifs de type « Cone Pack » utilisés dans les mines et carrières de l'Abitibi.

Or, il semblerait que ce mystérieux personnage serait nul autre que Réal Bastien, un individu de 37 ans en liberté illégale depuis plus d'un an. Il mesure 1m88, pèse 81 kilos, a les cheveux et les yeux bruns.

Or, il semblerait que ce mystérieux personnage serait nul autre que Réal Bastien, un individu de 37 ans en liberté illégale depuis plus d'un an. Il mesure 1m88, pèse 81 kilos, a les cheveux et les yeux bruns.



Réal Bastien

Six plaintes de manoeuvres électorales frauduleuses contre le maire de Longueuil

HUGO DUMAS

Le maire de Longueuil, Claude Gladu, se trouve dans le pétrin à deux mois des élections municipales. La Presse a en effet appris que six plaintes de manoeuvres électorales frauduleuses ont été déposées contre lui, le 20 juillet, par le Directeur général des élections, relativement au financement des élections de 1994.

Les actes reprochés au chef du Parti municipal de Longueuil se sont déroulés au début de septembre 1994, quand la campagne électorale s'est mise en branle. M. Gladu aurait sollicité et recueilli illégalement, à deux reprises, des contributions de 750 \$ destinées au financement de son parti, alors qu'il n'en était pas le représentant officiel.

Selon le constat d'infraction, M. Gladu aurait aussi donné des sommes de 750 \$ en argent liquide à quatre Longueillois — pour un total de 3000 \$ —, en échange d'un chèque personnel au même montant destiné à la caisse électorale du Parti municipal.

« Je n'ai rien à voir avec ça. On m'accuse personnellement et c'est complètement faux. Je n'ai rien donné à personne et je ne suis coupable de rien », a dit M. Gladu lors d'un entretien téléphonique en fin de soirée.

Il soutient que c'est sa fille qui, voulant lui donner un coup de pouce, aurait de son propre chef offert cet argent aux quatre Lon-

gueillois, dont deux étaient des employés de Gladu Sports, le commerce familial. « Elle (sa fille) n'a tué personne. Elle n'a volé personne. Elle voulait simplement m'aider », dit M. Gladu, en ajoutant qu'il n'avait pas demandé à sa fille, résidente de Mont-Saint-Hilaire, de faire ce geste.

Quant aux accusations d'avoir illégalement sollicité et recueilli de l'argent, M. Gladu reconnaît avoir pris les chèques de deux donateurs et les avoir transmis à l'agent officiel de son parti. « Je ne suis pas coupable. Est-ce que j'aurais dû leur demander de porter les chèques directement à l'agent ? » demande le maire Gladu. Il a d'ailleurs l'intention de contester en cour chacune des infractions.

M. Gladu savait ou aurait dû savoir que ses gestes auraient comme conséquence d'aider des citoyens à enfreindre la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, peut-on lire dans les constats d'infraction.

Les faits reprochés ont été portés à la connaissance du Directeur général des élections le 20 août 1997. M. Gladu risque d'avoir à payer des amendes minimales de 100 \$ pour chacune des infractions, plus les frais.

Les deux couples de citoyens impliqués dans le financement illégal ont reconnu leur culpabilité à des accusations d'avoir chacun volontairement versé une somme de 750 \$ au Parti municipal avec l'argent que leur avait remis le maire Gladu.

« Je ne connais pas les lois électorales et j'ai été victime d'une arnaque. J'ai plaidé coupable. J'ai payé, c'est final », se défend Serge Béland, un des quatre Longueillois impliqués dans cette affaire de contributions illégales.

« Je n'ai rien à voir avec ça. On m'accuse personnellement et c'est complètement faux. Je n'ai rien donné à personne et je ne suis coupable de rien. »

« On n'a pas fait d'argent avec ça. On a plaidé coupable et on a reçu une amende il n'y a pas trop longtemps », dit une autre résidente de Longueuil, Johanne St-Laurent, mêlée à l'histoire tout comme son conjoint, Jean-Guy Lamarre.

Aux dernières élections municipales, Claude Gladu avait récolté 19 223 votes, contre 13 921 pour l'ex-maire, Jacques Finet, et 14 041 pour le chef de l'opposition, Gisèle Hamelin.

Cette dernière a dit hier qu'elle n'était pas du tout au courant de l'affaire.

AILES
LES AILES DE LA MODE
BEAUTÉ

Je me fais plaisir

Tout à fait parfait

Avec tout achat de 21 \$ ou plus de produits Clinique, recevez en cadeau une pochette à cosmétiques comprenant : Émulsion hydratante, Mascara naturel soyeux, deux rouges à lèvres, Parfum Happy et Émulsion spéciale pour les mains et le corps.

Une prime par personne, jusqu'au 6 septembre 1998 ou jusqu'à épuisement des stocks.

CLINIQUE

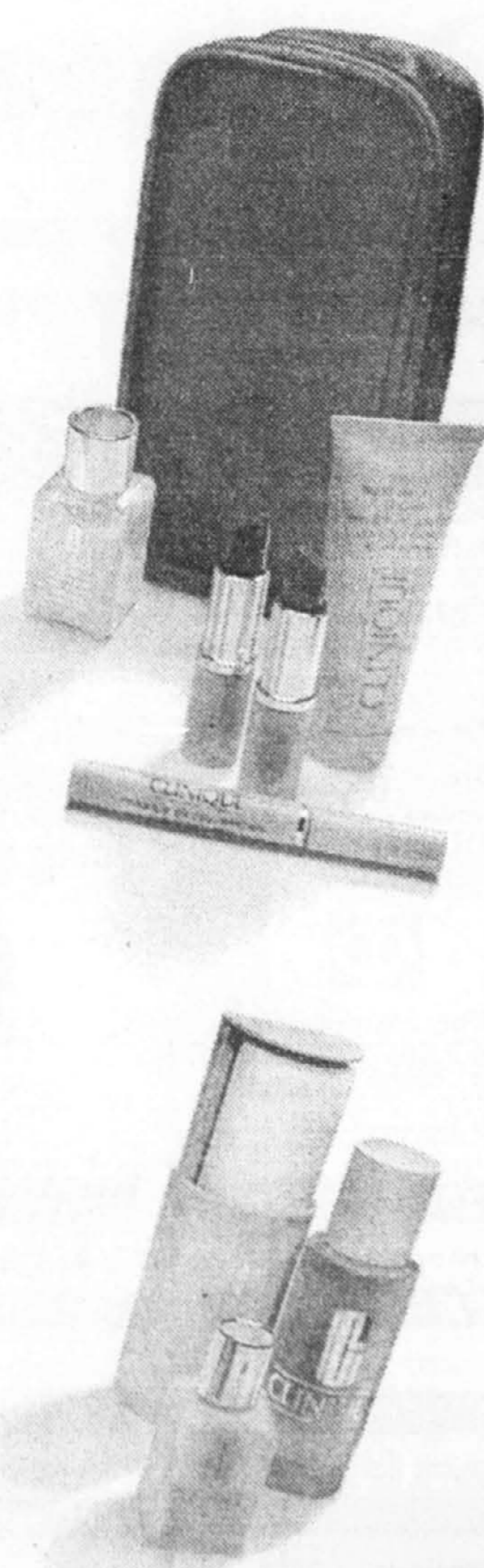
Soumis à des tests d'allergie.
100% sans parfum.

À combiner pour une peau toujours rayonnante:

Savon facial avec porte-savon 14 \$

Lotion clarifiante 14 \$

Émulsion hydratante Tellement différente 15,50 \$



Défilé
automne 1998

Découvrez nos nouvelles collections en assistant à notre défilé du Mail Champlain, le 1^{er} septembre à 19 h ou du Carrefour Laval, le 2^e septembre à 19 h. Réservez votre place!

MAIL CHAMPLAIN
(450) 672-4537

CARREFOUR LAVAL
(450) 682-4537

PLACE STE-FOY
(418) 652-4537

Le maire de Lachine défend son intégrité

MARTIN PELCHAT

Accusé de manoeuvre électorale frauduleuse par le Directeur général des élections du Québec, le maire de Lachine, William McCulloch, réplique que ces « accusations et allégations sont fausses et qu'elles seront énergiquement contestées devant les autorités judiciaires appropriées ».

Dans un communiqué laconique diffusé hier, le maire a confirmé qu'il plaiderait non coupable à cette accusation, qui concerne ses dépenses électorales, en novembre dernier. S'il est reconnu coupable, M. McCulloch peut être déclaré inhabile à siéger pour cinq ans en vertu d'une disposition de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Il risque aussi une amende minimale de 1000 \$. Sa femme, Zoia Kaluska, qui agissait pendant les élections comme son agent officiel, est également visée par le DGE. Elle aussi plaide non coupable. Les deux dossiers seront donc transférés devant la chambre pénale de la Cour du Québec.

M. McCulloch a précisé qu'il entendait poursuivre son mandat et présider comme prévu la prochaine séance du conseil, lundi. « Comme dans toute situation analogue, il nous a été conseillé de ne pas discuter avec la presse des détails spécifiques de notre défense », écrit-il dans un communiqué.

Au ministère des Affaires municipales, on estime que rien n'empêche M. McCulloch de vaquer à ses fonctions étant donné qu'il bénéficie de la présomption d'innocence, tant que son cas n'a pas été tranché par les tribunaux.

Selon le constat d'infraction dressé par le DGE, M. McCulloch aurait gonflé ses dépenses d'élections de 2000 \$ en remettant un chèque de 2400 \$ à un des travailleurs de sa campagne, Michael Bennett, « en lui donnant comme consigne de conserver 400 \$ et de lui remettre 2000 \$ ». M. Bennett n'a pas rappelé *La Presse* hier.

Dans une brève déclaration rapportée hier par *The Gazette*, M. McCulloch affirme : « Vous allez comprendre le contexte politique de cette situation. » Il n'a pas abordé ce sujet dans son communiqué d'hier, mais on soupçonne qu'il fait allusion à ses conflits avec le conseil municipal et surtout avec le directeur général de la municipalité, Robert Bourgeois.

Dans un document déposé au palais de justice de Montréal, on apprend que M. Bourgeois et la greffière de la Ville, Sylvie Aubin, sont les plaignants à l'origine de l'enquête. Le 19 mars dernier, ils ont porté plainte à la police de la CUM, après que le trésorier de la Ville, Marcel Paquin, eut fait part à M. Bourgeois de ses soupçons contre le maire. C'est à M. Paquin que le maire avait remis le 21 janvier son compte de dépenses électorales.

Hier, le porte-parole de la Ville, Pierre Villeneuve, a indiqué que ni l'administration ni les conseillers ne commenteraient l'affaire. Au bureau du DGE, on refuse de dire si l'enquête est terminée.

À la suite de la plainte portée par les fonctionnaires lachinois, l'enquête a été entreprise par la section des fraudes financières du SPCUM, qui a perquisitionné le 22 mai dernier à l'hôtel de ville de La-

chine. Le dossier a par la suite été transféré au DGE à la suggestion de la Couronne, qui a jugé que la poursuite relevait en fait de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Selon un porte-parole du SPCUM, Pierre Verge, le travail de la police est bel et bien terminé. « C'est fermé complètement et transféré à la DGE », dit-il.

Par ailleurs, un vérificateur du ministère des Affaires municipales a entrepris cette semaine à l'hôtel de ville de Lachine son enquête sur les procédures de remboursement des dépenses de congrès et de représentation des élus et des cadres de la Ville. C'est à la demande du maire que cette vérification, qui devrait durer plusieurs mois, a été annoncée par le ministre Rémy Trudel en juillet. Ces dépenses sont au centre d'une vive polémique depuis novembre entre le maire, ses conseillers et le directeur général Bourgeois.

Âgé de 44 ans, M. McCulloch est comptable et propriétaire du restaurant Monsieur Patate. Ancien conseiller municipal, il a fait campagne en promettant de sabrer les dépenses des fonctionnaires et des élus. Il n'a pas tardé à en découdre avec le conseil municipal et avec le directeur général Bourgeois, à qui il a reproché publiquement en novembre d'avoir participé à un voyage à Las Vegas de 7000 \$ pour un congrès d'informatique. M. McCulloch a aussi dénoncé les salaires importants payés aux directeurs de services de la Ville, en particulier à M. Bourgeois.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Multilingue...

Des passants se sont étonnés d'une affiche en quatre langues, sur un mur extérieur du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). La direction de l'établissement indique que cette affiche en français, anglais, espagnol et italien, installée il y a quelque temps, reflète les langues les plus couramment parlées par la clientèle de l'hôpital.

La CSDM pourrait en appeler à la ministre Pauline Marois

MARC THIBODEAU

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) menace de faire appel à la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, pour résoudre le litige qui paralyse actuellement le Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM).

Les commissaires, réunis en conseil hier soir, ont adopté une résolution invitant la ministre à intervenir advenant une « impasse complète des négociations » en cours entre les deux factions qui s'opposent pour obtenir la direction de l'organisme.

La résolution initiale, qui devait finalement être amendée, a été présentée comme une « motion d'ur-

gence » par le chef du Regroupement scolaire professionnel (RSC), Michel Pallascio, qui se trouve aujourd'hui dans l'opposition face au Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO) après avoir longtemps dirigé la CECM.

Pour mettre fin au litige, le RSC demandait que la ministre modifie la Loi sur l'instruction publique de façon à ce que les commissions scolaires soient représentées en fonction de la proportion de leur clientèle défavorisée plutôt qu'en fonction de leur poids démographique.

À défaut, la formation de M. Pallascio suggérait plutôt d'abolir tout simplement le CSIM, qui se charge

de prélever la taxe scolaire, de la redistribuer aux commissions scolaires et de répartir dans les milieux scolaires défavorisés les intérêts provenant des taxes. Selon M. Pallascio, le CSIM est une « croûte bureaucratique » superflue qui pourrait facilement être éliminée.

À l'issue d'une suspension de 30 minutes, le MEMO a proposé d'amender la proposition du RSC de façon à la rendre conditionnelle à l'échec des négociations.

La présidente du MEMO, Diane De Courcy, qui préside la CSDM, a indiqué que le RSC était « trop pressé » de vouloir faire appel à la ministre puisqu'il y a encore espoir, selon elle, de voir le litige se régler. Elle n'a pas précisé ce que

constituerait, à ses yeux, une « impasse complète ».

Kenneth George, conseiller du MEMO, a résumé l'intention des dirigeants de la CSDM en disant que la proposition ainsi amendée constituerait un bon outil de négociation au CSIM.

La résolution modifiée a finalement été adoptée à l'unanimité, le RSC ayant choisi de ne pas s'opposer « vu l'importance du dossier », en dépit du fait que le MEMO « persiste à jouer à l'autruche » en refusant de reconnaître l'existence d'une impasse.

La CSDM réclame quatre postes au comité exécutif du CSIM, dont la présidence, en invoquant le fait qu'elle abrite sur son territoire 72 % de la population défavorisée.

Le changement suggéré par la résolution serait du coup susceptible de favoriser ces aspirations, reconnaît M. Pallascio, qui dit être d'abord préoccupé par la nécessité de régler pour de bon le problème posé par le CSIM. « Ça fait 25 ans que ça dure. Il faut trouver une solution durable », indique-t-il.

Les commissaires ont par ailleurs adopté une résolution visant à finalement doter l'école Charles-Le Moyne, dans le quartier Pointe-Saint-Charles, d'une cour d'école. La CSDM entend procéder par expropriation pour récupérer, au coût approximatif de 400 000 \$, des terrains adjacents à l'école. La procédure pourrait être terminée d'ici quatre mois.

Dormez comme un bébé...

...Après avoir payé le **PLUS BAS PRIX** en ville pour un matelas Sealy ou Simmons, rien de plus facile.

Nous vous offrirons 10 %*

SI VOUS TROUVEZ LA MÊME MARCHANDISE AILLEURS À PLUS BAS PRIX, NOUS RESPECTERONS NON SEULEMENT CE PRIX MAIS NOUS ACCORDERONS UN RABAIS ADDITIONNEL DE 10 %!

Un bonus extra!

- ① LIVRAISON GRATUITE
- ② INSTALLATION GRATUITE
- ③ CADRE DE LIT GRATUIT
- ④ RETRAIT GRATUIT DU VIEUX MATELAS



Sealy Posturepedic



Le plus épais pour 10" plus de soutien et confort.
Le "bonnet" en latex assure une stabilité maximale.
Resorts scissés "Inventaire" vous offrent le meilleur support.

LE CHARMEUR

À partir de 99 \$

CHIRO POSTURE

À partir de 149 \$

ROYALE ULTIMA

À partir de 199 \$

POSTUREPEDIC

À partir de 299 \$

POSTURE DELUXE CLASSIC

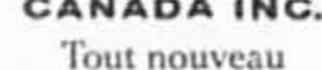
À partir de 349 \$

POSTURE DELUXE ELITE

À partir de 549 \$



SIMMONS CANADA INC.



Tout nouveau profil avec ressorts indépendants pour un confort et un support ultime.

BEAUTYSLEEP EVASION

À partir de 189 \$

BACK CARE ECSTASY

À partir de 299 \$

BEAUTYREST DELUXE

À partir de 379 \$

BEAUTYREST SUPREME

À partir de 499 \$

WORLD CLASS DUAL COMFORT

À partir de 599 \$

BEAUTYREST ILLUSION

À partir de 699 \$

MATELAS «PAYEZ ET EMPORTEZ», À PARTIR DE 369 \$

NE PAYEZ RIEN PENDANT UN AN! ou NOUS PAYONS LA TVQ ET LA TPS*!

De plus... LITS EN LAITON ET EN FER

Plus de 1 000 modèles et couleurs aux plus bas prix garantis!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Centre ROCKLAND 341-7810 Place Portobello BROSSARD 671-2202 Les Galeries LAVAL 681-9090 Les Promenades de la CATHÉDRALE 282-9525

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

Les melons de la Missisquoi

La Pommeraië s'annonce sur la route des vins, entre Stanbridge East et Dunham. Entre l'Orpailleur et les Côtes d'Ardoise. À peine engagé sur le chemin Godbout, c'est tout de suite là, 35 000 pommiers, à flanc de collines. La maison et les bâtiments du pomiculteur sont en contrebas. Un petit kiosque marque l'entrée de la cour, on peut y acheter des... melons!

Pas des pommes. Des melons cavaillons et des prunes. Décidément cette route-là, avec ses vignes et maintenant ses melons, se prend pour une autre, qui serpenterait pleine de soleil et d'insouciance, quelque part en Toscane ou en Provence.

Le cavaillon, du nom de la ville de Provence qui s'en est fait une exclusivité, est un petit melon très sucré, très odorant, une primeur de luxe que les Provençaux ont colonisé (1) en clamant bien haut qu'il n'est de bons cavaillons qu'à Cavaillon. Ils seraient bien scandalisés de le voir pousser ici, au pôle Nord (2)...

Jean-Louis Roy, propriétaire de la Pommeraië, pour se désennuyer de ses 35 000 pommiers, cultivait le rugueux cantaloup que les maraîchers de la région de Saint-Rémi récoltent à la tonne. Pas grand avenir de côté-là. « Tu devrais essayer le cavaillon, lui ont conseillé ses voisins vigneron. Si on a réussi à faire pousser de la vigne, pas de raison que tu ne fasses pas pousser des cavaillons, avec à peu près les mêmes méthodes, en réchauffant la terre, en protégeant les plants avec des toiles de plastique »...

C'était il y a huit ans. Jean-Louis Roy a importé dix graines de cavaillon à 33 sous la graine. Il récolte aujourd'hui 16 000 melons par été, on les trouve dans les épiceries fines de Montréal comme Anjou-Québec, avenue Laurier, où on les paie 3,99 \$ pièce (ceux

qui viennent de Cavaillon pour vrai sont à 7,95 \$!)...

L'idée des prunes aussi, Jean-Louis Roy est allé la chercher en Europe. Dans la vallée de la Loire où il a un ami qui travaille dans un verger expérimental.

— La prune italienne est trop fragile pour le Québec. Ça me prendrait quelque chose de plus rustique...

— Bien sûr, tu connais la Mont-Royal, a tenu pour acquis l'ami Français...

Petite prune bleue, plus ronde que l'italienne, la Mont-Royal couvrait jadis le mont Royal de Montréal. Les Français l'ont importée chez eux. Tandis qu'ici, elle tombait plus ou moins dans l'oubli. Jean-Louis l'a rapatriée. Il en récolte 6000 livres ces jours-ci.

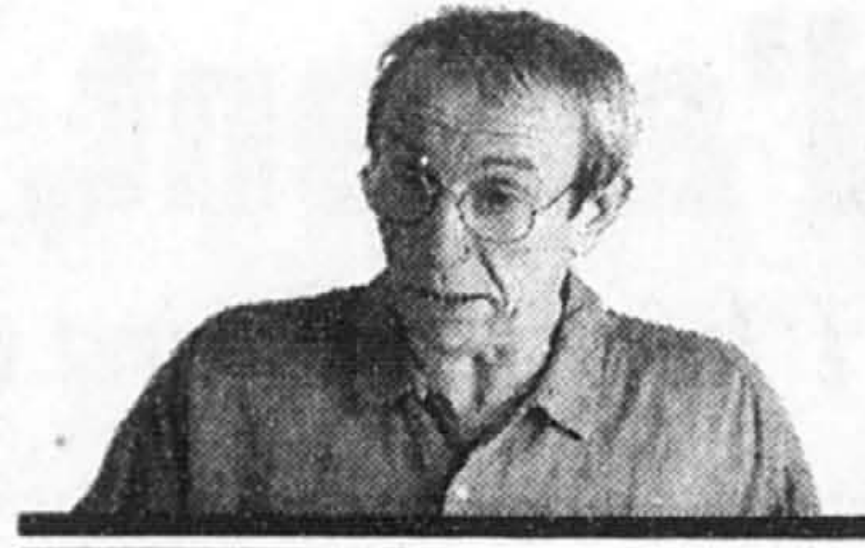
Tout cela pour s'amuser ou presque. Son vrai travail, c'est toujours les 35 000 pommiers.

Je vais vous confier un secret sur la fameuse route des vins, bientôt la route des vendanges, la route de l'Orpailleur et autres vignobles célèbres. Le secret? Le meilleur truc à boire sur cette route n'est pas le vin. Le meilleur truc, et de loin, c'est le jus de pomme de la Pommeraië (3).

Il n'y a rien de surprenant à cela, notez bien. Les pommiers sont ici chez eux, alors que la vigne n'est qu'une touriste. Comme vous.

(1) En réalité, à l'origine, le cavaillon était cultivé beaucoup plus au nord, en Charentes, d'où son autre nom: le Charentais.

(2) Pour les Provençaux, le pôle Nord commence au-dessus de Lyon.



Pierre
FOGLIA

franchises (on dit aussi des bannières).

Provigo ou Métro ou IGA c'est d'abord, c'est avant tout un immense entrepôt central où des acheteurs passent des commandes pour vingt tonnes de bananes, 150 000 boîtes de Q-tips, quatre millions de sacs à poubelle. C'est là que ça se passe. La pub qui vous montre un gentil marchand Métro tout attentionné, c'est rien qu'une pub pour vous faire accroire qu'il vous aime tellement qu'il est lui-même allé cueillir les bananes dans l'arbre. C'est pas vrai.

Tout vient d'un entrepôt où ça joue très dur, et très gros. Le plus souvent sur votre dos.

Votre gentil marchand Métro, Provigo, IGA met sur ses étagères ce que l'entrepôt lui livre. Si l'entrepôt lui livre des pommes Gala de Nouvelle-Zélande ou du Chili, votre gentil marchand ne demande pas pourquoi on ne lui livre pas des pommes du Québec. Il ferme sa gueule. Il vend ce que l'entrepôt lui livre. Pourquoi l'entrepôt n'achèterait pas les pommes du Québec? Toutes sortes de raison. Le prix. La couleur. La commission de l'acheteur...

Un producteur de ma région, président

d'une coopérative de pomiculteurs m'a raconté une discussion musclée dans le bureau du grand boss de l'entrepôt:

— Puisque vous ne voulez pas comprendre, on va vous donner une leçon! (C'est le grand boss de l'entrepôt qui cause). Je vous ai dit des pommes rouges, vertes ou jaunes. Pas rouges et blanches. Pas jaunes et vertes. Toutes rouges, toutes vertes, ou toutes jaunes, c'tu clair tabarnak? Et je vous ai dit tel prix, pas un sou de plus. Vous voulez pas comprendre? Gardez-les vos pommes!

Le président de la coopérative de producteurs n'était pas sorti du parking, que le boss de l'entrepôt avait acheté 100 000 caisses de pommes Gala de Nouvelle-Zélande.

C'est le boss de l'entrepôt qui décide quelle pomme vous allez manger. Quelle couleur. Au meilleur prix du marché mondial, bien sûr.

On ne produit pas de super fruits au Québec. Because le climat. Pas de pêches, pas d'abricots du tout, peu de prunes, presque pas de cerises. Rien. Sauf des fraises, des framboises, des bleuets pour le folklore, et des pommes. On a les meilleures pommes du monde. Dures, juteuses, la Lobo, la Paulared, la Spartan, surtout l'excellente McIntosh et mes deux préférées, les tardives Cortland et Empire.

Vous ne connaissez pas la Empire? M'étonne pas. On en trouve rarement au Métro, au IGA, au Provigo. Vous ne connaissez pas la Empire, une des meilleures pommes « au couteau » qui soit et qu'on cueille ici, dans les collines près de chez moi, mais vous connaissez la médiocre Gala de Nouvelle-Zélande.

C'est juste pour vous souligner que mondialisation ça ne veut pas dire « meilleure qualité du monde au meilleur prix ». Ça veut dire le meilleur profit du monde pour l'entrepôt.

Léa Pool déboutée en Cour supérieure

Elle devra reconnaître la contribution d'Isabelle Raynauld à Emporte-moi

YVES BOISVERT

Bien malgré elle, la cinéaste Léa Pool devra reconnaître la contribution de la scénariste Isabelle Raynauld à son dernier film, *Emporte-moi*, qui doit sortir cet hiver.

Trois arbitres ont conclu à l'unanimité le 28 mai que le scénario du plus récent film de Mme Pool reproduit « des éléments créatifs essentiels » d'un scénario écrit par Mme Raynauld, *La Nuit d'Antoinette*. Ils concluent qu'elle a droit à une mention au générique comme « collaboratrice au scénario » et à 18 % des cachets d'écriture et des redevances dus à Mme Pool (ou d'autres) à titre de scénariste.

La cinéaste soutient qu'*Emporte-moi* est une oeuvre originale qui puise sa source dans une de ses oeuvres précédentes, *Rispondetemi*. Estimant que les arbitres avaient ignoré cette preuve, elle a déposé une requête en Cour supérieure au mois de juin pour faire annuler cette décision, contribuant ainsi à rendre publique l'affaire, jusque-là secrète.

Dans un jugement rendu hier, le juge Jacques Dufresne, de la Cour supérieure, rejette la requête de Mme Pool et de Cité-Amérique Cinéma-Télévision, productrice d'*Emporte-moi*. Il homologue la décision arbitrale et lui donne force de loi.

Mme Pool et Cité-Amérique n'ont pas réussi à démontrer que les arbitres ont fait une erreur sérieuse.

Rien n'indique qu'ils n'ont pas tenu compte de toute la preuve. Par ailleurs, ils ont bien fait de se référer au Guide d'arbitrage de crédit de la Sardec, qui fait autorité dans le milieu, même si personne ne le leur avait demandé, estime le juge.

De fait, constate le juge Dufresne, Mme Pool et Mme Raynauld ont laissé toute latitude aux arbitres (elles en ont choisi chacun un et ces deux-là ont choisi le troisième). Elles avaient même convenu à l'avance de ne prendre aucun recours pour contester la décision, quelle qu'elle soit.

C'est en décembre 1997 que Mme Raynauld a lu le scénario d'*Emporte-moi*, signé Léa Pool, avec la collaboration de Nancy Huston. Radio-Canada devait participer à la production et a demandé l'avis de certaines personnes, dont Mme Raynauld.

Elle a estimé que Mme Pool avait repris plusieurs détails de son propre scénario, *La Nuit d'Antoinette*, écrit en 1989 mais jamais filmé. Mme Raynauld, professeur de cinéma à l'Université de Montréal, reconnaît qu'*Emporte-moi* reflète l'univers de Léa Pool et n'a jamais parlé de « plagiat ». Mais le fait est que Mme Raynauld avait fait lire à Léa Pool *La Nuit d'Antoinette*, en 1995. Après avoir constaté ces ressemblances troublantes, Mme Raynauld a rencontré à plusieurs reprises la cinéaste pour tenter de régler l'affaire. Il fut convenu de soumettre l'affaire à trois arbitres.

« Nous espérons seulement maintenant que Cité-Amérique va donner suite à la décision », a dit hier Me Daniel Payette, avocat de Mme Raynauld.

Dans un communiqué publié hier soir, Mme Pool « déplore amèrement » la décision du juge. « Le film *Emporte-moi* est une oeuvre autobiographique qui s'inscrit dans la continuité de la démarche cinématographique de Léa Pool. Pour (...) la cinéaste, cette réalité est incontournable », affirme le communiqué.

Robert Libman candidat à la mairie de Côte-Saint-Luc

L'ancien chef du parti Égalité, Robert Libman, qui est directeur au Québec de l'organisme B'Nai Brith du Canada, annoncera lundi sa candidature à la mairie de Côte-Saint-Luc, en remplacement du maire Bernard Lang.

Interrogé par *La Presse*, M. Libman a indiqué qu'il convoquera les journalistes à une conférence de presse, lundi, pour leur annoncer officiellement son intention. M. Libman connaît bien les dossiers de la petite municipalité située à l'ouest de Montréal, qu'il a représentée pendant près de cinq ans à l'Assemblée nationale.

M. Lang avait annoncé la semaine dernière qu'il quittera la scène politique au terme de son mandat, le 1er novembre, après un règne ininterrompu de 22 ans.

Jusqu'à
50%
de rabais

sur les essentiels de la rentrée pour l'environnement des étudiants



Candace Jacobs
Étudiante, St-Lambert
Gagnante du concours
Mannequin d'un jour



50% de rabais

Serviettes Emperor. Serviette de bain, essuie-mains et débarbouillette. Nos prix cour. 7,99 \$ à 15,99 \$
En vente 3,99 \$ à 7,99 \$



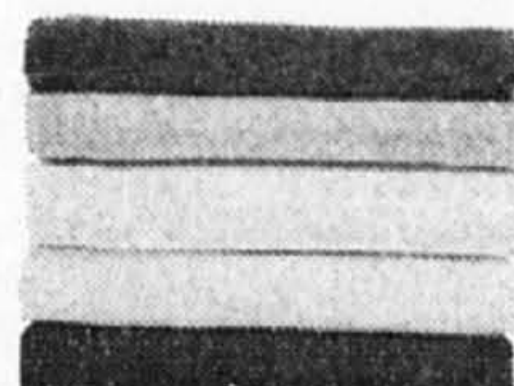
40% de rabais

Vaisselle Eaton Home aux motifs fins de série. Nos prix cour. 17,99 \$ à 27,99 \$
En vente 10,79 \$ à 16,79 \$



25% de rabais

Édredon « Classic ». Bourre 100 % polyester. Une place, deux places-grand et très grand. Nos prix cour. 59,99 \$ à 99,99 \$
En vente 44,99 \$ à 74,99 \$



40% de rabais

Draps et taies en finette, de tons unis. Une place à très grand. Nos prix cour. 16,99 \$ à 42,99 \$
En vente 10,19 \$ à 25,79 \$



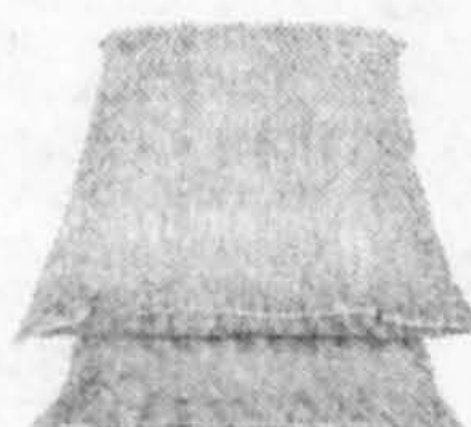
30% de rabais

Batterie de cuisine 8 pièces T-Fal à surface anti-adhérente. Notre prix cour. 199,99 \$
En vente 139,99 \$



10% de rabais

Sélection de petits électroménagers
Grille-pain Moulinex à 2 fentes. Notre prix cour. 49,99 \$
En vente 44,99 \$
Cafetière 12 tasses Philips. Notre prix cour. 47,99 \$
En vente 43,19 \$
Bouilloire 2 litres Black & Decker. Notre prix cour. 27,99 \$
En vente 25,19 \$
Four grille-pain Black & Decker. Notre prix cour. 79,99 \$
En vente 71,99 \$
Fer à repasser « Comfort 100 » Philips. Notre prix cour. 26,99 \$
En vente 24,29 \$



Offre spéciale

Paquet de 2 oreillers « Classic ». Choix de maintien souple, mi-ferme ou ferme. Si achetés séparément 16,99 \$ ch.
2 pour 19,99 \$

Offres en vigueur jusqu'au 30 août 1998. La Solderie des manufacturiers et les centres de liquidation sont exclus de ces offres. Rabais sur les prix courants étiquetés sauf indication contraire.

Actualités

Le CHUM, à court d'argent, bute sur la régie

À défaut des 35 millions réclamés, l'hôpital devra réduire les services aux patients

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

À défaut d'un ajout budgétaire de 30 à 35 millions de la part du ministère de la Santé, le CHUM devra réduire les services aux patients, soutiennent les dirigeants de l'hôpital.

Pis encore, affirme la directrice générale de l'établissement, Cécile Cléroux, le sous-financement du CHUM risque de l'empêcher de jouer son rôle de chef de file dans les domaines de l'enseignement et de la recherche.

« Sans argent, on va totalement perturber notre mission de bâtir un centre hospitalier universitaire d'envergure internationale. On ne pourra pas le faire lever de terre », a-t-elle déclaré lors d'une entrevue téléphonique, hier. Selon Mme Cléroux, le rôle du CHUM dans le domaine des services ultraspecialisés a été sous-évalué lors de la fusion de l'Hôtel-Dieu, de Notre-

Dame et de Saint-Luc, ce qui cause à l'hôpital un manque à gagner d'environ 20 millions par an.

Quant aux économies découlant de la fusion des trois hôpitaux, elles auraient été surestimées de 15 millions, ce qui donne un sous-financement total de 35 millions.

« S'il n'y a pas d'ajustements, on va devoir réduire l'assiette de services », soutient Mme Cléroux, qui juge prématurée toute spéculation quant à l'endroit où pourrait tomber le couperet.

À la fin juin, le conseil d'administration du CHUM annonçait qu'il demanderait à la régie et au ministère de la Santé de faire « les

ajustements budgétaires requis pour assurer la stabilité et le progrès du CHUM ». Le conseil anticipait un déficit de 24,2 millions cette année, pour un déficit accumulé de 80 millions.

Les demandes du CHUM ont été transmises lors d'une rencontre, le 5 juillet, à laquelle assistaient le ministre de la Santé, Jean Rochon, de même que la sous-ministre Lise Denis, Mme Cléroux et le directeur de la régie régionale de la santé de Montréal-Centre, Marcel Villeneuve. Selon Mme Cléroux, il a été convenu au sortir de cette rencontre de créer un comité tripartite (CHUM-régie-ministère), afin de se pencher sur les problèmes particuliers que vit le CHUM.

Toutefois, dans une lettre transmise à Mme Cléroux le 13 juillet et dont *La Presse* a obtenu copie, M. Villeneuve écrit : « Le seul budget dont vous disposez est celui que la régie régionale vous a transmis le

24 avril 1998. Aussi, en aucun temps vous n'êtes autorisée à escompter dans votre planification budgétaire le rehaussement en tout ou en partie que vous demandez. »

D'une lettre à l'autre

« La lettre de M. Villeneuve ne reflète pas l'issue de la rencontre du 5 juillet », a maintenu hier Mme Cléroux, qui a répondu à son homologue le 5 août, dans une lettre où elle décrit le CHUM comme étant « à la croisée des chemins », ajoutant que l'hôpital a besoin d'un « cadre équilibré et adapté » à son mandat de chef de file dans les domaines des soins ultraspecialisés, de l'enseignement, de la recherche et de l'évaluation des technologies, sous peine de conséquences « sérieuses pour l'évolution de la médecine au Québec, notamment en égard à l'équilibre précaire qui existe entre nos institutions de souche anglophone et celles de souche

francophone ».

En l'absence de Marcel Villeneuve, en vacances, le directeur des finances de la régie, René Rouleau, a indiqué à *La Presse* que la régie était obligée de demander au CHUM de se conformer au budget qui lui a été alloué au printemps. « On ne peut pas autoriser des budgets que l'on n'a pas, a-t-il expliqué. On est prêt à être un peu tolérant, mais on ne peut pas laisser aller la situation financière. »

La balle est donc dans le camp du ministère. Jointe en fin de journée, l'attachée de presse du ministre Rochon, France Amyot, n'était pas en mesure de commenter les intentions de son patron.

Mme Cléroux se montre relativement confiante. « Nous croyons sincèrement que M. Rochon a été sensible à nos demandes, sinon, il n'y aurait pas de comité tripartite », a-t-elle dit.

Assemblée extraordinaire du conseil municipal sur les finances de Montréal

GILLES GAUTHIER

Le comité exécutif de la Ville de Montréal s'est plié hier à la requête de l'opposition de convoquer pour le 28 septembre une assemblée extraordinaire du conseil municipal afin de tenir un débat et interroger les fonctionnaires sur les finances de la municipalité et les ententes financières avec le gouvernement du Québec.

« C'est une belle victoire obtenue à force d'insister », a déclaré hier le conseiller municipal Pierre Goyer, du parti Équipe Montréal de Jean Doré. Il a rappelé qu'une semblable assemblée tenue le 17 août avait avorté et qu'une motion adoptée à la fin de l'an passé et exigeant qu'une commission du conseil suive l'évolution du budget avait été ignorée. Et surtout que l'administration Bourque avait refusé au printemps qu'une telle réunion extraordinaire ait lieu.

Il rappelle aussi qu'un bilan de la situation financière de la Ville, tracé en date du 15 août, sera rendu public au milieu de la semaine prochaine. Une rumeur veut que le « trou » dans les prévisions budgétaires de l'année en cours s'élève encore à une quinzaine de millions. « Il n'y a plus de marge de manœuvre et l'administration dépense sans compter en prévision des élections », soutient le conseiller du district de Saint-Édouard.

Une assemblée régulière se tiendra le 14 septembre et celle du 28 septembre sera en principe la dernière avant le scrutin. Le président du conseil, Luc Larivée, avait mis fin sans explication à l'assemblée du 17 août et M. Goyer pourrait inviter les autres membres de l'opposition majoritaire à contester systématiquement ses décisions.



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Un jardin de curé d'autrefois

Pour découvrir la nature en milieu urbain, les Montréalais sont invités à visiter le Jardin de curé réinventé, réalisé par des finissants en horticulture de l'école Louis-Riel, en collaboration avec l'éco-quartier Villeray, sur les terrains du Patro Le Prévost. Semés, entretenus et récoltés par le curé, ces jardins traditionnels, remplis de plantes médicinales, alimentaires, herbes aromatiques, fleurs à couper, arbustes à fruits et plantes ornementales, permettaient la promenade dans les allées en croix. En compagnie des étudiants Mathieu Royal et Syriame Clément, qui ont contribué à la réalisation du projet, Carolle Clément, coordonnatrice de l'éco-quartier, et Sylvain Lachance, conseiller Vision Montréal de Villeray, ont inauguré lundi le jardin.

Les Lavallois invités à participer aux projets du millénaire

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'administration municipale de Laval fait appel à la population afin qu'elle fournisse des idées à la Corporation lavalloise des projets du millénaire pour l'aider à mettre sur pied son programme spécial pour souligner l'an 2000.

Cette corporation est composée de 16 membres provenant de différents secteurs (scolaire, sportif, culturel et religieux). L'opposition à l'hôtel de ville est représentée par Maurice Clermont. Après le maire Gilles Vaillancourt, M. Clermont est l'élu qui compte le plus d'années d'ancienneté au conseil.

Le président de la corporation, le conseiller Richard Goyer, a souligné qu'il comptait beaucoup sur la contribution de la population pour organiser de nombreuses activités. « La population et les responsables de différents organismes de notre communauté ont largement contribué à faire de Laval un modèle unique au Québec. C'est pourquoi nous souhaitons que les Lavallois, individuellement ou en groupe, s'engagent dans cet événement particulier qui marquera l'histoire et dont l'importance apparaîtra clairement au fur et à mesure que nous nous rapprocherons de l'an 2000 », a précisé M. Goyer.

Il a aussi tenu à préciser que toute activité ou tout projet particulier présenté devra démontrer qu'il s'inscrit bien dans le cadre de vie des Lavallois, et qu'il respecte la capacité de payer de la population. Ces projets devront s'inspirer de la thématique du passage au troisième millénaire et réunir toutes les conditions de réalisation, incluant le financement.

Têtes d'affiche

■ Plus d'une cinquantaine de personnes pourraient participer à des activités de coopération internationale l'été prochain (de la mi-juin à la mi-août 1999) en s'inscrivant aux programmes d'échange interculturel de Carrefour canadien international, qui planifie des séjours de deux mois en Afrique francophone, pour des groupes de sept à huit personnes. Tout en partageant le mode de vie de leurs hôtes, les personnes sélectionnées s'intégreront à la main-d'œuvre locale pour la réalisation de projets de développement communautaire mis de l'avant par les Africains. Renseignements : Carrefour canadien international, 912, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1L2. Tél. 528-5363, poste 27.

Johnson, et Gilles Dupeppe, chef du Bloc Québécois, qui seront de la partie. Coût : 125 \$. Renseignements : 848-0666.



Chantal Morasse

■ La veille même de son entrée en fonction comme présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval, le 24 septembre, Chantal Morasse, qui fut la première femme à diriger une importante firme de génie civil

au Québec (Gendron Lefebvre Teccult) sera la conférencière du premier déjeuner causerie de la chambre de commerce lavalloise (23 septembre). Spécialiste du domaine du traitement de l'eau potable, Mme Morasse a assumé la gérance de la construction et la surveillance des travaux à l'usine d'épuration de La Pinière, à Laval. Renseignements : (450) 682-5255.

■ Les chefs de familles monoparentales ou parents célibataires qui en ont les moyens, pourraient profiter d'un séjour en pleine nature, à l'occasion du week-end de la fête du Travail (du vendredi 4 septembre au dimanche 6 septembre) au lac Dumouchel, dans l'Outaouais. Organisé par Célibation, ce séjour en plein air peut se vivre dans un chalet ou en camping. Les coûts varient selon les options, de 50 \$ à 155 \$ par personne. Renseignements : 990-3934.



Roland Leclerc

et dans la région des Grands Lacs en Afrique. Denis Niquette, chroniqueur à la circulation à CFGL, et

Éric Arson, animateur à CKOI, agissent comme patrons d'honneur de ce tirage annuel, qui aura lieu le 26 novembre. Coût : 100 \$. Renseignements : (450) 659-7313, ou (sans frais) 1-800-268-7880. Terre sans frontières tire près de 60 % de son financement du public, et se préoccupe de santé, de nutrition, d'alimentation en eau, d'éducation et d'évangélisation.

■ Les personnes affligées du syndrome de fatigue chronique, une affection bien mal comprise, pourront mieux comprendre cette maladie et trouver des conseils pour améliorer graduellement leur état de santé, en assistant à une soirée d'information organisée par Oasis et devant avoir lieu le mardi 8 septembre, à 18 h 30, au CLSC du Plateau Mont-Royal, 4689, avenue Papineau. Coût : 2 \$. Renseignements : 277-5541.

■ Trois activités cyclistes regroupées sous le thème *Cyclo-défi Via Rail Canada* et commanditées par le gouvernement du Canada, dont une à l'invitation du grand public (périple Montréal-Ottawa) le samedi

29 août, auront lieu samedi et dimanche. Les profits des commandes amassées par les participants iront à l'Association québécoise de la fibrose kystique. Samedi également, mais à Québec, 125 cyclistes d'élite participeront à une compétition nocturne. Et dimanche, 150 cyclistes d'élite partiront de la gare du Palais de Québec pour rejoindre Montréal, via le chemin du Roy. Renseignements : 830-1373.



Suzanne Lapointe

■ Vie nouvelle, un groupe d'entraide pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches, organise un premier colloque intitulé *J'apprends à vivre le cancer au quotidien*. Prévu pour le vendredi 30 octobre, ce colloque qui se tiendra à l'hôtel du Parc, sera également l'occasion de lancer, sous la présidence d'honneur de Suzanne Lapointe, des brochures portant sur le thème du colloque. Coût d'inscription : 25 \$. Renseignements : 843-2611, poste 5000.

Montréal métro

« Il n'y en aura pas, de Loblaws »

Le maire Pierre Bourque met fin à un « faux débat artificiel »

ERIC TROTTIER

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, s'est engagé hier à tout faire pour empêcher l'implantation d'un magasin d'alimentation Loblaws sur les terrains de la cour Papineau appartenant au Canadien Pacifique, dans le Plateau Mont-Royal.

Considérant toutefois que ce débat est « artificiel », le maire refuse de mettre sur pied un groupe de travail qui devrait définir la vocation des terrains de la cour Papineau, comme le lui a demandé le ministre d'État à la Métropole, Robert Perreault.

« J'ai rencontré tous les marchands des avenues du Mont-Royal et Laurier, a déclaré le maire Bourque à *La Presse*. Je leur ai dit qu'il n'y aura pas de Loblaws. J'ai aussi répondu au ministre Perreault, qui connaît bien ma position. C'est un faux débat parce qu'il n'y a aucun projet de déposé au sujet d'un Loblaws ; je ne sais pas pourquoi ils reviennent toujours avec ça... »

Le maire Bourque a répété qu'il souhaitait que les terrains appartenant au Canadien Pa-

cifique aient une vocation résidentielle, lorsqu'ils auront été achetés.

« J'ai toujours été clair sur le sujet, poursuit M. Bourque. Je ne peux pas être contre le développement de la ville, mais ces terrains-là sont pour moi voués à l'habitation. Il y a l'avenue Laurier qui est une rue commerciale en pleine effervescence, l'avenue du Mont-Royal, ainsi que l'avenue Papineau et tous ses problèmes de circulation ; dans ce contexte, je ne vois pas de grande surface dans ce secteur. Sauf que moi je ne peux pas dire que je refuse des projets. Mais si les gens n'en veulent pas (de Loblaws), il n'y en aura pas... »

— Vous en faites un engagement électoral ?
— Mais certainement !

Le maire prend donc le parti des résidents du Plateau Mont-Royal, furieusement opposés à la venue d'un commerce qui risquerait selon eux (et selon le ministre Perreault) de tuer la chimie complexe qui fait que ce quartier est le plus recherché à Montréal, depuis plusieurs années.

Lorsqu'on lui demande quels sont les moyens qu'il entend prendre pour éviter l'implantation d'un Loblaws, le maire répond : « Premièrement, je n'ai jamais entendu parler de la vente de ces terrains à Loblaw. Et puis si ça se réalisait, Loblaw aura besoin de l'accord de la Ville. Le processus est très long. Pour l'heure, on ne sait même pas quel est l'état des sols ; il faut donc voir si les terrains sont contaminés. Il faut aussi changer le zonage. Durant tout ce processus, il va y avoir des consultations publiques. C'est pour cette raison que je dis que le débat est artificiel... »

Mais précisément, quels sont les moyens que la Ville peut prendre pour rassurer les citoyens du Plateau (qui craignent toujours d'être mis devant le fait accompli) ?

« Écoutez, je vous dis que je vais faire en sorte de favoriser l'habitation dans ce secteur. Je suis bien prêt à participer à une table de concertation, mais je ne veux pas en faire un débat électoral, car il n'existe aucun projet concret en ce moment. Je trouve ça dommage que certains veuillent provoquer un débat à deux mois des élections alors qu'il n'y a même pas de projet. »

Pour sa part, le ministre Perreault, qui demandait mardi au maire Bourque de cesser d'être ambigu sur cette question, l'a dénoncé hier dans un communiqué publié par son cabinet. Selon le ministre, le maire Bourque « joue avec les mots » et prend une position inacceptable. « Le maire tergiverse, refuse d'exprimer une position claire et surtout laisse la porte ouverte à un projet commercial dont les citoyens ne veulent pas », a déclaré le ministre, qui défie le maire de signer le texte d'engagement soumis aux candidats à la mairie par le comité de citoyens et de commerçants du Plateau opposés au géant de l'alimentation.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Art populaire, art mural

Une murale « graffiti », réalisée par un adolescent de 16 ans, a été inaugurée hier sur le mur Est du théâtre Denise-Pelletier, boulevard Morgan. L'artiste ? C'est Guillaume Ennis, le concepteur de l'oeuvre dans le cadre du programme « graffiti 98 » de la Ville de Montréal. Ce projet, piloté par l'éco-quartier Maisonneuve, avait comme objectif de freiner de manière positive le phénomène du graffiti urbain en permettant aux jeunes d'exprimer leur talent sur une surface bien à eux.

Les locataires de l'Office municipal d'habitation demandent l'intervention d'un médiateur

HUGO DUMAS

Les déchets s'accumulent dans les habitations à loyer modique de Montréal et certains locataires se plaignent des mauvaises odeurs qui s'échappent des sacs verts.

Devant cette situation, la Fédération des locataires de HLM du Québec (FLHLMQ) demande au ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, de nommer un médiateur pour tenter de régler au plus vite cette grève qui entre dans sa quatrième semaine.

« Nous sommes convaincus que le conflit va s'éterniser et ceux qui en souffrent, ce sont les locataires et en grande majorité des personnes âgées. C'est pourquoi nous voulons qu'un médiateur soit nommé », soutient le coordonnateur de

la FLHLMQ, Robert Pilon.

Depuis le 28 juillet, les 145 cols bleus syndiqués de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) sont en grève. Ils réclament la semaine de travail de quatre jours et le même traitement que leurs confrères de la Communauté urbaine de Montréal et de la Ville de Montréal. Trois conciliateurs se sont déjà succédé au dossier. Et ce processus est beaucoup trop lent, selon la FLHLMQ.

« L'Office a cadencé les chutes à déchets dans certaines tours d'ha-

bitation, les locataires doivent donc aller porter leurs déchets à la rue, souligne Robert Pilon. Ça peut paraître banal, mais pas pour une personne âgée à mobilité très réduite. »

La FLHLMQ réunit 150 comités de locataires de HLM, dont 60 à Montréal. Selon M. Pilon, les porte-parole des comités de Montréal n'osent pas parler publiquement, car ils ont peur de subir des représailles.

Mais, tant du côté syndical que patronal, la venue d'un médiateur nommé par le gouvernement n'apparaît pas du tout comme une bonne solution.

« Les conciliateurs font un bon travail. Ce sont des professionnels et c'est un processus intelligent, soutient le représentant syndical

des cols bleus, Michel Fontaine. Il faudra commencer par avoir un premier face-à-face avec les dirigeants de l'Office. On ne voit donc pas la nécessité de nommer un médiateur. »

Le directeur du Service de la gestion des immeubles de l'OMHM, Michel Perreault, partage sensiblement le même avis. « Il faut laisser la chance au nouveau conciliateur de pouvoir regarder le dossier. Il y a de la place pour la négociation avant l'intervention du gouvernement. Nous n'envisionons pas la médiation pour l'instant », dit-il.

M. Perreault admet que la grève des cols bleus cause des inconvénients aux locataires, mais affirme que leur sécurité n'est pas menacée. « Il n'y a pas d'accumulation d'ordures », dit-il.

Un million de coups de pouce à l'Accueil Bonneau

HUGO DUMAS

La fondation J.A. de Sève a donné mardi un gros coup de pouce d'un million pour les travaux de reconstruction de l'Accueil Bonneau, faisant ainsi gonfler le total des dons recueillis à 2,6 millions.

« C'est beaucoup plus qu'un coup de pouce. C'est bien des pouces », lance joyeusement la présidente du conseil d'administration de l'Accueil Bonneau, Jacinthe Bouchard.

L'objectif de la campagne de financement de l'Accueil Bonneau avait initialement été fixé à 2,5 millions. Ce montant vient tout juste d'être dépassé grâce au don de la fondation. « Le coffrage de béton de l'Accueil est coulé, les fondations sont faites et la plomberie est commencée : les travaux vont très bien », poursuit Mme Bouchard. Les structures métalliques qui formeront la charpente du nouveau bâtiment doivent être livrées lundi. Et la date de réouverture du refuge demeure inchangée : le 15 octobre.

Du côté de la fondation J.A. de Sève, on préfère être discret sur toute l'affaire.

Python en cavale !

Un automobiliste qui empruntait l'autoroute 10 en direction de Montréal a eu la surprise de sa vie, hier matin, en apercevant un gros python, immobilisé en bordure de la chaussée, à la hauteur du boulevard Milan.

Intrigué, il immobilise sa voiture et constate effectivement la présence d'un python de deux mètres de long, qui ne bougeait cependant plus. Appelée sur les lieux, la Sûreté du Québec a dû demander l'aide de spécialistes du Biodôme de Montréal, qui ont constaté la mort du reptile vers 10h.

Deux morts dans une explosion à Valleyfield

HUGO DUMAS

Deux travailleurs de la compagnie Philips Environnement — anciennement connue sous le nom de Sanivan — sont morts, hier soir, à la suite d'une explosion survenue pendant un transbordement d'acide sulfurique sur les terrains d'une usine produisant du zinc, à Valleyfield.

La déflagration s'est produite vers 18 h 50, sur les terrains de la compagnie Zinc Électrolytique du Canada, située au 860, boulevard Cadieux. Les deux ouvriers pompent de l'acide sulfurique derrière un camion de récupération de produits industriels lorsqu'un couvercle de métal a volé en éclats, les frappant de plein fouet.

Un des employés est mort sur le coup et l'autre a été transporté au centre hospitalier régional du Suroît de Valleyfield, où sa mort aurait été constatée. Un opérateur des services ambulanciers a confirmé la mort des deux travailleurs.

« Il n'y a pas eu de feu ni de déversement de produits dangereux. L'explosion s'est limitée à un petit territoire », explique brièvement le sergent André Reid, de la sûreté municipale de Valleyfield, distribuant l'information au compte-gouttes.

Selon M. Reid, personne d'autre n'aurait été blessé. Un périmètre de sécurité a été rapidement dressé et les pompiers n'auraient pas eu à intervenir.

Le coroner Marcel Clément et des enquêteurs la CSST détermineront les causes exactes de l'accident.

SOFT-FLEX
TOUT-CONFORT

A Gold

Doubleure Cambrelle

Semelle intérieure en cuir

Empeigne en cuir

Semelle tout-confort cousue

Noir ou brun.
Pointures 7 à 13. Ord. \$90
SEULEMENT \$59⁹⁹

960, Ste-Catherine O. 866.7711 • Centre Fairview Pte-Chaire 695.9171 • Carrefour Label 687.1482 • Centre Rockland 341.1441 • Promenades St-Brimo 653.1220 • Galeries d'Anjou 353.5050 • La Place Vertu 333.8515 • Mail Champlain, Brossard 466.2944 • Place Ste-Foy, Québec 418.650.0221 • Pour commandes téléphoniques de l'extérieur, composez sans frais 1.888.622.GOLD

3000\$ d'amende pour l'avocat Jean F. Cordeau

YVES BOISVERT

L'avocat Jean F. Cordeau, de Laval, a été condamné à verser 3000 \$ par le comité de discipline du Barreau pour avoir trahi un engagement pris devant la cour et une avocate de la Couronne.

M^e Cordeau, un avocat de 17 ans d'expérience, s'est avoué coupable de deux infractions déontologiques : ne pas avoir soutenu l'autorité du tribunal et avoir trompé ou « surpris la bonne foi » de M^e Éliane Perreault, de la Couronne.

M^e Cordeau représentait en 1994 et 1995 un homme faisant face à

quatre accusations d'ivresse au volant. L'homme avait deux dossiers à Joliette et deux à Montréal. M^e Cordeau s'était engagé envers M^e Perreault à rapatrier les dossiers de Joliette à Montréal, afin que son client s'avoue coupable de tous en même temps. Il avait même pris cet engagement devant le juge Yves Lagacé, de la Cour du Québec.

Mais voilà, sans avertir personne, M^e Cordeau a fait régler en douce les deux dossiers de Joliette, peut-être pour inciter la cour à Montréal à imposer une peine plus clémente. M^e Perreault a cependant découvert la manigance et l'a expo-

sée au juge Lagacé, qui piqua une sainte colère.

Devant le comité de discipline des avocats, M^e Jacques Bouchard représentait l'avocat Cordeau. Il a demandé la clémence du comité, expliquant que son client avait reconnu ses fautes déontologiques, les premières à son passif.

Le syndic nommé spécialement dans cette affaire pour poursuivre M^e Cordeau était le criminaliste Christian Desrosiers. Celui-ci a dit au comité que le client de Cordeau, en définitive, a été mal servi par ce stratagème, puisqu'il a écopé des amendes totales de 2700 \$ et six

mois de prison. Selon M^e Desrosiers, la peine aurait été moindre si M^e Cordeau avait respecté l'engagement initial.

Il a suggéré au comité d'infliger une réprimande et une amende de 600 \$ à M^e Cordeau.

M^e Bouchard a plaidé que son client avait été suffisamment puni par la couverture médiatique de cette histoire. Cela lui a nuï et il a dû démissionner de son poste de juge municipal à temps partiel à Beauharnois, en 1996. Il recommandait une simple réprimande.

Le comité de discipline, présidé par M^e Claude G. Leduc, n'est pas

d'accord avec ces suggestions. La réprimande ne doit servir que dans les cas les plus bénins. Or, le manquement de M^e Cordeau est « grave », selon le comité. Il a manqué à son devoir fondamental d'officier de justice. L'avocat, ajoute le comité, ne doit pas user de procédés déloyaux envers ses confrères. M^e Cordeau a été l'objet d'articles de journaux. Mais « c'est là ce à quoi s'expose quiconque contrevient à la loi », écrit le comité.

Une amende totale de 3000 \$ apparaît donc raisonnable aux yeux du comité et de nature à servir d'exemple pour la profession.

STAR CHOICE La télé par satellite

Pour environ

\$1 par jour*

ou \$25 par mois avec le programme de paiement par mensualités de la carte de crédit RadioShack et Choix Bronze à 8⁹⁹ par mois.*

Système Star Choice 421 B
\$549⁰⁰

moins crédit de programmation
Star Choice (jusqu'à)
-\$200⁰⁰†

\$349⁰⁰

seulement, après crédit de programmation



RadioShack.

Votre Magasin de réponses

* Avec approbation de crédit. Mensualité minimum de \$25.00 sur la carte de crédit RadioShack pour l'achat du Système Star Choice 421 B à \$549.00 au taux annuel de 25.95 % pour un terme de 36 mois. Taxes de vente en sus. Total des mensualités \$900.00, frais de financement de \$351. Mensualités de \$25.00 plus la programmation Choix Bronze à \$8.99 par mois sur 1 an divisé par 365 jours = \$1.12 par jour. Les prix peuvent varier selon l'ensemble de programmation choisi. Le crédit de \$200 s'applique au choix platine. Un crédit de \$50 est offert sur le Choix Bronze. Le crédit sera appliqué au compte du client selon l'ensemble de programmation choisi. L'ensemble choisi initialement doit être maintenu jusqu'à épuisement du crédit. Le crédit ne peut pas être combiné à une autre offre. Expire le 31 août 1998. Détails en magasin. Programmation et installation en sus.

Un fêtard blesse un jeune homme d'un coup de feu à l'abdomen

MARCEL LAROCHE

Une altercation entre deux hommes qui revenaient d'une soirée abondamment arrosée a tourné au drame lorsque l'un des fêtards a blessé grièvement son adversaire d'un coup de feu à l'abdomen.

L'attentat, survenu vers 7 h 15 mardi matin à l'intérieur d'un logement adjacent à une cabane à sucre, s'est soldé par l'arrestation de Robert Langlois, propriétaire de ce commerce situé au 2200, chemin des Sucreries, à Varennes, sur la Rive-Sud. La victime, un jeune homme de 23 ans, de Boucherville, dont l'identité n'a pas été divulguée par la police, a été transportée dans un hôpital de la région. Les médecins considèrent son état de santé comme sérieux.

D'après l'enquête menée par les policiers du Service des crimes contre la personne de la SQ, l'agresseur allégué et sa victime auraient passé la soirée de lundi dans un bar, à Varennes. Après l'heure de fermeture de l'établissement, Robert Langlois aurait invité son copain et deux jeunes femmes à venir terminer la fête dans un appartement jouxtant sa cabane à sucre. Passablement éméchés, les deux hommes se seraient mutuellement insultés avant que Langlois ne s'empare d'une arme pour tirer en direction de son hôte.

L'homme d'affaires de 42 ans a formellement été inculpé, hier, de tentative de meurtre et de possession d'arme à autorisation restreinte, au palais de justice de Sorel.

Deux adolescents sont recherchés

Deux adolescents, une fille et un garçon, sont portés disparus.

La police de la CUM recherche Judy Lord, 14 ans, qui a disparu du 3577, rue Aylwin, à Montréal. Elle mesure 1,70m, pèse 56 kg, a les cheveux châtain et les yeux pers. Elle parle français. Elle était vêtue d'une robe courte noire avec des bretelles, et de souliers noirs. Toute information peut être transmise au policier Robert Brisebois au 280-2380.

La police de Laval recherche de son côté Jonathan Coulombe Beauséjour, âgé de 15 ans, disparu le 24 juillet 1998. Il mesure 1,82m et pèse 62 kg. Il a les cheveux et les yeux bruns. Toute information peut être transmise à la police au 450-662-4250.



Judy Lord



Jonathan Coulombe Beauséjour

Fraser célèbre ses 118 ans de commerce de meubles de qualité.

Venez profiter de son

SOLDE D'ENTREPÔT

Des économies de 20% à 50% et même parfois plus - sur des milliers d'articles provenant des quatre coins du monde

3 DERNIERS JOURS



NOUS OUVRONS LE DIMANCHE

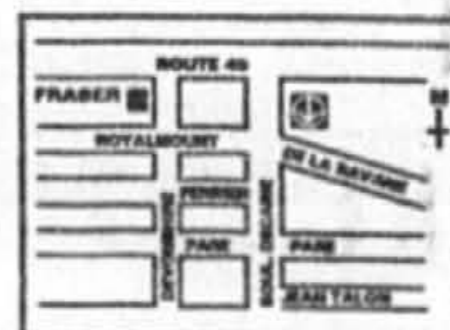
pour mieux vous servir durant notre grand solde du mois d'août, nous ouvrons exceptionnellement ce dimanche 30 août de midi à 17 heures.

Notre solde d'entrepôt met en vedette le cuir : canapés, causeuses, fauteuils de direction pivotants, etc., tous offerts avec des rabais de 20 à 50 %. De plus à la grandeur du magasin, toute notre sélection (salles à manger, chambres à coucher, salons, etc.) est offerte à prix d'entrepôt. Le choix est grand, mais hâtez-vous car il ne reste que 3 jours seulement...

Achetez d'un magasin de grande réputation

Fraser
1880-1998
Galeries de meubles réputés

Vaste terrain de stationnement
Facilités de paiement
Programme de crédit
Service de décoration gratuit



8300, chemin Devonshire, Montréal. (514) 342-0050

Les meurtriers de Paul Cotroni, cibles de la mafia

Ils ont transgressé les traditions du milieu en s'attaquant au fils d'un « capo »

ANDRÉ CÉDILOT

Les auteurs du meurtre de Paul Paolo Cotroni risquent de connaître des ennuis avec la pègre italienne pour avoir osé s'attaquer au fils d'un « capo ».

Quelle que soit la raison qui se profile derrière ce règlement de comptes, a appris *La Presse* de diverses sources, les mafiosi montréalais considèrent ce geste comme une attaque à la dignité des dirigeants de l'organisation.

C'est la première fois que le fils d'un chef de clan de la mafia locale tombe sous les balles de tueurs. « L'assassinat de Paul, ce n'est pas juste l'affaire des Cotroni, mais de toutes les familles mafieuses », estime un spécialiste de la lutte contre le crime organisé.

« Si c'est arrivé au fils de Frank Cotroni, cela peut arriver à un des fils de Vito Rizzuto ou de chacun des leaders mafieux. Siciliens ou Calabrais, tout le monde est choqué, de sorte que le meurtre de Paul Cotroni ne peut rester impuni », explique le policier qui suit les activités de la pègre italienne depuis plus de dix ans.

« À moins, bien sûr, qu'il s'agisse

d'une affaire de mœurs ou d'infidélité », ajoute un de ses collègues, tout en s'empressant de préciser qu'il y avait peu de chances que ce soit le cas, compte tenu de la façon dont s'est déroulé l'assassinat du mafioso calabrais, dimanche soir.

Les règles du milieu

À cause du « profil criminel » de Paul Cotroni, les enquêteurs ne croient pas que le meurtre puisse avoir été commandé en haut lieu par le crime organisé. Surtout pas d'un chef de clan de la pègre italienne, « à moins qu'on ait passé outre à toutes les traditions du milieu ».

Depuis la fin de la guerre qui a permis au clan Rizzuto de déloger les Cotroni du pouvoir à Montréal, au début des années quatre-vingt, une vingtaine de mafiosi ont été tués pour divers motifs. Un seul meurtre, celui de Giuseppe Joe LoPresti, en avril 1992, avait requis la sanction de la « famille ».

Encore là, le meurtre de LoPresti s'était déroulé selon les règles du milieu, inspirées du respect que l'on doit à un caïd de son importance.

Considéré comme l'ambassadeur du clan Rizzuto, LoPresti assurait le lien avec les « familles » de la Cosa



Vito Rizzuto

Nostra américaine. Convoqué à un rendez-vous, il avait été abattu d'une balle dans la nuque. Son cadavre avait ensuite été enveloppé dans une toile en plastique puis jeté dans un fossé. Moins de 48 heures plus tard, la police faisait sa



Frank Cotroni

découverte dans le quartier Rivière-des-Prairies. Et LoPresti avait eu droit à des funérailles grandioses !

Dans le cas de Paul Cotroni, même s'il était très loin d'avoir l'envergure de LoPresti, on se serait attendu à ce qu'il soit exécuté de

façon « plus professionnelle », étant donné qu'il est le fils d'un « parrain ». L'autopsie pratiquée hier sur son cadavre démontre qu'il a été atteint de quatre balles, dont deux lui ont arraché une partie de la tête. Les pathologistes doivent terminer leurs expertises aujourd'hui avant de remettre la dépouille à la famille.

Selon les policiers, il est également peu probable que le meurtre ait été commandité par les motards ou une autre organisation criminelle d'envergure. « Ils ont déjà une guerre sur le dos, ils ne veulent sûrement pas s'attirer les foudres des Italiens », soutiennent les experts consultés par *La Presse*.

Reste l'hypothèse la plus plausible de jeunes truands appartenant à des gangs de rue ou encore d'un simple quidam qui aurait eu mille à partir avec Cotroni.

Plus que ses quatre frères et sa soeur, Cotroni, 42 ans, ne se gênait pas pour faire de l'intimidation en se servant du nom de son célèbre père. Assidu des bars, il trempait dans divers racketts, dont le prêt usuraire et le trafic de drogue à petite échelle. Reconnu comme étant un joyeux luron, il aimait boire et faire régulièrement la bombe avec ses amis.

Chose sûre, la mafia veut savoir qui a tué le fils Cotroni.

Les facteurs canadiens tiennent à leur poivre de Cayenne pour se protéger des chiens

Presse Canadienne
OTTAWA

Les facteurs qui ont pu jusqu'à maintenant se prémunir contre les morsures de chiens grâce au poivre de Cayenne en aérosol, pourraient bientôt voir leur chance tourner car le ministère de la Justice entend apporter un amendement au Code criminel classant les petites bombes de poivre au rayon des armes interdites.

Actuellement, la loi autorise l'usage des aérosols de poivre de Cayenne en format poche pour se défendre contre les animaux.

La Société canadienne des Postes et le Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes demandent à Ottawa une exemption qui permettrait aux facteurs de porter par-devers eux une bombe de moins de 224 ml, un format plus facile à dissimuler.

En 1997, Postes Canada a rapporté plus de 600 cas de morsures ou d'égratignures causées par des chiens, ce qui lui fait dire dans une requête déposée au Centre canadien des armes à feu que le poivre de Cayenne est la meilleure arme défensive à la portée de ses 15 000 facteurs.

Le ministère de la Justice craint que les petites bombes - de la dimension d'un briquet - ne tombe entre les pattes de voleurs ou d'agresseurs sexuels.

Selon le Centre canadien des armes à feu, le ministère songe à autoriser l'usage de l'aérosol au poivre de Cayenne contre les agressions animales, mais seulement en format de plus 224 ml, presque aussi gros qu'une bombe de crème à raser et donc pratiquement impossible à dissimuler.

La Société des Postes soutient que les facteurs ne peuvent utiliser un aérosol plus volumineux que celui qu'ils ont déjà à leur disposition parce qu'il serait alors encombrant et difficile d'accès en cas d'urgence.

ICORN • OBRIEN • WAKETECK • FULLTILT • THRUSTER • LIQUID
LAUNCH PAD • HARD LIFE
O'NEILL • BARE • RIP CURL • MICA • DAKINE • OKESPOR

Au Vent Fou
où vous trouverez
le plus grand choix à prix d'entrepôt

- Wakeboards • Wet Suits
- Tubes • Planches à voile

Montréal
640-3001
3839, boul. St-Jean-Baptiste Sud

LA SKI • SUB ROSA • RAINBOW

PERFORMANCE ET LUXE
La liquidation des modèles 98 se poursuit !
VOLVO S70 T5-SE

- Complète équipée
- 236 ch

429\$* par mois

* Bail 36 mois, 19 200 km par année, 6 740 \$ comptant ou échange équivalent. Taxes, transport et préparation en sus

John SCOTTI
4330, rue Jarry Est
725-9394

VOLVO BROSSARD
9405, boul. Taschereau
Brossard (450) 659-6688

Jusqu'au 6 septembre 1998.

35%

de rabais sur tous les soutiens-gorge et culottes en boîte VogueBra*

EATON

*Modèles Vogue Dessous, Vie et V1760 (emballage double) non compris. Les rabais s'appliquent aux prix courants. Solderie des manufacturiers et centres de liquidation non compris. Offre en vigueur jusqu'au 6 septembre 1998. La sélection varie d'un magasin à l'autre.

La région d'Acton a été laissée pour compte

Presse Canadienne
ACTON VALE

La région d'Acton, en Montérégie, a été laissée pour compte durant la crise du verglas et Hydro-Québec a fait preuve d'incohérence lors de ses interventions. Si les citoyens s'en sont tirés, c'est principalement grâce à leurs propres ressources et à la solidarité que le sinistre a suscitée dans la communauté.

C'est ce qui ressort des mémoires de la MRC d'Acton et de la Ville d'Acton Vale qui ont été déposés hier devant la Commission Nicolet, qui était de passage dans la région.

Si Acton Vale avait son propre plan de mesures d'urgence, ce n'était pas le cas d'Hydro-Québec,

a constaté le maire Anatole Bergeron qui se plaint, et il n'est pas le seul, d'avoir été mal informé tout au long de la crise.

« La mission promise retardait de jour en jour et il était impossible de connaître la situation exacte et l'échéancier des travaux », peut-on

lire dans le mémoire de la Ville d'Acton Vale.

Pas de formation

La MRC d'Acton fait un constat semblable. « Le fardeau des municipalités justifiait qu'on les considère comme des partenaires de premier plan et à ce titre, elles auraient apprécié que la société d'État leur livre avec précision l'état de la situation de sorte qu'elles puissent gérer et planifier les services qu'elles-mêmes rendaient à leur population », a souligné Monique Champigny, présidente de la MRC d'Acton et mairesse de Roxton Falls.

Le maire Bergeron signale que les employés de la Sécurité civile

n'étaient pas en mesure de faire face à une telle crise. « Les représentants qui ont été fournis plusieurs jours après le début de la crise n'avaient pas de formation en sécurité civile et leur tâche se limitait à remplir des rapports pour le quartier général. »

« Le gouvernement du Québec possède des ressources humaines très qualifiées dans tous les domai-

nes. Il devra s'assurer une utilisation rationnelle en temps de crise », suggère la Ville d'Acton Vale.

La MRC d'Acton souhaite une meilleure coordination des interventions à l'avenir et recommande entre autres qu'Hydro-Québec et la direction de la Sécurité civile revoient leurs propres mesures d'urgence.

Le maire Bergeron souhaite pour sa part des relations plus franches entre les différents paliers de gouvernement et avec Hydro-Québec, une des grandes lacunes qu'il a notée durant la crise du verglas.



L'armée n'est pas d'accord avec Duhamel

L'armée se dissocie des propos du lieutenant-colonel Yves Duhamel, commandant du 6e bataillon du Royal 22e régiment de Saint-Hyacinthe, qui a déclaré mardi devant la Commission Nicolet qu'Hydro-Québec, durant la crise du verglas, se préoccupait davantage de son image que de la qualité de ses communications avec les sinistrés.

« Ces déclarations ne sont pas représentatives des relations que les Forces armées ont entretenues avec Hydro-Québec pendant l'ef-

fort collectif relié à la tempête de verglas. Les Forces armées ont maintes fois fait état, pendant et après la crise, de l'excellente collaboration avec Hydro », a affirmé le brigadier-général Robin Gagnon, qui a justifié les déclarations de son lieutenant-colonel par de la frustration vécue sur le terrain lors de l'opération militaire, frustration selon lui « tout à fait compréhensible compte tenu de la complexité de la situation ».

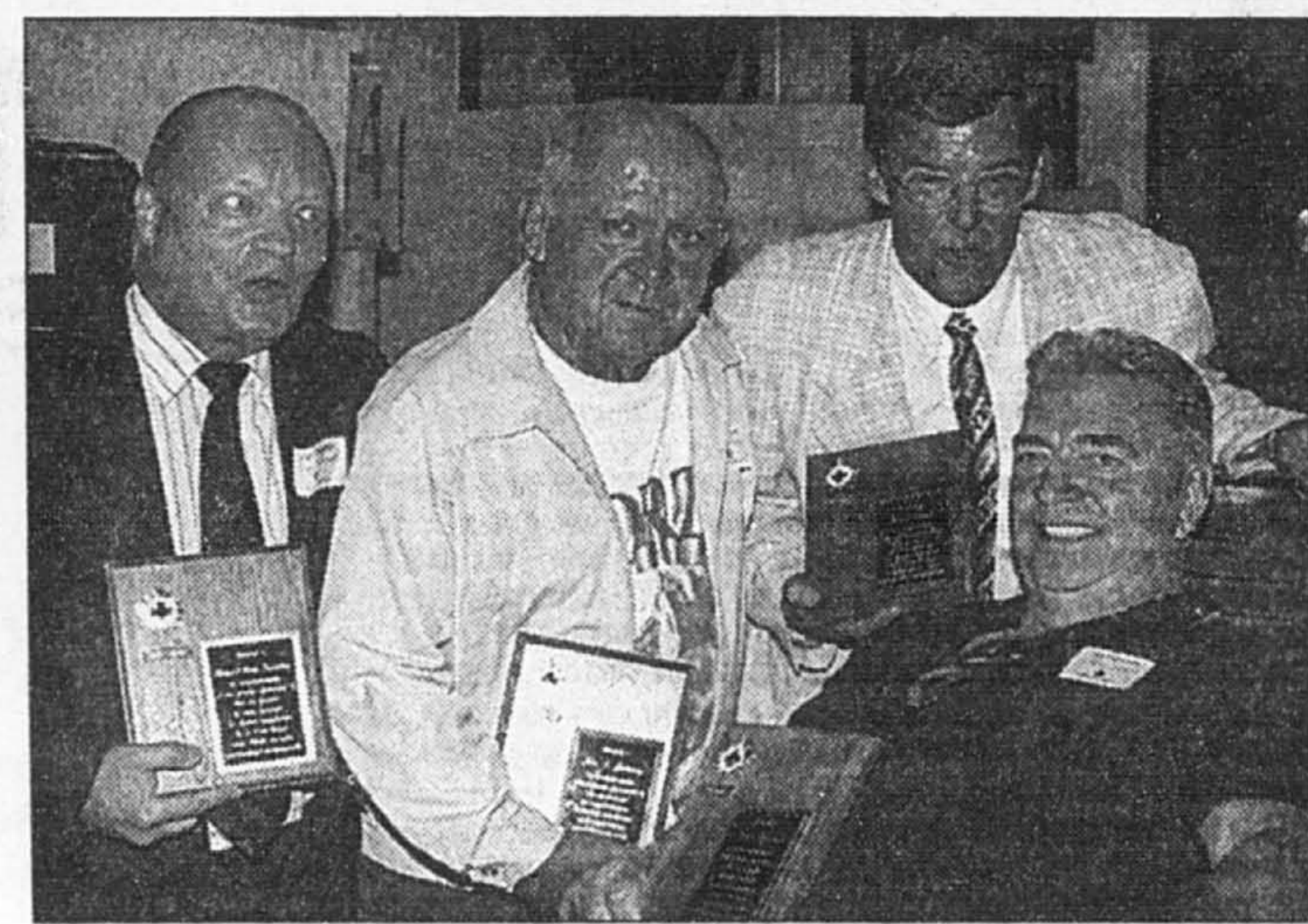


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Du sang... ils en donnent

Pour leur don de vie multiplié des centaines de fois dans chaque cas, la Croix-Rouge a tenu à honorer ses plus gros donateurs de sang. C'est ainsi que M. Bernard Tremblay (309 dons), M. John E. Gaboury (304), Marcel Simon (306) et Pierre Brabant (305) ont reçu mardi une plaque marquant leur participation remarquable aux dons de sang.

Le parc Nelson-Mandela... sans Winnie

GILLES GAUTHIER

Le comité exécutif de Montréal a rejeté hier une recommandation de la Commission de toponymie de la Ville de changer le nom du parc Winnie et Nelson Mandela en celui de parc de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le prénom Winnie disparaîtra et le parc s'appellera Nelson-Mandela.

On apprendrait par ailleurs hier que M. Mandela ne viendra pas à Montréal lors de son voyage au Canada le mois prochain. Il se limitera à Ottawa, où il rencontrera le premier ministre Jean Chrétien le 24 septembre, et à Toronto. Le maire Pierre Bourque répétait au début du mois dernier son intention de faire changer le nom du parc avant cette visite qu'il croyait certaine.

Winnie Madikizela, l'ex-femme de M. Mandela, aurait notamment été impliquée dans plusieurs affaires d'enlèvements et de meurtres touchant entre autres des adolescents. Le divorce avait été prononcé en 1996. Le parc, connu auparavant sous le nom de Légaré, avait été nommé en l'honneur du couple en janvier 1988 malgré l'avis défavorable de la Commission de toponymie, qui rappelait l'usage de ne pas donner à un lieu les noms de personnes encore vivantes.

Un citoyen, Ari Dworcan, avait demandé à la Ville en novembre 1997 que seul le prénom de Nelson demeure. La Commission de toponymie recommandait en janvier dernier de garder la même dénomination, « qui représente un geste d'appui contre l'apartheid plutôt qu'un hommage à deux personnes ».

L'administration revint à la charge et demanda que le nom soit changé tout en souhaitant que la nouvelle appellation rappelle la lutte menée contre l'apartheid et pour le respect des droits et libertés individuelles.

La Commission a noté dans un avis émis en juin que le 50e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme était célébré cette année. Elle a aussi recommandé de poser dans le parc une plaque honorant Mandela, Martin Luther King, Lester B. Pearson et John Humphrey, un Canadien auteur de la première version de la Déclaration. Elle a aussi rappelé l'usage au sujet des personnes vivantes. Le comité exécutif a rejeté ses propositions.

Le parc, qui comprend l'aréna Bill-Duman, est situé dans le district de Victoria, au sud de la rue Vézina, entre les avenues Westbury et Victoria.

ARCHAMBAULT

LA PLUS GRANDE MAISON DE PIANOS AU QUÉBEC

OUVERT
7 JOURS
MÊME LE
DIMANCHE

GRAND SOLDE

DE LA RENTRÉE

PRIX EXCEPTIONNELS
sur plus de
70 pianos YAMAHA

de retour des camps
musicaux Orford
et Lanaudière

Jusqu'au 7 septembre ou
jusqu'à épuisement
de la marchandise

DU DÉBUTANT AU
MUSICIEN ACCOMPLI

VASTE SÉLECTION DE:

- MÉTHODES
- SOLFÈGE
- THÉORIE
- RÉPERTOIRES
- TOUS LES NIVEAUX
- TOUS LES STYLES



Banc inclus,
accord et livraison
sans frais à Montréal

À votre service
depuis 1896

502, rue Sainte-Catherine Est



(514) 849-6201

COMMENT ARRIVER TROP TÔT.

En Volvo S70 T5 SE Special Edition. Savourez l'élégance de la carrosserie, des antibrouillards au becquet arrière - le miroitement de la peinture métallisée et des roues en alliage. Installez-vous dans le siège en cuir à 8 réglages télécommandés, ouvrez le toit ouvrant, et libérez les 200 watts de l'autoradio à trois CD. Prenez le volant garni de cuir... et allez-y ! Les 236 chevaux du moteur turbocompressé font ressortir le plein potentiel de la suspension sport, du régulateur de traction et de l'ABS. Tous vos sens avivés par le plaisir de la conduite, vous arrivez hélas à destination. Consolez-vous, il reste encore le chemin du retour. Sécurité avant tout.

DERNIÈRE CHANCE! Il ne reste que 4 jours pour profiter de cette offre.

VOLVO



Volvo S70 T5 SE Special Edition

429 \$ par mois avec bail de 36 mois.
Acompte de 6740 \$, incluant transport et préparation.

le groupe
VOLVO

Montréal
UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré
(514) 737-6666

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson
(514) 771-2305

Sainte-Agathe
GARAGE FRANKE INC.
180, rue Principale
(819) 326-4775

Laval
LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN
1430, boul. Saint-Martin
(514) 667-4960

Saint-Léonard
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4330, rue Jarry Est
(514) 725-9394

Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
(514) 659-6688

Offre temporaire valable jusqu'au 31 août 1998. Livraison requise au plus tard le 11 septembre 1998. L'offre de location à long terme est disponible par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Volvo sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement et ne peut être combinée avec aucune autre offre. Location à long terme de la berline Volvo S70 T5 SE 1998 basée sur 36 mensualités de 429 \$ totalisant 15 444 \$. Acompte ou échange équivalent de 6 740 \$ requis. Taxes, immatriculation et assurance en plus. Première mensualité et dépôt de sécurité aussi requis. Le bail prévoit une allocation de 19 200 km l'année (0,10 \$ par kilomètre excédentaire). Option d'achat du véhicule à la fin du bail pour 28 893,20 \$, plus frais d'administration de 200 \$. Le détaillant peut vendre ou louer moins cher. Voyez un détaillant Volvo pour de plus amples renseignements. © 1998 Volvo Canada Ltée. "Sécurité avant tout" est une marque de commerce de Volvo Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Caractéristiques techniques disponibles sur l'Internet au www.volvocanada.com.

Avis aux romantiques...



Escapade d'une nuit à la campagne pour le prix d'un simple repas au restaurant!

À votre première visite parmi nous, vous êtes invités, à l'occasion d'un repas champêtre pour deux (succulent table d'hôte de 19,95 \$ à 23,95 \$), à venir goûter le charme rustique de nos petites chambres, sans aucuns frais supplémentaires (prix régulier 65,00 \$)...
Salle à manger et terrasse romantiques sur le bord du majestueux lac Memphremagog au pittoresque village de Georgeville dans les Cantons de l'est.

sur réservation et selon disponibilité
(téléphone : (819) 843-2126) Isabelle ou Marie-Claude

Cafouillage dans l'attribution de postes d'enseignants à la CSDM

MARC THIBODEAU

Le processus d'attribution des derniers postes d'enseignants disponibles à la Commission scolaire de Montréal (CSDM) a connu quelques cafouillages au cours des derniers jours.

Marlyn Carier, une enseignante comptant deux ans d'expérience, l'a constaté à ses dépens hier en se présentant à l'école primaire L'étoile filante.

« J'avais signé la veille un formulaire pour accepter un poste d'enseignante de 3^e et 4^e années. Lorsque je me suis présentée à l'école, ils m'ont dit que je l'avais refusé. Je n'en revenais pas. Je ne sais pas, du coup, si j'aurai un emploi cette année », dit-elle.

Une collègue a appris par ailleurs en se présentant au même établissement qu'on souhaitait lui confier, contrairement à ses attentes, un poste d'enseignante en 1^{re} et 2^e années. « Elle m'a dit qu'elle avait signé la veille pour un poste de 3^e et 4^e années. C'est vraiment désorganisé », estime Mme Carier.

Elle déplorait particulièrement hier que tous les enseignants des écoles de la CSDM ne soient pas encore nommés à moins de 24 heures de la rentrée scolaire. « Normalement, tout le monde devrait être là au moins depuis lundi pour préparer la rentrée. Ça n'a aucun bon sens de combler les postes à la dernière minute », dit l'enseignante qui a participé mercredi à une soirée d'attribution publique de postes à la polyvalente Père-Marquette ayant duré jusqu'aux petites heures du matin.

Le directeur de l'école L'étoile filante, Richard Milo, a indiqué hier qu'il était normal que le processus d'attribution final des postes aux suppléants se fasse tardivement. « Il me reste encore un poste à combler. On va y arriver », a-t-il précisé.

Selon M. Milo, le processus a été légèrement retardé cette année en raison de l'instauration d'une nouvelle méthode d'attribution basée sur l'ancienneté, qui découle d'une entente survenue en juin entre la CSDM et l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal.

« Il faut sans doute un peu de rodage », a indiqué le directeur.

Yves Parenteau, porte-parole de l'Alliance, a indiqué pour sa part qu'il était possible que le nouveau mode d'attribution ait alourdi le processus puisqu'il oblige la CSDM à établir une liste précise de l'ancienneté des enseignants suppléants. « La liste ne nous a été remise qu'au début de la semaine. Nous avons convenu avec la CSDM qu'elle devrait être prête au début de l'été l'année prochaine pour éviter que l'attribution des postes se fasse si près de la rentrée scolaire », a-t-il noté hier, avant d'ajouter que le syndicat se réjouissait néanmoins de la nouvelle approche.

« Auparavant, tout se faisait au téléphone. Nous voulions obtenir plus de transparence en réclamant une séance publique », a noté M. Parenteau.

Danielle Ripeau, directrice de cabinet de la présidente de la CSDM, est d'avis pour sa part que le processus d'attribution des postes s'est « bien déroulé dans l'ensemble ». « On ne pouvait pas procéder à la séance publique d'attribution des postes au milieu de l'été pendant que tout le monde était absent. Il fallait aussi la tenir peu de temps avant la rentrée scolaire pour être en mesure d'identifier exactement les postes à combler », a-t-elle expliqué.

Un Canadien possède un film rare sur le Titanic

Agence-France Presse
CAMBRIDGE

Un historien canadien, spécialiste du Titanic, détient l'une des quatre seules bobines d'actualités cinématographiques connues sur le célèbre paquebot naufragé en 1912, rapporte le journal *Toronto Sun* dans son édition d'hier.

L'historien Larry Robinson a hérité du film de son grand-père et a utilisé une copie de celui-ci lors de plusieurs conférences sur le Titanic ayant eu lieu en Ontario depuis 1991, mais le film original n'a jamais été authentifié, indique le journal.

M. Robinson a pris contact en juillet avec la maison d'enchères britannique Christie's qui lui a confirmé qu'il n'existait que trois autres films d'époque sur le Titanic, souligne le *Toronto Sun*.

L'historien, qui estime que le film est en bon état, a indiqué au journal qu'il allait demander au bureau new-yorkais de Christie's d'authentifier la bobine d'actualités qui montre notamment le navire amarré dans le port de Belfast, avant de larguer les amarres pour son premier et dernier voyage.

Manège mortel : beaucoup de questions, peu de réponses

Presse Canadienne
OTTAWA

Trois jours après la mort tragique de Jérôme Charron, qui s'est tué dans un manège de la Super Ex, à Ottawa, la Police régionale d'Ottawa-Carleton tente toujours de découvrir si une erreur humaine ou une défaillance mécanique est à l'origine de l'accident.

Les enquêteurs de la police et ceux de la Commission ontarienne des normes techniques et de la sécurité ont glané de nouveaux indices, hier, sur le site du Lance-Fusée, mais ils ignorent encore pourquoi le harnais de sécurité qui devait retenir le jeune homme à un câble élastique géant s'est soudainement détaché.

Les policiers ont envoyé le harnais et plusieurs pièces d'équipements au Centre de recherche national du Canada, à Gloucester, près d'Ottawa, où des tests seront effectués au cours des prochains jours.

Jérôme Charron, 22 ans, d'Ottawa, s'est tué en s'écrasant au sol après avoir été projeté à plus de 40 mètres dans les airs par le Lance-fusée, un manège de type « bungee inversé ». Les harnais qui rattachait le jeune homme au câble propulseur s'est détaché en pleine ascension.

La victime s'est écrasée au sol une trentaine de mètres plus loin. « Nous nous posons beaucoup de questions. Nous avons hâte que l'enquête soit terminée pour savoir ce qui s'est passé. Nous sommes une famille très unie et nous sommes tous en deuil », a confié Sylvie Charron, une tante de Jérôme, qui parlait au nom de la famille.

Les funérailles de Jérôme Charron seront célébrées samedi, à 14 h, en l'église Ste-Geneviève d'Ottawa.



Valery Fabrikant

Valery Fabrikant transféré au pénitencier Leclerc, à Laval

Presse Canadienne
QUÉBEC

Six ans après la tuerie de l'université Concordia, à Montréal, Valery Fabrikant a quitté hier le pénitencier à sécurité maximum de Donnacona.

Il a été transféré en ambulance à Laval, dans un établissement à sécurité moyenne. L'ex-professeur de l'université Concordia purge une peine d'emprison-

nement à perpétuité pour le meurtre de quatre de ses collègues, survenu le 24 août 1992. La cote de sécurité de Fabrikant a été révisée à la baisse en février 1997 mais son transfert avait été retardé en raison des réticences du prisonnier lui-même. Des problèmes cardiaques auraient finalement convaincu Fabrikant de consentir à son transfert vers le centre de détention Leclerc, de Laval.

Conseil de quartier de Ville-Marie



Les membres de votre conseil de quartier, **Georgine Coutu**, présidente, district de Peter-McGill (26), **Martin Lemay**, district de Sainte-Marie (39), et **Sammy Forcillo**, district de Saint-Jacques (38), vous invitent à participer à la prochaine assemblée du conseil de quartier de Ville-Marie.

À cette assemblée, vous pourrez poser des questions ou présenter des requêtes sur tout sujet qui vous préoccupe relativement à votre quartier ou à l'administration municipale.

Aucune inscription préalable n'est requise pour participer.

Date : Le jeudi 3 septembre 1998

Heure : 19 h

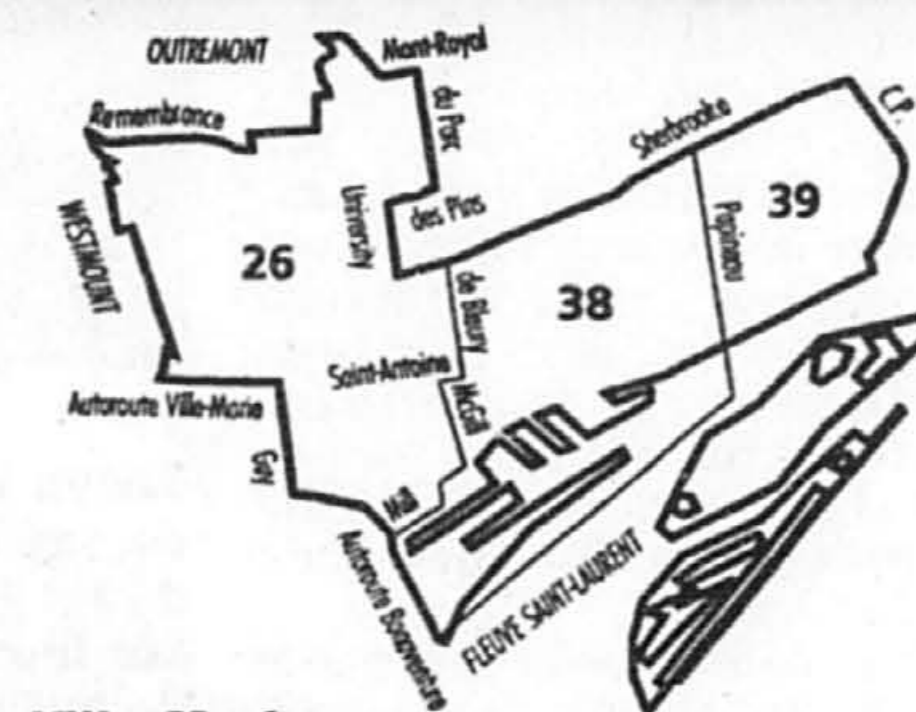
Lieu : Hôtel de ville, salle du conseil, 275, rue Notre-Dame Est (station de métro Champ-de-Mars)

Pour plus de renseignements, adressez-vous au Service des relations avec les citoyens.

- Secrétariat des conseils de quartier : 872-9387
- Bureau Accès Montréal Ville-Marie : 872-6395

Le greffier, M^o Léon Laberge

Vos conseillers vous invitent



Ville-Marie

Meubles genre mission, élégance en toute simplicité

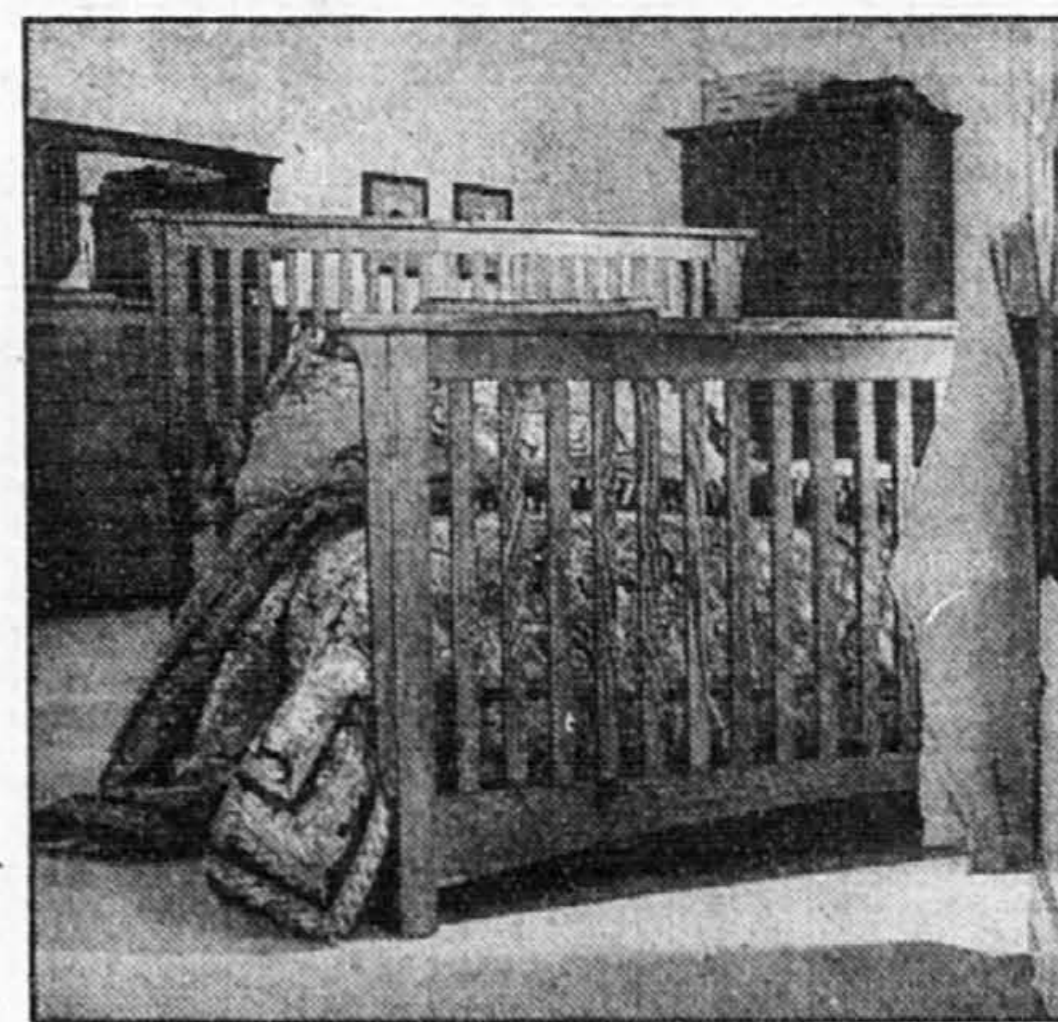


Eileen Murphy
Yogi, Montréal
Gagnante du concours
Mannequin d'un jour

Maintenant à
15%
de rabais

Venez voir notre superbe collection « Grovepark » de Bassett, un de nos achats vedette. Comprend meubles pour le salon, la salle à manger, la chambre à coucher et le bureau à domicile.

La vente est en vigueur jusqu'au
13 septembre 1998.



Bassett

Vous trouverez les meubles chez Eaton Centre-ville à Montréal, Laval, Pointe-Claire et Anjou.

Bonnie: évacuation dans les deux Carolines

AP et Reuter
WILMINGTON, Caroline du Nord

L'ouragan Bonnie a atteint hier Cape Fear, à une trentaine de kilomètres au sud de Wilmington, en Caroline du Nord, inondant plusieurs axes routiers, endommageant le toit d'un hôpital, et privant quelque 240 000 personnes d'électricité.

Dans la journée, alors que le centre de l'ouragan Bonnie se trouvait à une centaine de kilomètres seulement des côtes américaines, les autorités avaient ordonné l'évacuation de plus de 450 000 personnes dans les deux Carolines. Et en Virginie, l'état d'urgence avait été déclaré, même si aucune évacuation n'avait été ordonnée.

Le mouvement de l'ouragan s'est légèrement ralenti alors qu'il se dirigeait vers le nord, accroissant ainsi les craintes de dégâts importants.

Le centre national des ouragans à Miami n'a pas donné d'informations sur la vitesse des vents après l'arrivée de l'oeil de la dépression sur les côtes, mais il avait un peu plus tôt signalé des vents soufflant à 185 km/h, avec des rafales allant jusqu'à 210 km/h.

Le vent ayant arraché une partie du toit du Brunswick Community Hospital, près de Wilmington, il a fallu évacuer les patients dont une femme qui venait d'accoucher. Un autre établissement hospitalier de Wilmington aurait également subi des dommages sur une section vitrée de 10 mètres en raison des rafales.

L'ouragan s'est abattu sur la centrale nucléaire de Brunswick, mais les réacteurs étaient fermés.

Les autorités ont ordonné l'évacuation de plus de 330 000 habitants des îles et des régions côtières de Caroline du Nord. En Caroline du Sud, quelque 125 000 autres ont reçu un ordre similaire dans les deux comtés les plus septentrionaux de l'Etat, dont un grand nombre de touristes.

À 16 h, l'oeil de la dépression était situé dans la région de Cape Fear et se dirigeait vers le nord, selon les services météo. L'ouragan devait prendre une orientation nord-nord-est dans la soirée.

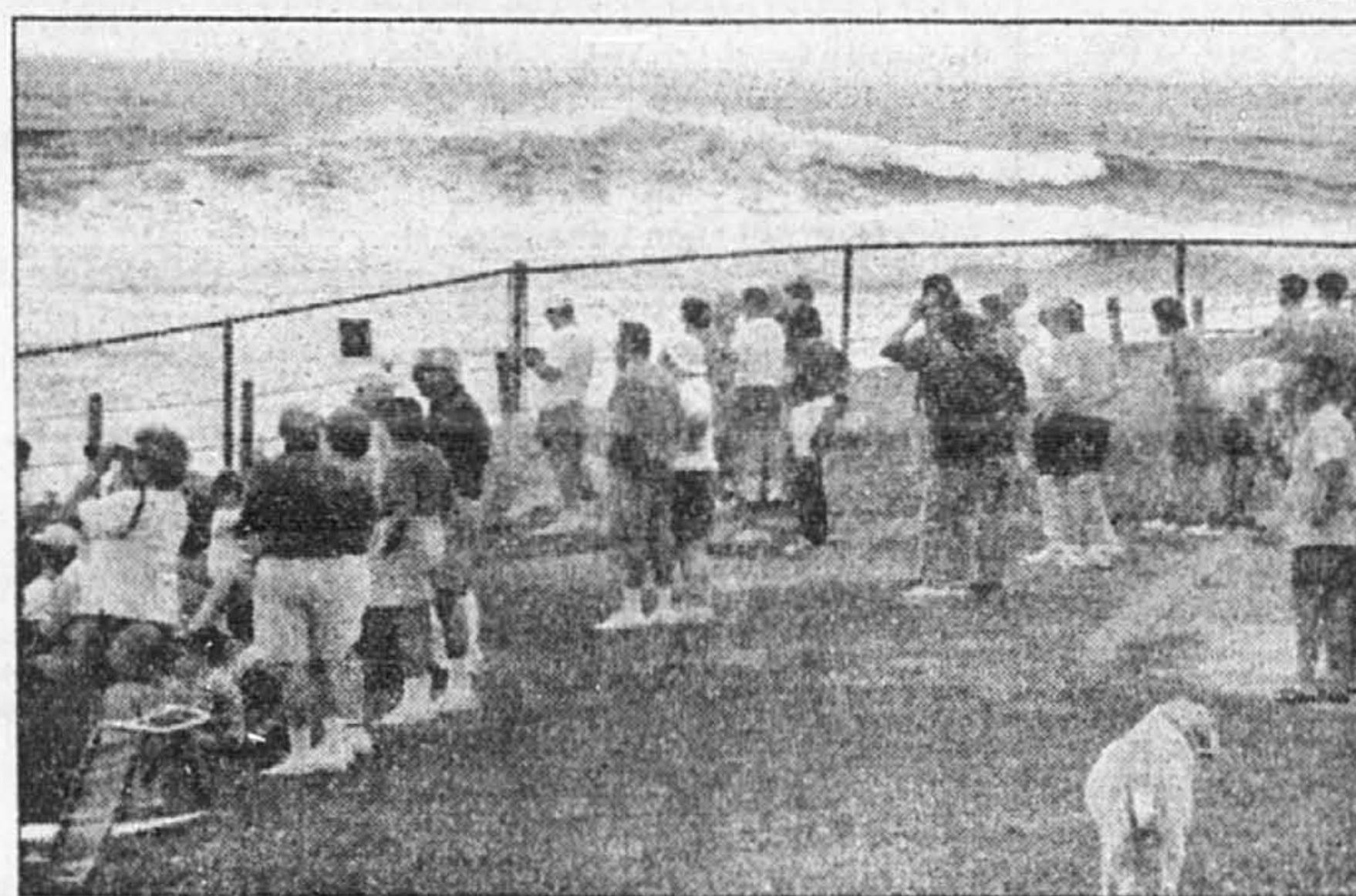
Selon la station météorologique de Halifax, l'ouragan Bonnie devrait ensuite quitter la côte des Carolines et remonter vers le nord en suivant un corridor survolant l'océan à quelque 350 km des provinces atlantiques. Bonnie ne devrait alors laisser que quelques averses.

D'ici là, les autorités américaines



PHOTOS AP

Tanya Walters et quelques-uns de ses amis ont décidé de défier Bonnie et de demeurer sur leur île au large des côtes de la Caroline du Nord. On la voit ici affronter les vents violents sur la promenade de la marina de Carolina Beach, en Caroline du Nord.



À Narragansett, dans le Rhode Island, le spectacle des vagues géantes provoquées par Bonnie a attiré plus d'un curieux.

ont dit craindre que les vents les plus violents provoqués par l'ouragan ne soufflent encore pendant 12 à 18 heures et n'élevent de trois mètres le niveau de l'eau dans les baies de Albemarle et de Currituck au nord-est de l'Etat.

Large de 650 km, Bonnie pourrait causer plus de dégâts que Fran, le dernier gros ouragan à avoir frappé la Caroline du Nord. Lorsqu'il s'est abattu sur la région en septembre 1996, il a tué 24 personnes et fait pour 5,2 milliards de dommages.

La baignade a été interdite aussi loin que sur les plages de l'île de

Nantucket, au Massachusetts. Jusqu'ici, cinq personnes se sont noyées, emportées par les puissantes vagues soulevées par l'ouragan. Mardi, quatre maîtres-nageurs du New Jersey avaient été secourus, victimes de courants puissants.

Par ailleurs, une quarantaine de téméraires ont perpétué une vieille tradition locale et se sont rassemblés tout en haut du phare désaffecté de Bald Head Island, où se trouve Cape Fear, pour y admirer le passage de l'ouragan.

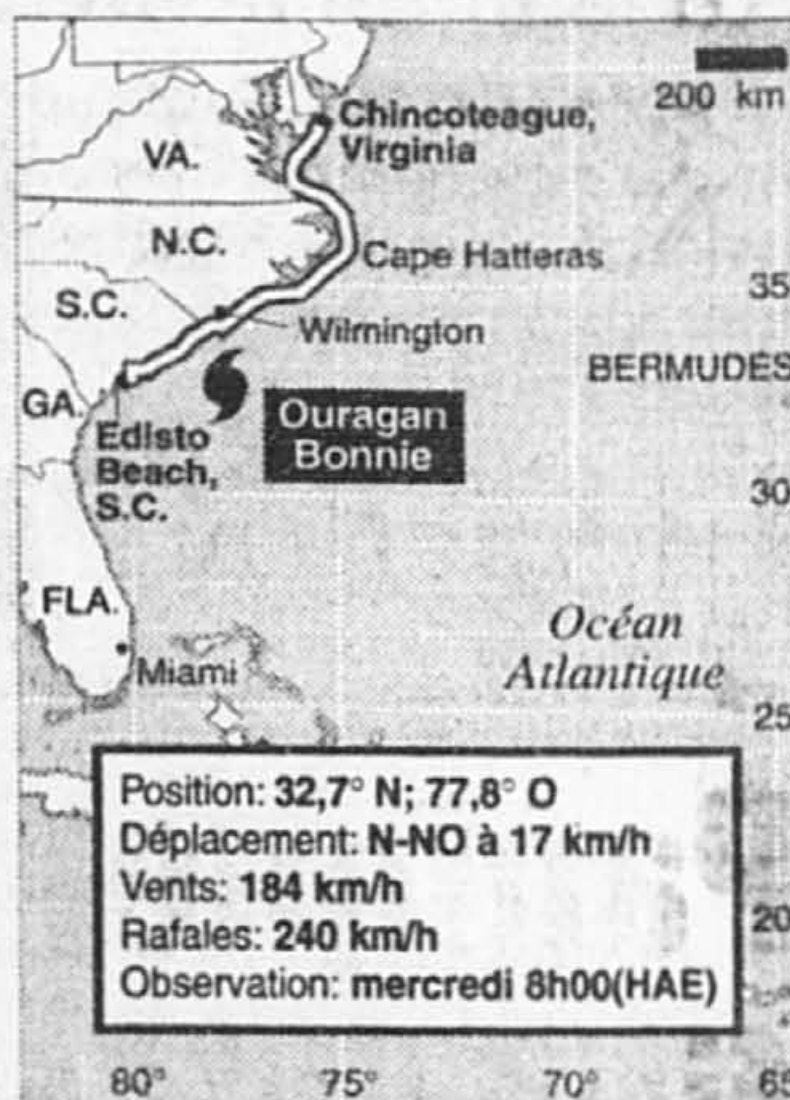
Pendant que tout le monde se préparait à essuyer la tempête ou à la fuir, une deuxième menace sur-

gissait dans l'Atlantique. Il s'agit de l'ouragan Danielle, moins étendu que Bonnie mais avec des vents atteignant quand même 169 km/h et appelés à se renforcer. Ce nouvel ouragan se trouvait hier à un millier de kilomètres à l'est-nord-est des îles Leeward. Selon les services météo, il est trop tôt pour dire si Danielle peut menacer les côtes américaines.

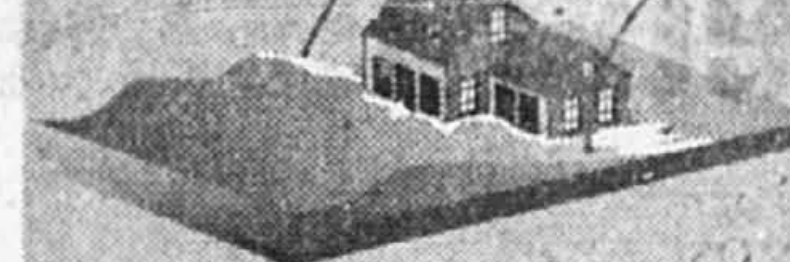
Comme ses eaux bordent le Gulf Stream, voie de prédilection des tempêtes, la côte des Carolines a été frappée d'innombrables fois par des ouragans, dont trois en 1955 qui ont fait plus de 200 morts.

Évolution de l'ouragan Bonnie qui atteint des intensités de 3 et 4

Zones en alerte



Intensité 3
Considérable
Vents de 177 à 208 km/h



Intensité 4
Extrême
Vents de 209 à 248 km/h



AP-PC

Bonnie sur le Net

Bonnie a laissé des empreintes même sur Internet. Parmi les meilleurs sites pour suivre les traces de l'ouragan en voici quelques-uns.

Federal Emergency Management Agency. Site de l'agence du gouvernement fédéral qui gère les urgences de tout type. Très complet, propose plusieurs liens vers des sites indépendants.
www.fema.gov

National Hurricane Center offre des informations sur les ouragans en cours et ceux qui se développent.
www.nhc.noaa.gov

Lowe's Storm 98. Pour suivre l'ouragan pas à pas. Ce site prend ses informations d'images générées par radar.
www.storm98.com

NASA. Pour de magnifiques photos aériennes.
www.nasa.gov

Heaton OITECH JOFA VIC
TITAN KOHO Canadien EASTON

LANCE ESCOMPTE

BÂTONS DE HOCKEY
TITAN 9000,
KOHO 7000 ET
CANADIEN 6000
AU CHOIX

DEUX POUR 24.99

CASQUE DE HOCKEY SK2000
APPROUVÉ ACNOR
rég: 59.99

19.99

PATINS C.C.M. TACKS TT255
ENFANT rég:109.99
LANCE-ESCOMPTE 99.99
GARÇON rég:129.99
LANCE-ESCOMPTE 109.99
ADULTE rég:189.99
LANCE-ESCOMPTE 169.99

99.99
ENFANT

ITECH COMBO
VISIÈRE ET GRILLE
ITECH 920
rég:51.99

44.99

À L'ACHAT DE DEUX BÂTONS DE HOCKEY DE VOTRE CHOIX
OBTENEZ 20%
DE RÉDUCTION SUR LE PRIX RÉGULIER

ÉQUIPEMENTS DE GARDIEN DE BUT:
3 MAGASINS SPÉCIALISÉS DANS L'ÉQUIPEMENT DE GARDIEN DE BUT
LAVAL-DDO-GREENFIELD PARK.
NOUS VENDONS LES MEILLEURES MARQUES:
BRIAN'S, VAUGHN, HEATON, KOHO, BAUER, FERLAND, D&R, COOPER.

JUSQU'À 40%
DE RÉBAIS SUR PLUSIEURS MODÈLES DES ANNÉES ANTERIEURES.

Sports Rousseau

VILLE ST-LAURENT
612, boul. Ste-Croix
747-6072

POINTE-AUX-TREMBLES
12510, rue Sherbrooke Est
645-1291

DOLLARD-DÉS-ORMEAUX
3597, boul. St-Jean
626-7235

GREENFIELD-PARK
3261, boul. Tascher au
926-0660

MONTRÉAL
5916, rue Papineau
274-4429

LAVAL
382, boul. des Laurentides
669-2929

MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE DE 9H00 À 17H00

Heures d'ouverture: lundi à mercredi de 9h30 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00, dimanche de 9h00 à 17h00.
Prix en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à dimanche 27 septembre 1998.
Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent de titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés.

loto-québec résultats

649 Tirage du 98-08-26
1 4 22 26 37 47
Numéro complémentaire: **7**

49 Tirage du 98-08-26
5 15 25 35 40 46
Numéro complémentaire: **34**

GAGNANTS	LOTS	MONTE
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	1	50 000,00 \$
5/6	45	500,00 \$
4/6	1 197	50,00 \$
3/6	15 902	5,00 \$

Ventes totales: 493 570,00 \$

Banco Tirage du 98-08-26
7 12 14 15 19
20 23 24 28 29
31 32 35 43 52
54 57 62 66 67

Extra Tirage du 98-08-26
NUMÉRO 508612

Quintessence Tirage du 98-08-26
3 4
641 4221

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec.
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

AOÛT

26
PARTIE À LA RONDE

27
Rejoins-moi à La Ronde!

28
On est à La Ronde!

29
On va à La Ronde!

30
Tous à LA RONDE!

La Ronde
Encore et encore!
La Ronde sera fermée du 31 août au 4 septembre inclusivement

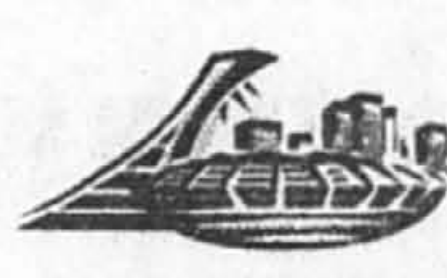
SEPTEMBRE

5
IL RESTE 3 JOURS.

6
Hourra!!!
tous à LA RONDE!

7
À La Ronde les enfants!

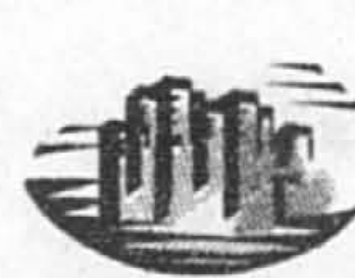
Économie



Montréal ▼
3125,97 -32,0
VARIATION DU JOUR -1,01% AN: -6,32%

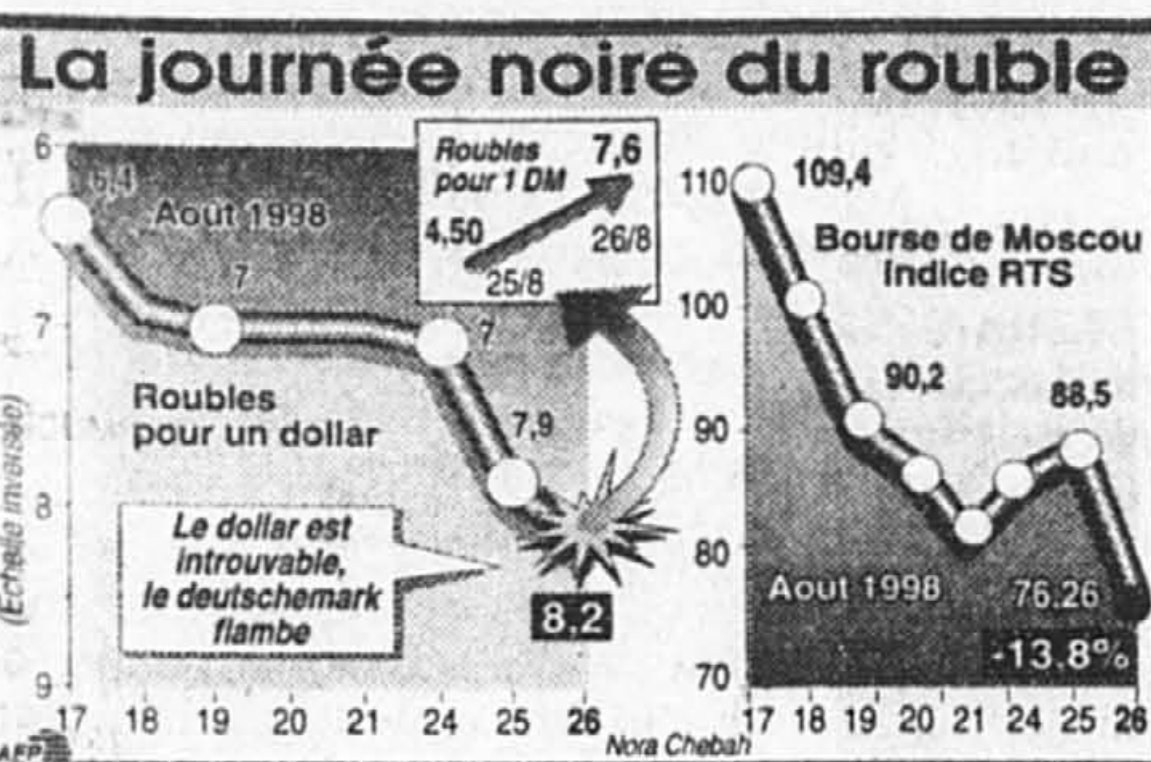


Toronto ▼
6171,54 -84,5
VARIATION DU JOUR -1,35% AN: -7,53%



New York ▼
8523,35 -79,3
VARIATION DU JOUR -0,92% AN: 9,45%

S&P 500	1084,18	-8,68
VARIATION DU JOUR	-0,79%	AN: 18,66%
Nasdaq	1768,09	-29,79
VARIATION DU JOUR	-1,66%	AN: 10,82%
Dollar CAN	63,88	\$US -0,67
VARIATION DU JOUR	-1,04%	AN: -11,22%
Or	282,20	-1,10
VARIATION DU JOUR	-0,39%	AN: -13,30%
Pétrole	12,16	0,09
VARIATION DU JOUR	0,75%	AN: -31,99%



Les Bourses réagissent mal à la restructuration de la dette russe

AFP, AP, Dow Jones et La Presse

Les marchés financiers nord-américains et européens ont mal réagi, hier, au plan de restructuration de la dette russe, qui ne calme pas les inquiétudes sur la propagation de la crise financière aux autres marchés émergents.

Le Dow Jones, principal indice de la Bourse de New York, a perdu en clôture 79,30 points (0,92 %) à 8523,35 points, abandonnant tous ses gains du début de semaine. Depuis ses records de la mi-juillet, son recul est de 8,7 %.

Le TSE 300, principal indice des valeurs canadiennes, a de son côté cédé 84,47 points, à 6171,54.

« L'inquiétude ne porte pas tellement sur les conséquences qu'une récession en Russie pourrait avoir sur l'économie mondiale, mais plutôt sur les risques de contagion que la crise financière russe peut avoir sur d'autres économies en bonne santé », a estimé Jay Bryson, économiste de la banque américaine First Union.

Les craintes portent notamment sur les conséquences de la crise financière russe sur les liquidités mondiales et le fait qu'il va être beaucoup plus difficile et plus cher pour les pays émergents de trouver des capitaux sur les marchés internationaux.

« La Russie est avant tout un symptôme de la réaction de protection des marchés

devant les prises de risques. Le danger est que le manque de capitaux privés provoque une crise en Amérique latine qui demanderait une réponse des États-Unis, ce que les responsables américains veulent éviter », estime IDEA dans un rapport.

Après être venu à l'aide de la Corée du sud et de l'Indonésie, le Fonds monétaire international (FMI) n'a pas annoncé de nouvelles mesures de soutien à l'économie russe venant s'ajouter au plan de 22,5 milliards \$ US déjà décidé.

La firme de courtage Salomon Smith Barney a estimé hier que les termes du rééchelonnement de la dette russe pourraient être revus, en soulignant que la confusion persistait sur les modalités exactes du plan annoncé mardi soir.

Dans ce contexte, les économistes américains évoquent de plus en plus fréquemment les risques de déflation (baisse des prix) pesant sur l'économie mondiale et qui se manifeste déjà dans le prix des matières premières.

Selon Hildegard Zagorski, de Prudential Securities, une étude effectuée par cette firme montre que 40 % des entreprises américaines suivies par les analystes de Prudential déclarent faire face à une baisse des prix pour leurs produits au lieu de 26,4 % l'année dernière à la même époque. Seulement 26 % font état de prix en hausse, contre 51 % il y a un an. Une baisse des prix implique à plus ou moins long terme une baisse des bénéfices, ce qui tirerait le marché boursier à la baisse.

Tous ne sont pas aussi pessimistes : Jay

Bryson estime ainsi que les mesures budgétaires annoncées par le nouveau gouvernement japonais, et notamment les réductions d'impôts, pourraient aider à moyen terme au redressement de l'économie nipponne.

La hausse annoncée hier, de 2,4 % des commandes de biens durables en juillet aux États-Unis, est aussi bien plus forte qu'attendue et montre que le secteur manufacturier américain ne souffre pas de la crise en Asie et d'une baisse de la demande.

La crise russe a aussi provoqué une mini-tempête monétaire dans les pays scandinaves, où les couronnes suédoise, danoise et norvégienne ont baissé face au dollar mais aussi face au mark, au lendemain de la décision de la Norvège de laisser flotter sa monnaie.

La monnaie allemande et les devises de la zone euro, bien que protégées des fluctuations internes grâce à la perspective de la monnaie unique, se sont également situées en repli face au dollar.

La Bourse de Londres a de son côté fortement reculé, l'indice Footsie clôturant en baisse de 109 points, à 5545,4 points, soit 1,93 %. Francfort a clôturé en baisse de 2,61 %, le DAX plongeant à 5231,61 points. La Bourse de Paris a chuté de 2,88 %, à 3913,17 points. Madrid a perdu 3,6 %, Amsterdam 2,54 %, et Zurich 2,4 %.

Les craintes de propagation de la crise à l'Amérique latine ont de nouveau fait chuter les Bourses de Sao Paulo, Mexico, et Buenos Aires. Les marchés émergents d'Europe de l'Est n'ont pas été épargnés.

Panique financière en Russie

d'après AP et AFP MOSCOU

La Russie est en proie à un mouvement de panique financière. Malgré les efforts du nouveau premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, pour rassurer les investisseurs, le rouble a poursuivi sa chute libre hier.

M. Tchernomyrdine est brusquement parti pour l'Ukraine, en fin de journée, afin d'y rencontrer le président du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, en visite dans ce pays. Les mesures prises par la Russie pour lutter contre la crise financière sans précédent que connaît ce pays ont été examinées en soirée par les deux hommes. Les deux responsables ont examiné la situation sur les marchés financiers mondiaux et celle en Russie, indique un communiqué du service de presse du gouvernement publié à Moscou. Les mesures prises par la Russie pour stabiliser la situation dans le pays ont également été étudiées, selon la même source.

La visite éclair de M. Tchernomyrdine en Crimée n'était pas prévue, mais la crise s'est aggravée en Russie, les cours du mark et du dollar s'envolant face au rouble.

La Russie a obtenu en juillet un crédit international de 22,6 milliards \$ US, piloté par le FMI, et dont le versement sur 1998-1999 est conditionné à la mise en oeuvre d'un programme de rigueur.

Durant la journée, le rouble poursuivait sa plongeon. Après un nouveau recul de 5 % dans la matinée, les échanges interbancaires ont dû être suspendus à la Bourse de Moscou, pour la deuxième fois en deux jours.

Autre signe de ce mouvement de panique : pour la première fois depuis le début des réformes de libéralisation en 1992, la Banque centrale russe a cessé hier de vendre des dollars aux autres banques et institutions financières de Russie, ce qui signifie qu'elle renonce à soutenir le rouble face au billet vert. Objectif : préserver ses réserves de dollars. Dès la semaine dernière, elle avait annoncé qu'elle n'avait plus les moyens de venir en aide à la devise nationale.

Celle-ci a chuté de 37 % par rapport au deutchemark, entre mardi et hier. Conséquence de la crise russe, les principales places financières internationales, hier, ont toutes réagi à la baisse.

Tout en se disant « extrêmement mécontent » de l'attitude de la Banque centrale, le premier ministre a tenu à se dissocier du décret de rééchelonnement de la dette intérieure signé la veille par le président Boris Eltsine, qui propose aux détenteurs de bons du Trésor de les échanger contre des obligations à long terme à faible rendement libellées en dollars, ou à rendement plus fort et à court terme libellées en roubles.

Cette décision a été prise par le gouvernement précédent, a expliqué M. Tchernomyrdine : « En fait, notre tâche a été de la mettre en forme et d'adoucir son impact négatif sur les investisseurs. »

Les investisseurs étrangers ont déjà commencé à se retirer, et les pertes que va leur infliger le rééchelonnement de la dette — allant parfois jusqu'à 83 cents pour un dollar investi, selon certains analystes financiers — risquent de les décourager d'investir à nouveau. Pendant ce temps, les Moscovites faisaient la queue devant les banques pour retirer leurs économies.

Certains analystes prévoient que la Russie ne pourra plus emprunter à l'étranger pendant de nombreuses années.

Les ennemis de Boris Eltsine au Parlement ont profité des circonstances pour exiger d'avoir leur mot à dire dans la formation du gouvernement, en échange de leur soutien à l'investiture du gouvernement Tchernomyrdine.

DOSSIER

Le verglas a fait grimper les tarifs des maîtres-couvreurs



Laurier Cloutier

Depuis le grand verglas, la demande ne dérogait pas pour les réfections de toits : les prix grimpent et il y a pénurie de couvreurs.

Des sociétés immobilières, municipalités et commissions scolaires doivent reporter des contrats de rénovation et même des travaux d'entretien : coûts additionnels et budgets restreints.

« Dans les cas d'urgence, le coût de remise à neuf de toits plats résidentiels standards peut augmenter de 50 % à 75 %, et même de 100 % chez certains couvreurs », dit Léon Raymond, de Toitures Léon, à Le Gardeur.

« Le toit de 4000 \$ à 6000 \$ peut coûter 7000 \$ à 8000 \$. Mais en général, les prix montent de 20 % à 25 % », estime le couvreur, dont le carnet de commandes est rempli.

Les toits en bardeaux se retrouvent aussi pris dans la tourmente.

« Les prix doublent. La facture n'est plus salée mais poivrée. Elle passe de 9 \$ à 18 \$ le pied », dit Jean-Paul Paquette, un chercheur et entrepreneur spécialisé dans les toits plats, de Saint-Hilaire. « J'avais deux écoles à faire : tout a été annulé. »

L'Université McGill a donné à l'architecte Claude Bisson, un expert en étanchéité de Bisson & Associés, le mandat de refaire 18 de ses toits conventionnels. Il a dû aller en appel d'offres en juillet, « au pire moment », et craignait une hausse de 20 %. « Mais au lieu de 6 \$ à 8 \$ le pied, des couvreurs demandaient jusqu'à 18 \$ le pied pour certains des 18 toits. Seulement deux ou trois ont présenté des soumissions. Vérifications faites auprès d'autres architectes de Sherbrooke et Québec, les prix sont fous, en hausse de 35 % à 40 %.

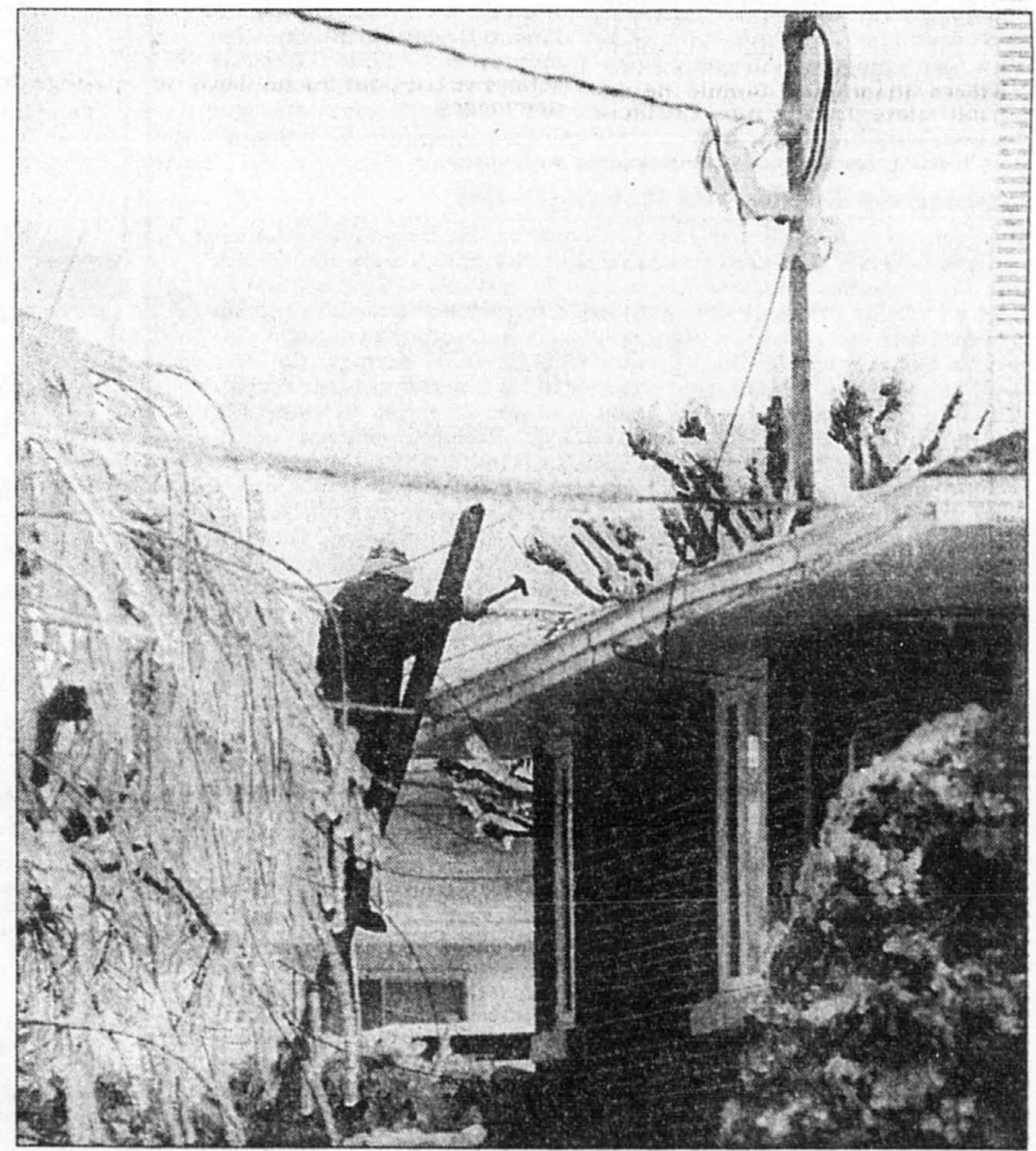


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Les couvreurs sont très en demande, cette année, à cause du verglas de janvier dernier. Et les prix s'en ressentent...

J'ai recommandé à l'Université McGill de reporter les travaux. »

Il n'y a pas de problème toutefois, selon l'Association des maîtres-couvreurs du Québec. Les 85 couvreurs membres de l'AMCQ respectent le tarif suggéré de 40,37 \$ l'heure, plus les frais d'administration, la marge de profit et 10 \$ à 18 \$

l'heure pour l'équipement et l'assurance-responsabilité.

Certains des couvreurs de l'AMCQ, qui réalisent 85 % des travaux dans le commercial et l'industriel, majorent « peut-être leurs prix de 10 % à 15 % lorsqu'ils

Voire LE VERGLAS en A 14

Décision...

Comment faire un choix parmi plus de 1 400 fonds communs de placement?

Vous pourriez passer des années à faire des recherches. Vous pourriez sélectionner vos fonds en fonction des résultats de l'an dernier. Mais vous pouvez aussi vous adresser à nous. Fiez-vous à l'analyse approfondie du Groupe de recherche sur les fonds communs de placement de Nesbitt Burns. Nous examinons les ratios risque-rendement, nous rencontrons les gestionnaires de portefeuilles dans leur bureau et nous analysons le style de placement de chacun d'eux.

décision...

Des recommandations documentées, adaptées à votre portefeuille de placements. Demandez dès aujourd'hui votre exemplaire gratuit de notre célèbre Liste de fonds communs de placement recommandés, dans le dernier Observateur des fonds communs de placement.

Gratuit. Téléphonnez aujourd'hui.

1 800 575-0104

décision...

NB NESBITT BURNS
Membre du Groupe de sociétés de la Banque de Montréal



Nombreuses mises à pied prévues chez Air Atlantic

Presse Canadienne
HALIFAX

Au moins 150 pilotes et agents de bord d'Air Atlantic perdront leur emploi à la suite de la décision des Lignes aériennes Canadien International de rompre leurs liens avec le transporteur régional.

« C'est la pire chose à laquelle nous aurions pu nous attendre », a déclaré hier par voie de communiqué le capitaine Galen Sokolowski, président de l'Association des pilotes d'Air Atlantic, après avoir appris la nouvelle le jour précédent.

« Un jour nous travaillons pour une compagnie aérienne très en demande et le lendemain, nous en sommes réduits à chercher un emploi. »

Les dirigeants des Lignes aériennes Canadien International ont annoncé la semaine dernière leur intention de mettre fin au contrat avec Air Atlantic, dont le siège social est à Saint-Jean, Terre-Neuve. Le service passagers d'Air Atlantic sera confié à la compagnie aérienne montréalaise Inter-Canadien à partir du 25 octobre.

Air Atlantic a laissé entendre qu'elle pourrait désormais offrir des vols nolisés ou à prix réduit.

Inter-Canadien offre des vols au Québec, en Ontario et au Labrador. La nouvelle entente lui permettra d'en avoir également au Maine, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard.

ECONO-FLASHES



Fusion d'activités nucléaires

Les actionnaires de Canatom inc. et de Gérance de projets nucléaires NPM inc. ont fusionné les deux entités au sein d'une nouvelle société nommée Canatom NPM inc., afin de créer une présence canadienne plus forte dans le marché international de la construction et des services reliés aux centrales nucléaires. Canatom et NPM sont actives dans le domaine de l'énergie nucléaire, exclusivement, depuis plus de 30 ans; pour l'essentiel, elles ont travaillé aux mêmes projets. En ce moment, elles sont conjointement engagées dans des projets au Canada, en Chine, en Corée du Sud, en Roumanie et en Ukraine. Canatom a été créée en 1967 pour offrir des services d'ingénierie dans le secteur du nucléaire. La société a participé à la construction de pratiquement tous les réacteurs CANDU au Canada (sauf pour Ontario Hydro) et à l'échelle mondiale. NPM a été créée en 1982 pour offrir des services de gestion de projet, de gestion de la construction ainsi que pour aider à la mise en service de projets nucléaires et à l'approvisionnement en produits nucléaires. Les actionnaires de Canatom NPM sont AGRA Inc. (38%), BFC Construction Corporation (24%) et le Groupe SNC-Lavalin (38%). Le conseil d'administration de Canatom NPM inc. est composé de dirigeants des sociétés actionnaires et présidé par M. H. W. Pearson, de Agra Inc.

Nouveaux contrats

Les filiales d'AGRA spécialisées dans l'installation de pipelines aux États-Unis et au Canada ont obtenu des contrats pour l'installation de nouveaux pipelines, dont la valeur totale est évaluée à 100 millions \$ CAN. U.S. Pipeline, Inc., filiale d'AGRA établie à Houston, au Texas, a obtenu, avec TransColorado Pipeline, un contrat pour l'installation de la portion Spread 2 du projet de TransColorado Pipeline dans l'ouest du Colorado. Midwest Management, autre filiale d'AGRA, a obtenu une suite de contrats pour l'exécution de six projets en Alberta et en Colombie-Britannique de NOVA Gas Transmission, Alberta Natural Gas Company, Alberta Energy Company et Canadian Western Natural Gas Company. Les six projets d'installation et d'entretien des pipelines seront réalisés d'ici la fin de mars 1999. AGRA Inc. est l'une des plus importantes sociétés internationales d'ingénierie, de construction, d'environnement et de technologie au Canada.

Licence de Call-Net au Royaume-Uni

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Royaume-Uni a accordé à Call-Net U.K. Ltd., filiale de Call-Net, une licence normalisée qui lui permettra d'assurer la revente de services téléphoniques de base à l'échelle internationale (ISVR). Cette licence autorise Call-Net à transmettre et à relier ses propres services interurbains vocaux à l'intérieur et à l'extérieur du Royaume-Uni. En avril dernier, Call-Net avait annoncé son intention de pénétrer le marché d'outre-mer un peu plus tard durant l'année, après qu'on aura mis un terme au monopole de Teleglobe sur la prestation de services de télécommunications outre-mer. Dans le cadre de son plan, Call-Net U.K. établira un centre de commutation à Londres et se fera octroyer une capacité de transmission pour assurer le retour vers le réseau nord-américain de Call-Net. Ce type de liaison permettrait le raccordement avec la passerelle de commutation internationale de Call-Net, à New York, établie grâce à l'acquisition récente de Fonorola. Call-Net Enterprises Inc. est une société canadienne ouverte qui exploite des débouchés dans le domaine des télécommunications. Call-Net détient la totalité des actions de Sprint Canada Inc., de Call-Net U.K. Inc., de Fonorola Corp., ainsi qu'une participation de 11 % dans Microcell Telecommunications Inc.

Dorel sur le point de réaliser une acquisition

Les Industries Dorel Inc. a consolidé sa position dans le secteur des articles pour enfants avec la signature d'une entente visant l'acquisition d'Okla Homer Smith, de Fort Smith, en Arkansas, un fabricant de couchettes et de commodités en bois. Au cours de son plus récent exercice financier, Okla Homer Smith a enregistré un chiffre d'affaires de quelque 30,8 millions de dollars (20 millions \$ US). Dorel paiera environ 11,2 millions de dollars (7,25 millions \$ US) pour l'actif et certains éléments de passif de la compagnie. La clôture de la transaction est prévue pour le 31 août. Okla Homer Smith, fondée il y a 60 ans, sera intégrée à Cosco Inc., la plus importante division d'articles pour enfants de Dorel et l'un des plus grands fabricants de couchettes métalliques en Amérique du Nord. Dorel est un fabricant de biens de consommation, spécialisé dans trois catégories de produits, soit les meubles prêts à assembler (PAA), les articles pour enfants et le mobilier de maison.

Machinerie PMJ investit dans sa nouvelle usine

Machinerie P.M.J., entreprise québécoise spécialisée dans la réparation de machines-outils et dans l'usinage de pièces de métal de grandes dimensions, investit 1,6 million dans sa nouvelle usine à Laval. PMJ a fait l'acquisition d'un terrain de 9975 mètres carrés, dans le Parc industriel Centre de Laval, afin d'y construire un bâtiment de 2900 mètres carrés. Machinerie P.M.J. compte ainsi localiser son siège social à Laval.

Capital CDPQ investit dans Electrobites

Capital CDPQ annonce un investissement de 2,5 millions dans Systèmes d'enseignes Electrobites inc., une entreprise de Saint-Jérôme qui conçoit et fabrique des composantes d'enseignes au néon, ainsi que de l'équipement de fabrication destiné principalement aux marchés des Amériques, de l'Europe et de l'Asie. Fondée en 1989, l'entreprise familiale a mis au point des produits dont les caractéristiques innovatrices permettent aux fabricants d'enseignes de construire des produits sécuritaires, tout en simplifiant le montage des installations et en réduisant les coûts.

Quebecor obtient 99,6 % des actions de TINA

Imprimeries Quebecor a obtenu 99,6 % des actions de Tryckinvest i Norden AB (TINA) dans le cadre de son offre d'achat de la première imprimerie en importance en Scandinavie. Toutes les conditions de l'offre sont ainsi satisfaites, et Imprimeries Quebecor entreprendra la procédure d'acquisition requise par laquelle elle deviendra propriétaire du reste des actions en circulation et conclura l'opération. Cette acquisition représente une expansion de 30 % des activités d'Imprimeries Quebecor en Europe, et permet à la société de consolider sa position comme l'un des plus importants imprimeurs commerciaux sur le marché européen. Imprimeries Quebecor avait annoncé le 9 juillet 1998 son offre recommandée relative à l'acquisition de la totalité des actions de TINA pour la somme approximative de 221 millions \$ US, à laquelle s'ajoute la prise en charge de 51 millions de dette. Les actionnaires de TINA pouvaient se prévaloir de l'offre jusqu'au 21 août 1998.

Le verglas a fait grimper les tarifs des maîtres-couvreurs

LE VERGLAS / Suite de la page A 13

doivent payer la pension des employés », dit la directrice générale, Micheline Bonneau.

Des couvreurs de Québec, de l'Outaouais et d'ailleurs, viennent donner un coup de main à la région de Montréal et doivent payer la pension de 63 \$ par jour à leurs employés, explique le président de l'AMCQ, Richard Lacombe, de Toitures 4Saisons, à Québec. Plusieurs préfèrent reporter leurs travaux.

Le marché est mort sur la Côte-Nord, dans le Bas-Saint-Laurent et même à Québec. De grands propriétaires ayant prévu des travaux ont dû transférer leurs fonds disponibles à Montréal.

Rien ne peut motiver le bond des tarifs, sauf la hausse du prix de certains matériaux, dit Jean-Paul Paquette. Il y aura du monde en Floride.

« On travaillait avant au coût; on fait maintenant du profit », dit le couvreur Léon Raymond.

La forte demande, en hausse de 35 % à 40 %, selon Micheline Bonneau, peut faire pression sur les prix. Certains prévoient refaire au cours des deux prochaines années autant de toits qu'en cinq années normales, dit Richard Lacombe.

L'assurance-responsabilité a doublé depuis deux ou trois ans, ajoute le président. Toitures 4Saisons paie 35 000 \$. M. Lacombe n'écarter pas une hausse en 1999. « Ça dépasse 100 000 \$ ou 150 000 \$ chez plusieurs », dit Mme Bonneau.

Malgré le projet, rapporté par La Presse, d'abolir les garanties sur les toits, lors d'une rencontre du conseil d'administration après le verglas, l'AMCQ les a finalement maintenues. Mais elles coûtent maintenant « une fortune » aux couvreurs, dit Jean-Paul Paquette.

La forte demande pourrait persister jusqu'à l'an prochain, n'écarter pas Micheline Bonneau. Des infiltrations dans des toits — déglacés à la pelle, à la hache, au pic ou à la

torche — ne peuvent toujours être décelées du premier coup.

Faute de budget, « de 20 % à 25 % des travaux sont reportés, même à Montréal », estime Micheline Bonneau. Certains ne réaliseraient que la moitié ou le quart de leurs travaux d'entretien cette année, craint-elle. Sans entretien, les problèmes s'aggravent. Des compagnies vont « étirer leurs toits », croit M. Lacombe.

Vont-ils tenir le coup? Jean-Paul Paquette a des doutes. Un entretien inadéquat, des travaux de recouvrement mal faits et des matériaux bon marché constituent les principaux problèmes, selon Pierre Larichère, ingénieur et conseiller en étanchéité. Une bonne toiture doit normalement durer plus de 20 ans, ajoute-t-il dans le magazine Construire. Il faut absolument éviter la « technique du club-sandwich » — la pose des nouveaux matériaux sur le toit existant : la bâtisse pourrait céder, conclut-il.

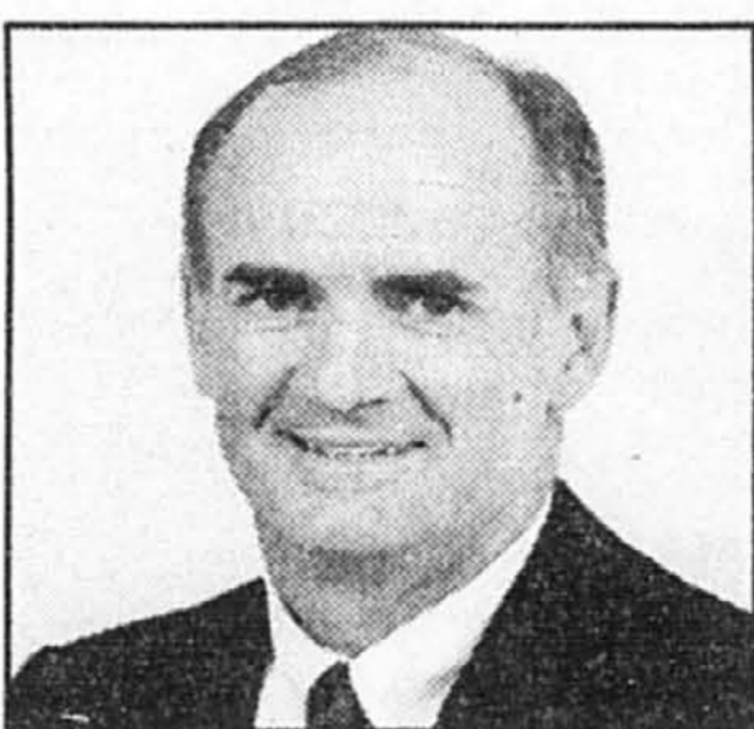
Acquisition terminée

Presse Canadienne
TORONTO

Merrill Lynch Co. a terminé l'acquisition, au coût de 1,25 milliard, du Groupe Midland Walwyn, la plus importante société de services financiers indépendante au Canada.

Merrill Lynch avait annoncé cette acquisition en juin, acceptant d'échanger des actions Merrill Lynch à 21,68 \$ US contre des actions Midland Walwyn. La valeur estimée actuelle de la transaction est maintenant de 20,72 \$ US par action de Midland Walwyn.

CANCOM



M. Gordon Sutherland

Duncan McEwan, président et chef de la direction de Cancom, a le plaisir d'annoncer la nomination de Gordon Sutherland au poste de vice-président et chef des Services financiers de la société. M. Sutherland occupait antérieurement le poste de chef des Services financiers et de premier vice-président, Finances, au sein de la division canadienne d'une firme de consultation, spécialisée dans les services financiers internationaux et les ressources humaines. Comptable agréé, il détient un baccalauréat avec une majeure en administration des affaires de The Colorado College (Colorado), et a poursuivi ses études supérieures à l'Université Western Ontario.

Cancom (Les Communications par satellite canadien Inc.) est le principal expert au Canada en matière d'évaluation, de sélection, d'intégration et de mise en oeuvre de solutions satellitaires destinées aux entreprises, dans quatre secteurs d'activité principaux. Solutions Radiodiffusion Cancom fournit une vaste gamme de signaux de télévision numériques et assure la distribution vidéo pour des radiodiffuseurs répartis sur le continent. Solutions Répéreur Cancom offre des services de messagerie et de localisation de véhicules au secteur canadien du camionnage. Solutions Formation Cancom installe et entretient des réseaux privés de formation à distance interactive par satellite, et des réseaux de communication destinés aux entreprises et aux gouvernements. Solutions Données Cancom conçoit, met en oeuvre et gère des réseaux multi-protocoles, Internet/Intranet reliant des centaines de succursales aux sièges sociaux. Cancom est cotée sur les bourses de Montréal et de Toronto (SAT).

COLONIA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE

AVIS D'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE AUX ACTIONNAIRES ET TITULAIRES DE POLICE AVEC PARTICIPATION

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE des actionnaires et titulaires de police avec participation de Colonia Compagnie d'Assurance Vie (la «Compagnie») se tiendra à 15 h, heure de Toronto, le jeudi 24 septembre 1998, au siège social de la Compagnie, au 2 de l'avenue St. Clair Est, à Toronto (Ontario), afin d'examiner et, si jugé souhaitable, d'approuver une résolution spéciale visant à changer la raison sociale de la Compagnie en CONCORDIA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE

Si la RÉSOLUTION SPÉCIALE est adoptée, une demande d'approbation de la proposition de changement de raison sociale de la Compagnie prenant effet le 30 décembre 1998, sera soumise au Ministre conformément à la Loi sur les sociétés d'assurances du Canada.

Par ordre du Conseil d'administration,
W. Slawinski
Secrétaire
Toronto, le 27 août 1998

PEMBINA

PEMBINA PIPELINE INCOME FUND
AVIS DE PAIEMENT EXIGIBLE RELATIVEMENT
AUX PARTS DE FIDUCIE DE
PEMBINA PIPELINE INCOME FUND
REPRÉSENTÉES PAR DES REÇUS DE
VERSEMENT
MONTANT DU VERSEMENT FINAL PAR
PART : 4,00 \$ CA
HEURE ET DATE DE PAIEMENT DU
VERSEMENT FINAL :
AU PLUS TARD À 17 H (HEURE LOCALE) LE
23 OCTOBRE 1998

En vertu de la convention de reçus de versement et de nantissement en date du 24 octobre 1997, conclue par, entre autres, Pembina Pipeline Income Fund (le « fonds »), la Compagnie Montréal Trust du Canada (le « dépositaire ») et la Compagnie Montréal Trust (le « mandataire des titres »), les parts de fiducie (les « parts de fiducie ») du fonds, qui sont actuellement représentées par les reçus de versement (les « reçus de versement »), ont été données en garantie du paiement du versement final à payer relativement à telles parts de fiducie.

Si un porteur de parts ne paie pas le montant total du versement final pour les parts de fiducie qui sont représentées par un reçu de versement selon ce qui est stipulé dans la convention de reçus de versement et de nantissement au plus tard à 17 h (heure locale) le 23 octobre 1998, de telles parts de fiducie pourraient être acquises de nouveau par le fonds pour satisfaire les obligations du porteur à payer le versement final ou elles peuvent être vendues par le dépositaire. Advenant une telle vente, le porteur de parts sera responsable de sa part des coûts de vente (jusqu'à concurrence de 1,00 \$ par part de fiducie) et sera responsable de tout manque selon et dans la mesure prévue dans la convention de reçus de versement et de nantissement.

Les porteurs de parts du fonds sont invités à communiquer avec leurs conseillers en placement ou leurs courtiers afin de prendre les arrangements nécessaires pour effectuer le paiement du versement final.

La Compagnie Montréal Trust du Canada, dépositaire

Pour 3 jours seulement!

27, 28 et 31 août 1998

Boulevard St-Martin auto
fête son 25^e anniversaire de
façon très très spéciale!

4,8 %

Taux de location
24, 30 et 36 mois
sur S70 t-5 SE,
S70 et V70
« Groupe Valeur »

Aucun dépôt
de sécurité!

sur toutes nos Volvo 1998 en stock



BOULEVARD
ST-MARTIN
AUTO INC.

Les spécialistes en
voitures importées

667-4960
Mtl. : 343-3412

1430, boulevard St-Martin O.,
Laval (sortie 8, autoroute 15)

www.bsmauto.com

700
Affaires

800

Avis

710

ATTENTION INDUSTRIELS:
Achetons surplus d'inventaire
et de production.
819-357-0055.

DEPANNEUR, Vieux Longueuil, 371 Gentry Ouest,
13 000 \$ + inventaire ou
meilleure offre. ReMax Longueuil,
Robert Hill 594-2014.

ENVIRONNEMENT
Produits pour la sécurité
routière et économiseurs
d'essence (20%). Nouveaux.
Message enregistré:
514-856-4664
1-800-478-1713

VOUS TRAVAILLEZ OU ETUDEZ
dans le domaine informati-
que? Vous avez un projet ou
une idée générale et recher-
chez une aide financière.
Faites-nous une description
DE CE PROJET
à l'adresse suivante:
E-Mail: prolog99@mlink.net

801

AVIS AUX CREANCIERS ET AUTRES
tous créanciers contre
succession Juanita Leslie,
anciennement de la ville de
St-Lambert, Québec, qui est
décédée le 5 juillet 1998,
doivent être déposés au
bureau du liquidateur sou-
signé avant le 27 septem-
bre 1998, par la suite le
sousigné distribuera les
biens de ladite succession en
considérant seulement les
créances déjà adressées.
Date à Mtl ce 27 août 1998.
Société de Fiducie TD,
1130 rue Sherbrooke ouest,
2e étage, Montréal, H3A 2M9

AVIS DE FERMETURE DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est donné à toutes
personnes intéressées que
l'inventaire pour la Succes-
sion Mary Elizabeth Rowan
qui est décédée le 3 février
1998, anciennement de la
ville de Westmount, Province
de Québec, est situé au
bureau corporatif de la So-
ciété de Fiducie TD, 1130 rue
Sherbrooke ouest, 2ième
étage, Montréal, Québec
H3A 2M9.

850

AVIS DE
DISSOLUTION,
CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que la
compagnie Conseil-
lers en soins de santé
progressifs inc. - Pro-
gressive Healthcare
Consultants inc. de-
mandera à l'inspec-
teur général des in-
stitutions financières la
permission de se dis-
soudre.
Montréal, 19 août 98
Les procureurs de la
compagnie
ADESSY POULIN

850

AVIS DE
DISSOLUTION,
CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que la
compagnie 2159-2407
QUÉBEC INC., de-
mandera à l'inspec-
teur général des in-
stitutions financières la
permission de se dis-
soudre.
A Mt-Joli,
le 19 août 1998
Me Guy Voyer, avocat

850

AVIS DE
DISSOLUTION,
CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que la
compagnie 2159-2407
QUÉBEC INC., de-
mandera à l'inspec-
teur général des in-
stitutions financières la
permission de se dis-
soudre.
A Mt-Joli,
le 19 août 1998
Me Guy Voyer, avocat

850

AVIS DE
DISSOLUTION,
CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que An-
nie Marie Sandra Gau-
thier, domiciliée au
3837, La Verandrye,
Laval, présentera au
Directeur de l'état civil
une demande pour
changer son nom en
celui de Annie-Sandra
Gauthier.
Laval, le 12 juin 1998

Mines McWatters acquiert Minorca

SOPHIE COUSINEAU

Le producteur d'or Mines McWatters, de Val d'Or, absorbe Minorca Ressources, de Toronto. Du coup, il rachète le tiers de ses actions et met la main sur des liquidités fort précieuses vu la correction boursière et la disgrâce des sociétés aurifères.

McWatters offre 0,555 de ses actions contre chacune des 26,5 millions d'actions de Minorca en circulation, soit l'équivalent de 21,3 millions, selon les cours de fermeture de la Bourse mardi.

Les actionnaires de Minorca gagnent en échange 42 % du capital-actions de McWatters. Ces actionnaires sont, pour la plupart, de petits investisseurs du Canada, des États-Unis et de l'Europe, ce qui sourit à Claire Derome, présidente et chef de la direction de McWatters. « Cela va augmenter la liquidité de notre titre », dit-elle.

Deuxième producteur d'or au Québec derrière Cambior, McWatters connaît bien Minorca, son principal actionnaire depuis un an

avec 32 % de son capital-actions. Minorca avait injecté 24,8 millions dans McWatters pour l'aider à financer l'achat, au coût de 55 millions \$ US, des mines Sigma et Kierna de Placer Dome, en Abitibi.

McWatters retire du marché les actions détenues par Minorca, qui sera dissoute. Ce geste compense en partie la nouvelle émission d'actions, qui dilue les positions des actionnaires actuels dont la Caisse de dépôt et placement du Québec et le Fonds de solidarité de la FTQ.

« Cette dilution est largement compensée par la valeur de l'actif que nous venons d'acheter », note Mme Derome.

Minorca Ressources est une société d'exploration minière qui possède des propriétés au Canada, en Indonésie et en Afrique.

Minorca détient aussi un portefeuille de placements dans des compagnies minières; outre McWatters, on retrouve Dayton Mining, Canarc, Tri-Star et Tan-Ran-

ge. McWatters, qui s'est donné pour

principe d'exploiter uniquement des mines canadiennes, entend se départir, à terme, des propriétés et placements en sol étranger. « On ne fera pas une vente de feu », prévient toutefois Mme Derome.

La valeur de Minorca réside aussi dans son compte en banque: il contient 8,8 millions, précise Joseph Del Campo, son président.

« À l'heure actuelle sur les marchés, ce n'est pas évident d'aller chercher des capitaux, note Mme Derome. Cet argent qui s'ajoute à notre fonds de roulement de 5 à 6 millions nous donnera un coussin. Et il nous permettra d'être à l'affût de nouvelles acquisitions. »

La jeune société minière, que certains ont déjà comparée à la grenouille de la célèbre fable de La Fontaine, entend doubler sa production annuelle d'ici trois ans à 300 000 onces d'or. Cette année, McWatters prévoit extraire 183 000 onces d'or.

Pour atteindre son objectif, l'entreprise compte sur sa nouvelle mine à Malartic, en Abitibi, dont la

production à ciel ouvert démarrera l'an prochain, et sur la mine Hammerdam, de Terre-Neuve, dont elle vient juste d'acquiescer 50 % des intérêts. La teneur en or de cette mine, selon Mme Derome, est trois fois celle des mines de McWatters en Abitibi.

« Ce n'est pas la fin de nos acquisitions pour 1998: c'est le temps d'acheter », ajoute Mme Derome.

La transaction avec Minorca est encore sujette à l'accord des actionnaires des deux compagnies minières. Ils seront convoqués à des assemblées extraordinaires à la mi-octobre.

La proposition est déjà moins alléchante. Dans un marché par ailleurs baissier, McWatters a perdu plus de 10 % de sa valeur, hier, pour terminer la journée à 1,30 \$. Le titre de Minorca a effacé 6 % de sa valeur, pour clôturer à 47 cents. Ces baisses ont réduit la prime versée par McWatters aux actionnaires de Minorca de 61 % à 53 %.

Le revenu familial a suivi l'inflation

Presse Canadienne OTTAWA

Le revenu total médian des familles à deux parents était de 49 600 \$, en 1996, se maintenant ainsi au niveau du taux annuel de l'inflation.

Seuls la Saskatchewan, l'Alberta et le Yukon ont déclaré une hausse du revenu médian par rapport à l'année précédente.

Le revenu médian est celui de part et d'autre duquel se distribent également les revenus inférieurs et supérieurs.

Au Québec, il se chiffrait à 46 100 \$, alors qu'en Ontario et au Nouveau-Brunswick, il était respectivement de 53 800 \$ et 42 600 \$.

Par ailleurs, le revenu médian des familles monoparentales en 1996 se chiffrait à 20 700 \$, en baisse de 2,5 %, par rapport à 1995, et de presque 10 % comparativement à 1992.

Les familles monoparentales du Québec se situent sensiblement dans cette fourchette, à 20 500 \$, alors que celles de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick recevaient respectivement 22 200 \$ et 16 200 \$.

Seules les familles monoparentales de Colombie-Britannique, du Yukon et de l'Alberta ont enregistré une hausse de leur revenu médian.

Les personnes vivant seules ont déclaré un revenu médian de 16 200 \$, en baisse de 1 % par rapport à 1995.

Au Québec, ce revenu était inférieur (14 500 \$), tout comme au Nouveau-Brunswick (13 500 \$). À 18 000 \$, le revenu médian des personnes vivant seules en Ontario était supérieur à la moyenne nationale.

TAUX D'INTÉRÊT

	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME					HYPOTHÈQUES RÉSIDENIELLES										
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m. o.	6 m. f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
BANQUES																					
B. HongKong du Canada	5,000	3,30	3,30	3,30	3,75	1,000	4,05	4,30	4,45	4,55	4,80	6,50	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
B. Nationale du Canada	5,000	3,00	3,00	3,30	3,75	1,000	4,05	4,30	4,58	4,68	4,93	—	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
B. République Nat. de Ny	50,000	3,90	3,90	4,10	4,10	50,000	4,60	4,90	5,05	5,10	5,15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Banque Comm. Italienne	5,000	r3,30	r3,30	r3,30	r3,75	1,000	4,05	4,30	4,45	4,55	4,80	—	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Banque Laurentienne	5,000	3,05	3,05	3,30	3,75	1,000	4,05	4,30	4,45	4,65	4,85	—	7,20	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Banque Manuvie	25,000	4,50	4,55	4,55	4,70	500	4,85	4,90	5,00	5,10	5,15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Banque Nationale de Grèce	5,000	3,35	3,35	3,50	3,63	1,000	4,13	4,38	4,50	4,63	5,00	—	7,15	7,00	7,40	6,85	7,00	7,20	7,30	7,40	
Banque Royale	5,000	3,30	3,30	3,30	3,75	500	4,05	4,30	4,45	4,55	4,80	6,50	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Banque Scotia	5,000	3,30	3,30	3,30	3,75	500	4,05	4,30	4,45	4,55	4,80	6,50	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Banque Toronto Dominion	5,000	3,30	3,30	3,30	3,75	1,000	4,05	4,30	4,45	4,55	4,80	6,50	—	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Banque de Montréal	5,000	3,30	3,30	3,30	3,75	1,000	4,05	4,30	4,45	4,55	4,80	6,25	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Fédé des Caisses de Mt	5,000	3,30	3,30	3,30	3,75	1,000	4,05	4,30	4,45	4,55	4,80	6,50	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
CIBC	5,000	3,30	3,30	3,30	3,75	1,000	4,05	4,30	4,45	4,55	4,80	5,49	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
FIDUCIES																					
Canada Trust	5,000	r3,30	r3,30	r3,30	r3,75	1,000	4,05	4,30	4,45	4,55	4,80	6,50	7,15	6,90	—	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Fiducie Desjardins	5,000	3,30	3,30	3,30	3,75	1,000	4,05	4,30	4,45	4,55	4,80	—	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Fiducie SunLife	25,000	3,88	3,88	3,88	4,25	1,000	5,05	5,20	5,25	5,25	5,25	—	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Groupe Investors	0	—	—	—	—	1,000	4,05	4,30	4,45	4,55	4,80	—	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
MCAIP Mortgage Corp.	0	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	—	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
La Maritime	0	—	—	—	—	5,000	r4,13	r4,25	r4,50	r4,50	r4,63	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
London Life	1,000	—	—	—	—	1,000	4,00	4,25	4,38	4,50	4,75	—	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Montréal Trust	0	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	6,50	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Trust Général	5,000	3,00	3,00	3,30	3,75	1,000	4,05	4,30	4,58	4,68	4,93	—	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Fiducie Standard Life	5,000	3,38	3,38	3,50	3,63	1,000	4,75	4,88	5,13	5,13	5,25	—	—	—	—	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Trust Capital	5,000	r4,35	r4,45	r4,45	r4,50	5,000	5,05	5,15	5,15	5,15	5,30	—	7,20	—	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Trust National	1,000	3,30	3,30	3,30	3,75	500	4,05	4,30	4,45	4,55	4,80	—	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Trust Royal	5,000	3,30	3,30	3,30	3,75	500	4,05	4,30	4,45	4,55	4,80	—	7,05	6,90	7,30	6,75	6,85	7,00	7,10	7,15	
Trust La Laurentienne	3,000	3,05	3,05	3,30	3,75	1,000	4,05	4,30	4,45	4,65	4,85	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

Les taux sont fournis par les services financiers Cannex qui les ont transmis à La Presse hier à 17h. Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante HTTP://WWW.CANNEX.COM. Les abréviations suivantes sont: 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r' = dépôts rachetables.

La veuve du fondateur de Bre-X crie au chantage

Presse Canadienne CALGARY

La veuve du fondateur de la compagnie minière Bre-X, David Walsh, soutient qu'elle n'a pas assez d'argent pour payer les funérailles de son époux.

Jeanette Walsh est en conflit avec le syndic de faillite Deloitte et Touche au sujet du paiement de dépenses de 39 233,85 \$ pour l'hospitalisation de son mari aux Bahamas, et ses funérailles à Montréal. Elle accuse la firme comptable de chantage.

Deloitte et Touche, qui représente les intérêts des créanciers — dans ce cas, les actionnaires de Bre-X qui ont perdu de l'argent — ont obtenu qu'un tribunal des Bahamas gèle les biens des Walsh ce printemps.

Bre-X a été au cœur de ce qu'on a appelé le plus gros scandale minier de l'histoire. Walsh avait fait de Bre-X une compagnie valant 6 milliards sur la foi d'un gisement d'or à Busang, en Indonésie. Quand il s'est révélé que le gisement ne contenait aucune trace du

précieux métal, le titre de Bre-X s'est effondré.

Des poursuites contre les Walsh et d'autres représentants de Bre-X sont en cour devant les tribunaux nord-américains.

David Walsh, mort d'un anévrisme cérébral en juin, a nié avoir été au courant de la fraude.

En vertu de l'ordonnance du tribunal gelant les avoirs des Walsh, le couple était censé toucher une allocation hebdomadaire de 3000 \$ pour ses dépenses courantes. Selon Mme Walsh, un litige entourant le paiement de l'allocation a fait en sorte qu'elle n'a pas reçu d'argent depuis des mois.

Ross Nelson, le vice-président principal de Deloitte et Touche à Calgary, a indiqué que les dépenses de Mme Walsh seraient défrayées si d'autres conditions étaient respectées. Il a dit qu'il ne voulait pas en débattre dans les médias.

La plainte de Mme Walsh survient deux semaines après que son fils, Brett, eut déclaré que son père avait retiré beaucoup moins d'argent de la vente d'actions de Bre-X

que ne l'ont rapporté les médias. Il était question d'un montant de 35 millions. Or, selon Brett Walsh, David Walsh a touché 12,9 millions de la vente d'actions de Bre-X.

Brett Walsh s'est abstenu de commenter la situation financière de sa mère.

Interrogé sur la question du coût

des funérailles et des soins médicaux de David Walsh, Dermond Travis, de Montréal, un défenseur des droits des investisseurs impliqués dans une des poursuites, a adopté la ligne dure, disant qu'il ne croyait pas « que l'argent des actionnaires doive servir à payer les funérailles de David Walsh ».

ARGENT DISPONIBLE
Rapide Finance Cie. Ltée
 • Problèmes de liquidités ?
 • Prêts commerciaux à court terme seulement
 • Confidentialité
342-4488

Centre de perfectionnement **HEC**

Le professionnel en situation de gestion: les défis à relever

24 et 25 septembre 1998 - 9h à 17h

Les professionnels d'un domaine spécialisé, que ce soit le génie, l'informatique, la médecine, les soins infirmiers, le travail social, l'enseignement, les sciences comptables, le droit, l'analyse financière, la vente... sont nombreux à relever les défis de la gestion. Mais comment concilier les exigences, les connaissances et les habiletés propres à sa profession et celles qui relèvent de la gestion? Ce programme porte sur la transition d'un rôle de professionnel à celui de professionnel-gestionnaire.

Aucune formation académique n'est exigée.
 Le Centre de perfectionnement de l'École des Hautes Études Commerciales <http://www.hec.ca/cphec/pg.htm> (514) 340-6001

SUR MESURE Ce programme peut être adapté et offert dans votre organisation. Prenez contact avec nous!

Approche pédagogique M.B.A. Centre de perfectionnement **HEC**

Un outil concret!

Programme accéléré d'administration de l'entreprise

Du 11 septembre au 28 novembre 1998
 10 vendredis soirs de 18h à 22h et 10 samedis de 9h à 16h30

- 100 heures de perfectionnement en une session
- animé par 10 professeurs chevronnés
- axé sur l'amélioration de l'efficacité
- pour cadres en progression de carrière

1^{re} partie: Les fondements de la gestion et de l'économie
 Management - Guy Archambault, professeur titulaire
 Économie - Maurice N. Marchon, professeur titulaire

2^e partie: Les principales fonctions de l'entreprise
 Contrôle financier - Jean-Pierre Lefebvre, professeur agrégé
 Ressources humaines - Alain Gosselin, professeur agrégé
 Marketing - Robert Desormeaux, professeur agrégé
 Opérations et production - Joseph Kélada, professeur titulaire
 Systèmes d'information - Michel Chokron, professeur agrégé

3^e partie: Le rôle et le point de vue du dirigeant
 Habiletés de direction - Normand G. Laurence, chargé de cours
 Stratégie: sa formulation - Francine Séguin, professeure titulaire
 Stratégie: sa mise en œuvre - Taieb Hafs, professeur titulaire

Participants
 Cadres intermédiaires de la grande et de la moyenne entreprise, de premier et deuxième niveaux. Aucune formation académique n'est exigée.

Le Centre de perfectionnement de l'École des Hautes Études Commerciales <http://www.hec.ca/cphec/cae.htm> (514) 340-6001

SUR MESURE Ce programme peut être adapté et offert dans votre organisation. Prenez contact avec nous!

SOLDE DE VOITURES DE COMPAGNIE ET DE DÉMONSTRATION



Nous remplaçons actuellement nos voitures de compagnie et de démonstration 1998 par des modèles neufs. PROFITEZ DE RABAIS EXCEPTIONNELS sur un vaste choix de modèles, tous disponibles pour livraison immédiate.

1998 BMW 540
Boîte automatique, rouge canyon / cuir tan.....699 \$* / mois

1998 BMW 528i
5 rapports, noir / noir, cuir, groupe sport.....599 \$ / mois

1998 BMW 328is
5 rapports, titantium / cuir noir.....559 \$* / mois

1998 BMW 328is
5 rapports, noir cosmo / cuir noir.....559 \$* / mois

1998 BMW 328i
Boîte automatique, blanc alpin / tissus antracite.....499 \$* / mois

* Basé sur un bail de 36 mois, allocation de 18 000 km par an, valeur de rachat garantie. L'acompte et les frais de kilométrage peuvent différer selon le modèle. Contactez un de nos représentants pour tous les détails.

CANBEC BMW
4090, rue Jean-Talon Ouest
Tél. (514) 731-7871

bmwventes@iname.com

Il est 23 h,
savez-vous où sont vos données ?

©1998 Compaq Computer Corporation. Tous droits réservés. Compaq et ProLiant sont des marques de commerce et Intel Inside Pentium sont des marques déposées et Xeon est une marque de commerce de Intel Corporation.

Ne vous en faites pas. Compaq le sait. À titre de chef de file en matière de serveurs et de stockage, Compaq vous offre la plus grande sécurité qui soit. Jugez-en par vous-même : Compaq consacre plus de 1 100 heures à la mise à l'essai de chaque pièce de produits de stockage. En outre, en combinant les serveurs Compaq et les produits de stockage Compaq, vous avez l'assurance que vos données essentielles sont bien protégées grâce à notre garantie Pré-défaillance.

De plus, le ProLiant 7000, notre serveur de pointe fondé sur processeur Intel®, assure
accru de plus 40 %.

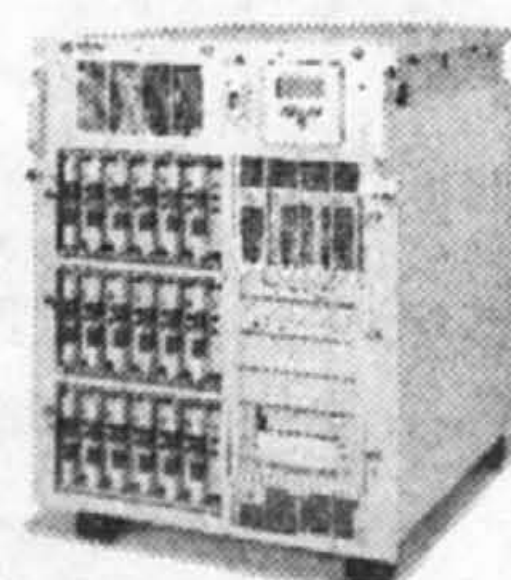
COMPAQ

Faites de beaux rêves. Pour un

de meilleures réponses,

De meilleures réponses^{MS}

visitez notre site Web au



maintenant un rendement

meilleur choix de réponses,

www.compaq.ca ou appelez-nous au 1 800 567-1616.



LA BOURSE EN BREF

Table with 2 columns: MONTREAL and TORONTO. Sub-headers include Volume, Indices de Montréal/Toronto, and Faits saillants. Data includes market volume and key index movements.

Table with 2 columns: Valeurs les plus actives and Juniors / Mines et pétroles. Lists top-performing stocks and junior/mining companies with their respective volume and price changes.

Table with 2 columns: NEW YORK and NASDAQ. Sub-headers include Volume, Indices Dow Jones, and Faits saillants. Data covers the New York stock market performance.

Table with 2 columns: Valeurs les plus actives and Indices Standard & Poor's. Lists top-performing stocks and S&P index components.

Les rapports financiers express

Table titled 'PROFITS (PERTES) REVENUS BRUTS (\$000)'. Lists various companies with their financial results, including profit and revenue figures.

Microsoft accusée d'avoir fait pression sur Intel

Agence France-Presse WASHINGTON. Le département américain de la Justice enquêterait sur la façon dont Microsoft a fait pression et influencé son partenaire Intel...

Yardley dépose son bilan

Agence France-Presse LONDRES. Le parfumeur britannique Yardley, réputé pour être le préféré de la reine mère d'Angleterre avec ses fragrances traditionnelles, a été placé hier en dépôt de bilan.

Options Canadiennes

Large table of Canadian options data. Columns include Série, Prix, Off. Dem., Opt. en cours, etc. for various stock options.

Fonds communs de placement

Main table containing financial data for various investment funds, including columns for fund name, category, and performance metrics.

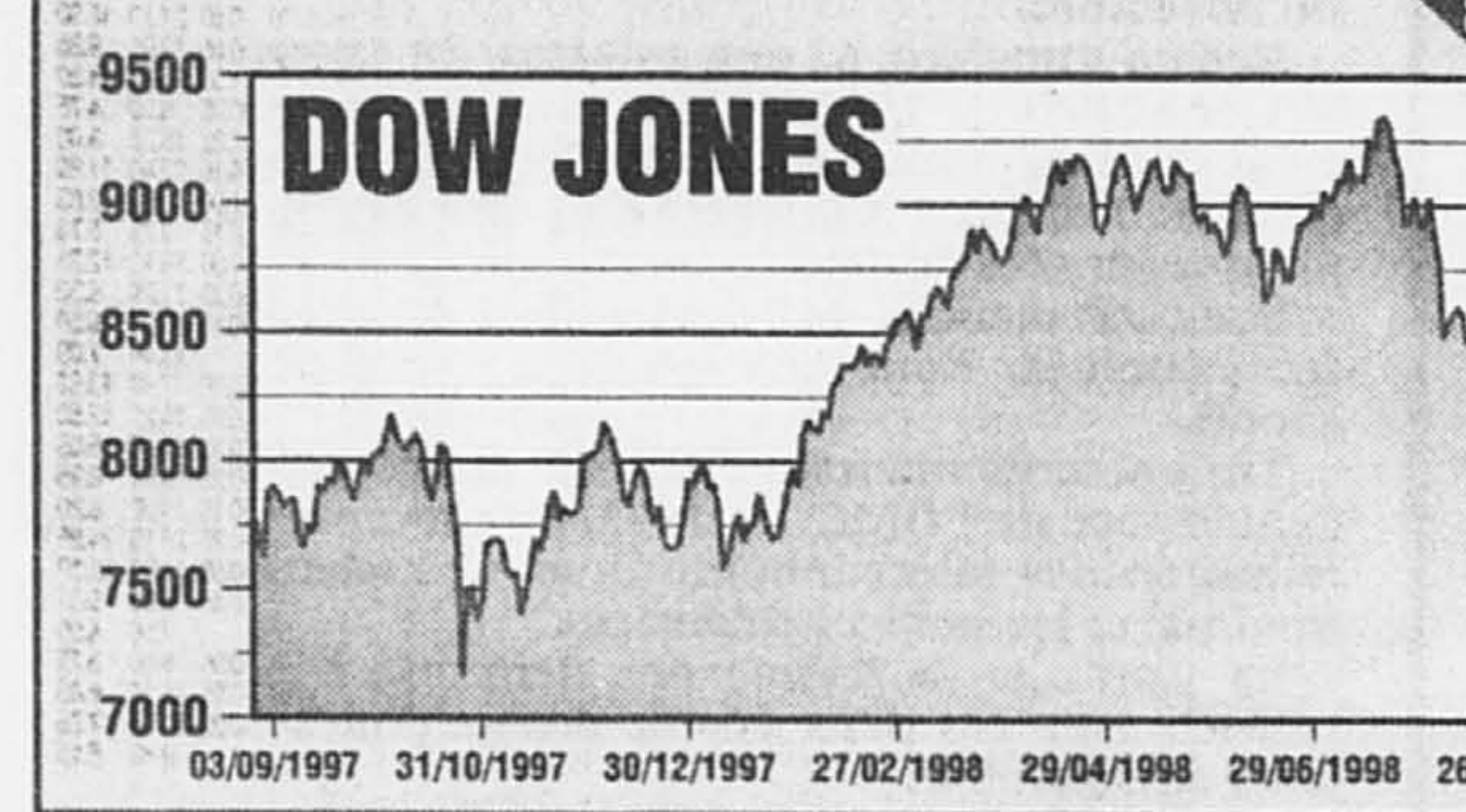
Vertical text on the right edge of the page, likely a continuation of the table or a sidebar.

Bourse de Vancouver

Table of stock market data for Vancouver, including sections for Volume (16 500 000), Fermeture (419.97), Variation (-10.44), and various stock indices like A/B, C, D/F, G, H/J, K/M, N/O, R/S, and T/Z.

Bourse de New York

Table of stock market data for New York, including sections for A/B, C, D/F, H/J, N/O, and various stock indices.



Infographie La Presse

Table of exchange rates for various currencies, including US Dollar, Canadian Dollar, and others, with columns for currency, rate, and change.

Les devises

Table of exchange rates for various currencies, including US Dollar, Canadian Dollar, and others, with columns for currency, rate, and change.

Table of options and futures data, including sections for Options sur l'indice S & P 100 à Chicago, and various market indices like PRIX DE L'ÉNERGIE, MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN DOLLARS US PAR TONNE MÉTRIQUE, FERMETURE, and ZINC (qualité supérieure).

Options sur l'indice S & P 100 à Chicago

Table of options data for the S & P 100 index in Chicago, including columns for strike price, call/put status, and price.

PRIX DE L'ÉNERGIE

Table of energy prices, including oil, natural gas, and other commodities, with columns for price and change.

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN DOLLARS US PAR TONNE MÉTRIQUE

Table of London market prices for various metals and commodities, including copper, zinc, and aluminum, with columns for price and change.

FERMETURE

Table of closing prices for various metals and commodities, including copper, zinc, and aluminum, with columns for price and change.

ZINC (qualité supérieure)

Table of zinc prices, including columns for price and change.

ALUMINIUM

Table of aluminum prices, including columns for price and change.

Le pétrole

Table of oil prices, including columns for price and change.

NEW YORK (AP) Par panier en \$ US

Table of New York market prices for various metals and commodities, including copper, zinc, and aluminum, with columns for price and change.

Les revenus des agriculteurs baissent

MARIE-CLAUDE LORTIE

Malgré des chiffres encourageants du côté des récoltes de canola et de blé durum, les agriculteurs canadiens ont vu leurs revenus de vente baisser de façon marquée durant le premier semestre de l'année, par rapport à la même période l'an dernier.

Statistique Canada rapporte qu'entre janvier et juin, les recettes agricoles tirées des cultures et des élevages de bétail, ont diminué de 5,1 % à travers le pays.

En dollars, on parle d'une baisse de 0,7 milliard, puisque les revenus de vente sont passés de 14,8 milliards, durant les premiers six mois de 1997, à 14,1 milliards durant la même période cette année.

Les provinces les plus touchées sont celles des Prairies. Le Manitoba fait une dégringolade de 12,5 %, l'Alberta baisse de 10,2 % et la Saskatchewan tombe de 8,9 %.

La seule province qui voit ses recettes grimper de façon remarquable est l'Île-du-Prince-Édouard, qui fait un saut de 25 %.

Au Québec, on se contente d'une

hausse de 2,2 %, avec des recettes passant de 2,34 milliards à 2,39 milliards.

Les causes principales de ces diminutions ?

Du côté des cultures, Statistique Canada montre du doigt le blé et ses prix à la baisse depuis deux ans. On lui attribue la responsabilité d'un recul global des recettes de culture de 6,8 %, à 6,6 milliards.

Si on regarde uniquement les recettes de blé, c'est d'une baisse de 41,4 % qu'il faut parler !

Le seul blé qui s'en tire fort bien est le blé durum, celui dont on se sert notamment pour faire les pâtes, qui a engendré des revenus de 30,5 % supérieurs à ceux de 1997 durant la même période allant de janvier à juin, notamment grâce à des récoltes record.

La seule autre culture qui enregistre des données à la hausse est le canola, un oléagineux dont les recettes ont augmenté de 24,1 % durant le premier semestre de 1998 et qui se prépare lui aussi à une année record.

Selon Nichel Neveu, secrétaire de la Fédération des cultures commerciales, un regroupement de 10 000 producteurs québécois de céréales et d'oléagineux, le Québec enregistre lui aussi des chiffres désastreux si l'on regarde spécifiquement les recettes obtenues avec la culture de grains.

M. Neveu parle d'une chute des revenus d'environ 15 % durant le premier semestre et de 25 % depuis juin. « On frise la catastrophe », affirme-t-il.

Selon M. Neveu, les baisses de prix sont là aussi à la source des diminutions de recettes. Et ces baisses de prix, dit-il, sont causées notamment par une baisse de la demande asiatique et par la réaction des marchés devant des prévisions de récoltes abondantes.

Au Québec cependant, ce n'est pas le blé qui occupe le devant de la scène. C'est plutôt ce que les agriculteurs appellent le maïs-grain, celui dont on se sert pour faire de la moulée pour les animaux ou alors de l'éthanol. (Le maïs qu'on mange, et qui représente seulement une fraction des récoltes, est le maïs sucré.)

Pour ce qui est du bétail, c'est le bas prix du porc qu'on tient comme principal coupable d'une baisse de 4,2 % des revenus de vente, qui sont tombés à 6,9 milliards.

Les paiements versés aux agriculteurs en vertu de différents programmes d'aide et de stabilisation des revenus ont donc grimpé de 4,6 % par rapport à 1997.

L'an dernier, ces paiements avaient eux-mêmes grimpé de 3,1 % comparé à l'année précédente, alors qu'entre 1992 et 1996, ils avaient baissé de façon marquée.

Déjà deux candidats déclarés au poste de directeur de l'OMC

Agence France-Presse
GENÈVE

Le vice-premier ministre thaïlandais, Supachai Panitchapakdi a formellement déposé sa candidature à la succession de Renato Ruggiero, actuel directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, a-t-on appris hier à Genève.

La candidature thaïlandaise est parvenue à John Weekes, le président canadien du Conseil général de l'organisation, a indiqué l'OMC.

Elle intervient après celle de l'ancien ministre canadien du Commerce, Roy MacLaren, qui s'était déclaré dès juillet.

D'autres candidatures sont envisagées à ce poste à pourvoir normalement en avril prochain, au terme du mandat de quatre ans de l'actuel directeur général.

La rumeur avance les possibles candidatures de l'ancien chef du gouvernement néo-zélandais, Mike Moore, de l'ex-ministre marocain du Commerce, Hassan Abouyoub, et du ministre brésilien des Affaires étrangères, Luiz Felipe Lampreia.

On estime généralement que le poste n'ira pas à un Européen, les cinq derniers patrons de l'OMC et celui de son prédécesseur le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) venant de ce continent.

L'ambassadeur canadien auprès de l'OMC, John Weekes, a souhaité récemment que les candidats se déclarent d'ici au 1^{er} octobre et que le choix, par consensus des 132 pays membres, puisse de faire d'ici à fin novembre.

Renato Ruggiero, 68 ans, ministre du Commerce extérieur italien de 1987 à 1991, avait fait savoir récemment qu'il ne souhaitait pas renouveler son mandat et qu'il était disposé à quitter son poste dès qu'un remplaçant aura été désigné.

Sous son mandat, 142 contentieux commerciaux ont été examinés, dont une centaine n'ont pas encore abouti.

Trois accords internationaux ont été négociés depuis la naissance de l'OMC, en 1995. Ils concernent la libéralisation des télécommunications, le commerce électronique et les services financiers.

La Chine et la Russie ont demandé à adhérer à l'OMC, mais ces deux géants économiques font toujours antichambre.

Airbus s'approche de son objectif de 50% du marché mondial

Agence France-Presse

La commande historique de 59 Airbus A320 par British Airways permet au consortium européen d'approcher son objectif de prendre dorénavant la moitié du marché des jets civils face à Boeing, même si l'avionneur américain, sur la défensive, contrôle encore plus de 80 % du parc mondial des avions de plus de 100 sièges.

Le contrat signé mardi porte les commandes reçues par Airbus à 388 appareils depuis le début de l'année, contre 370 pour Boeing, selon les chiffres officiels des deux constructeurs.

Avec près de 3000 avions livrés ou commandés depuis la naissance de son premier A300, il y a 25 ans, le constructeur européen est encore loin des quelque 14 000 appareils de son grand rival, installé sur le marché 15 ans plus tôt avec ses Boeing 707, puis 727 et 737.

Mais Airbus talonne désormais Boeing pour les commandes d'avions neufs, avec 460 appareils vendus en 1997 représentant 45 % du marché mondial, selon les chiffres officiels des deux constructeurs.

Le fer de lance de l'offensive d'Airbus contre Boeing est la famille A320, biréacteur moyen-courrier lancé en 1988 et qui est en passe de détrôner le Boeing 737, l'appareil le plus vendu de l'histoire de l'aviation civile.

Airbus a vendu, depuis le début de l'année, 337 A320 ou dérivés (A319 et A321) alors que Boeing n'a placé que 253 B737. L'A320 équipe désormais notamment la quasi-totalité des compagnies européennes et plusieurs gros transporteurs américains comme United Airlines ou US Airways.

Les marges réalisées par les constructeurs sur ces « petits » appareils de 120 à 200 sièges (prix catalogue de 38 à 55 millions \$ US), sont beaucoup plus faibles que celles dégagées par les gros-porteurs comme les Boeing 777 et 747 ou les Airbus A330 et A340, deux à trois fois plus chers.

De plus, pour grignoter des parts de marché les deux rivaux se sont livrés depuis deux ans à une guerre des prix féroce, chacun allant jusqu'à accuser l'autre d'être prêt à vendre à perte. Les 59 A320 commandés par British Airways risquent de rapporter moins que les 16 Boeing 777 commandés le même jour par le transporteur britannique.

Mais, sur les moyens-courriers, les constructeurs peuvent espérer se rattraper sur le nombre : ce marché, A320 ou B737, représente 60 % du marché des jets de plus de 100 places, et un potentiel de 8000 appareils neufs vendus sur les 20 prochaines années.

Les deux avionneurs espèrent aussi attirer par la suite leurs nouveaux clients vers le « haut de gamme », beaucoup plus lucratif. Sur ce créneau, la domination de Boeing est encore écrasante.

Airbus n'a vendu que 89 gros porteurs A330/A340 en 1997, contre 186 B767, B777 ou B747 placés par Boeing. Depuis le début de l'année, le consortium européen a reçu 51 commandes d'A330/A340, contre 68 B767, B777 ou B747 pour Boeing.

Pour se développer sur cette partie la plus rentable du marché, Airbus a lancé en décembre dernier l'A340-600, capable de transporter jusqu'à 380 passagers et qui a déjà fait l'objet d'une centaine d'intentions d'achat de la part d'une dizaine de compagnies.

Le constructeur européen envisage également le lancement, peut-être en 1999, de son projet de très gros porteur A3XX, qui pourrait emporter jusqu'à 650 passagers dès le milieu de la prochaine décennie.

MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE LA GESTION

Des spécialistes recherchés

Avec un choix de 11 options, la maîtrise ès sciences de la gestion (M.Sc.) des HEC forme des spécialistes – consultants, analystes, gestionnaires spécialisés et chercheurs de haut calibre – recherchés pour leur niveau élevé d'expertise dans un domaine de la gestion ...

... comme en atteste le taux de placement qui avoisine les 100 %, année après année.

11 CHAMPS DE SPÉCIALISATION

- Contrôle de gestion
- Économie appliquée
- Finance
- Gestion des opérations et de la production
- Gestion internationale
- Gestion des ressources humaines
- Ingénierie financière
- Management
- Marketing
- Modélisation et décision
- Systèmes d'information

ADMISSION - DATES LIMITES

Trimestre d'hiver: 15 septembre
Trimestre d'automne: 15 mars

45 crédits

Temps complet ou partiel (de jour seulement)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7

(514) 340-6151

mhc@hec.ca

http://www.hec.ca

HEC

267016-D



À QUOI BON CHASSER LE NATUREL? APPRIVOISEZ-LE PLUTÔT!



Le cardigan Co.mpany
Ellen Tracy, 235 \$
Le col roulé
Holt Renfrew Sport, 55 \$
Le pantalon stretch
Holt Renfrew Sport, 98 \$



La chemise en ultrasuède Holt Renfrew Sport, 98 \$
Le maillot stretch Holt Renfrew Sport, 65 \$
La jupe portefeuille A-Line Anne Klein, 240 \$



Le pull Emanuel/Emanuel
Ungaro Liberté, 175 \$
Le cardigan Emanuel/Emanuel
Ungaro Liberté, 195 \$
Le pantalon de cuir de coupe
jean signé Holt Renfrew, 425 \$

Les lois de la nature sont impitoyables, vous savez... Voilà pourquoi les créations offertes chez Holt Renfrew livrent un combat sans merci au survêtement informe et autres fringues négligées. Et le naturel sort grand gagnant.

HOLT RENFREW

TOUTES LES GRIFFES PRESTIGIEUSES, DONT LA NÔTRE.

RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE, [514] 842-5111 • CENTRE ROCKLAND, [514] 738-3500

VOUS TROUVEREZ UN PARC DE STATIONNEMENT INTÉRIEUR, AVEC SERVICE VOITURIER, À L'ARRIÈRE DE NOTRE MAGASIN DE LA RUE SHERBROOKE.

268094-D